



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

**de l'Assemblée**

**Le mercredi 7 novembre 2012 — Vol. 43 N° 5**

**Président de l'Assemblée nationale:  
M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles	50,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture et de l'éducation	100,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des relations avec les citoyens	25,00 \$
Commission de la santé et des services sociaux	75,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec  
Distribution des documents parlementaires  
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85  
Québec, Qc  
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754  
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:  
[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

## Débats de l'Assemblée nationale

Le mercredi 7 novembre 2012 — Vol. 43 N° 5

### Table des matières

#### Affaires courantes

Déclarations de députés	155
Souligner les Journées québécoises de la solidarité internationale	
M. Jean-François Lisée	155
Féliciter M. Jean-Paul Gagné, éditeur du journal <i>Les Affaires</i> , récipiendaire d'un doctorat honorifique de l'Université du Québec à Montréal	
Mme Fatima Houda-Pepin	155
Saluer la contribution de la Fondation Héritage Saint-Benoît de Mirabel à la sauvegarde de l'église de la paroisse	
Mme Denise Beaudoin	155
Féliciter l'organisme L'Abri en ville, lauréat d'un prix national en santé mentale	
Mme Kathleen Weil	156
Féliciter Mme Francine Ruest-Jutras, mairesse de Drummondville depuis 25 ans	
M. Sébastien Schneeberger	156
Féliciter Mme Chantal Paradis, lauréate du prix Coup de coeur de l'année de la Fédération des agricultrices du Québec	
M. Pascal Bérubé	156
Souligner le 80e anniversaire de la Légion royale canadienne succ. 41, (Danville-Windsor)	
Mme Karine Vallières	157
Souligner la contribution de M. Paul Laforest, fondateur de la Rencontre des arts	
M. Dave Turcotte	157
Souligner la mobilisation citoyenne pour le projet de réouverture de la route 112, dans la circonscription de Lotbinière-Frontenac	
M. Laurent Lessard	157
Souligner le 25e anniversaire de sobriété de M. Yvon Carignan, fondateur du centre de thérapie Maison Carignan inc.	
Mme Noëlla Champagne	158
Présentation de projets de loi	158
Projet de loi n° 3 — Loi modifiant la Loi électorale afin de prévoir des élections à date fixe	158
M. Bernard Drainville	158
Mise aux voix	159
Dépôt de documents	159
Rapport annuel de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux	159
Lettre concernant la prolongation du plan stratégique du DGE jusqu'en 2014	159
Rapport sur la mise en application de l'article 90.5 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités dans le cadre de l'élection partielle du 26 août 2012 à Notre-Dame-du-Laus	159
Lettre du président du Parlement wallon, M. Patrick Dupriez, concernant les incidents du 4 septembre 2012 et réponse à cette lettre	159
Lettre de démission de Mme Christiane Cantin à titre de commissaire à la Commission de la fonction publique	160
Lettre du ministre de la Justice et Procureur général du Canada, M. Rob Nicholson, concernant l'avortement	160
Lettre du ministre fédéral des Pêches et des Océans, M. Keith Ashfield, concernant le maintien des politiques du propriétaire exploitant et de la séparation des flotilles	160
Lettre du ministre de la Défense nationale, M. Peter MacKay, concernant le centre d'instruction d'été des cadets de Sainte-Angèle-de-Laval	160
Décisions du Bureau de l'Assemblée nationale	160

## Table des matières (suite)

Dépôts de rapports de commissions	
Modification du règlement et des règles de fonctionnement de l'Assemblée, composition des commissions parlementaires et adoption de la liste des présidents de séance	160
Mise aux voix du rapport	160
Dépôt de pétitions	160
Corriger la désindexation des rentes de retraite des secteurs public et parapublic et intégrer les associations de retraités de l'État aux négociations à ce sujet	161
Questions et réponses orales	161
Gel des droits de scolarité universitaires	
M. Jean-Marc Fournier	161
Mme Pauline Marois	161
M. Jean-Marc Fournier	162
Mme Pauline Marois	162
Durée du gel des droits de scolarité universitaires	
M. Gerry Sklavounos	162
M. Pierre Duchesne	162
M. Gerry Sklavounos	163
Document déposé	163
M. Pierre Duchesne	163
M. Gerry Sklavounos	163
M. Pierre Duchesne	163
Stratégie de développement économique et de création d'emplois	
M. Jean D'Amour	164
Mme Martine Ouellet	164
M. Jean D'Amour	164
Mme Martine Ouellet	164
M. Jean D'Amour	165
M. Nicolas Marceau	165
Financement des universités	
M. François Legault	165
M. Pierre Duchesne	165
M. François Legault	166
Mme Pauline Marois	166
M. François Legault	166
Mme Pauline Marois	167
Plan d'action pour le renforcement de la première ligne de soins	
Mme Hélène Daneault	167
M. Réjean Hébert	167
Mme Hélène Daneault	167
M. Réjean Hébert	168
Mme Hélène Daneault	168
M. Réjean Hébert	168
Lettre concernant les droits de scolarité universitaires	
M. Jean-Marc Fournier	168
M. Pierre Duchesne	168
M. Jean-Marc Fournier	169
M. Stéphane Bédard	169
M. Jean-Marc Fournier	170
M. Stéphane Bédard	170
Plafonnement des dépenses électorales	
M. Gérard Deltell	170
M. Bernard Drainville	170
M. Gérard Deltell	171
M. Bernard Drainville	171
M. Gérard Deltell	171
M. Bernard Drainville	171

## Table des matières (suite)

Règles encadrant la campagne de financement du Parti québécois	
M. Robert Dutil	172
M. Bernard Drainville	172
M. Robert Dutil	172
M. Bernard Drainville	172
M. Robert Dutil	173
M. Bernard Drainville	173
Modification de la contribution santé	
M. Yves Bolduc	173
M. Réjean Hébert	173
Motions sans préavis	174
Souligner la Semaine des proches aidants	174
Mme Marguerite Blais	175
M. Réjean Hébert	175
Mme Hélène Daneault	176
Mme Françoise David	176
Mise aux voix	176
Féliciter le président Barack Obama pour sa réélection et réitérer l'amitié de l'Assemblée envers le peuple américain	177
Mise aux voix	177
Procéder à des consultations particulières sur le projet de loi n° 1 — Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics	178
Mise aux voix	179
Avis touchant les travaux des commissions	179
<b>Affaires du jour</b>	
Affaires prioritaires	
Reprise du débat sur la motion de la première ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement et sur les motions formulant un grief	179
Mme Danielle St-Amand	180
M. Léo Bureau-Blouin	183
M. Sylvain Lévesque	184
M. Stéphane Le Bouyonnec	186
Mme Lucie Charlebois	187
M. Luc Trudel	191
M. Gilles Ouimet	192
Mme Françoise David	194
M. Sylvain Pagé	197
Mme Karine Vallières	200
M. Émilien Pelletier	201
M. Pierre Reid	203
Mme Michelyne C. St-Laurent	205
M. François Gendron	207
Mme Denise Trudel	210
Mme Lise Thériault	211
Mme Jeannine Richard	214
Mme Christine St-Pierre	216
M. André Spénard	217
<b>Ajournement</b>	218



Le mercredi 7 novembre 2012 — Vol. 43 N° 5

(Neuf heures quarante-six minutes)

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Bon matin, tout le monde. Veuillez vous asseoir.

#### Affaires courantes

#### Déclarations de députés

À la rubrique Déclarations de députés, je cède maintenant la parole à M. le député de Rosemont, ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur et responsable de la Métropole. M. le député.

#### Souligner les Journées québécoises de la solidarité internationale

##### M. Jean-François Lisée

**M. Lisée:** Merci, M. le Président... Mme la Présidente. Mme la Présidente, chers collègues, pour une 16e année consécutive, l'Association québécoise des organismes de coopération internationale, l'AQOCI, organise les Journées québécoises de la solidarité internationale. Ces journées, dont les ouvertures officielles auront lieu ce soir à Montréal et demain à Saguenay, se dérouleront jusqu'au 17 novembre sous le thème *Faisons les comptes!*.

Les journées, auxquelles contribue financièrement le ministère des Relations internationales, sont l'occasion pour tous de réfléchir sur les enjeux de développement. Cette année, les membres de l'AQOCI vont animer à travers le Québec une réflexion et des échanges en faveur d'une économie plus juste au service de l'humain. Les organismes de coopération internationale proposent ainsi aux Québécoises et Québécois de tous âges un éventail très riche d'activités telles que des expositions, des conférences, des spectacles dans 11 régions du Québec. Plusieurs animations se dérouleront en milieu scolaire — j'ai une deuxième page.

Je félicite toutes celles et ceux qui, par leur travail et leur implication bénévole, contribueront par ces Journées québécoises de la solidarité internationale à développer dans la population, et en particulier chez nos jeunes, l'ouverture aux autres peuples et à la volonté d'agir en citoyens responsables ici comme à l'étranger. Merci.

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Merci, M. le député. Alors, je vous rappellerai que la déclaration doit se faire à l'intérieur de une minute.

Alors, je cède maintenant la parole à la députée de La Pinière.

#### Féliciter M. Jean-Paul Gagné, éditeur du journal *Les Affaires*, récipiendaire d'un doctorat honorifique de l'Université du Québec à Montréal

##### Mme Fatima Houda-Pepin

**Mme Houda-Pepin:** Merci, Mme la Présidente. Le 4 novembre dernier, l'Université du Québec à Montréal a attribué un doctorat honoris causa à un éminent journaliste du Québec, M. Jean-Paul Gagné. M. Gagné a un parcours exceptionnel amorcé en 1968 comme journaliste au journal *Le Soleil* dont il devient le directeur de la section économique et financière et, plus tard, chef des nouvelles nationales.

Alors que le journal *Les Affaires* traverse une période difficile, il décide d'en assumer, en 1980, la rédaction à titre d'éditorialiste puis d'éditeur en titre, directeur général et directeur émérite. Avec 275 000 lecteurs, le journal *Les Affaires*, sous sa gouverne, est devenu une référence incontournable. Parallèlement à sa brillante carrière journalistique, M. Gagné s'est mérité plusieurs prix pour son implication sociale et professionnelle.

À titre de députée de La Pinière, je suis très fière de rendre hommage à un éminent citoyen de mon comté. Félicitations, M. Gagné, pour cette très haute distinction!

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Je cède maintenant la parole à la députée de Mirabel.

#### Saluer la contribution de la Fondation Héritage Saint-Benoît de Mirabel à la sauvegarde de l'église de la paroisse

##### Mme Denise Beaudoin

**Mme Beaudoin:** Merci, Mme la Présidente. C'est avec émotion et chaleur que je salue le travail remarquable de la Fondation Héritage Saint-Benoît de Mirabel, fondée en mars 2005 et présidée, au départ, par François Montreuil, par Sophie Bélisle en 2011, ainsi que Jacynthe Guindon, présidente actuelle.

De concert avec les partenaires locaux et les gens du milieu, tous bénévoles, ils ont mené une lutte de tous les instants pour assurer la sauvegarde de l'église de Saint-Benoît qui est un joyau patrimonial. Ils ont réussi à monter une structure spéciale de financement qui a déjà permis la réalisation d'importants travaux de restauration et de réparation. Certains autres volets sont d'ailleurs toujours en cours de réalisation. La fondation a bonifié, développé un projet unique de salle de spectacle dont la prestigieuse programmation attire un public considérable et enthousiaste.

Je salue toutes les personnes courageuses et nobles de coeur et d'esprit, comme le veut la formule, qui ont été associées à cette belle mission de sauvegarde de l'église historique et patrimoniale de Saint-Benoît et plus particulièrement leur fondateur. Merci.

● (9 h 50) ●

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Merci, Mme la députée de Mirabel. Je cède maintenant la parole à la députée de Notre-Dame-de-Grâce, porte-parole à l'emploi et à la solidarité sociale.

**Féliciter l'organisme L'Abri en ville, lauréat  
d'un prix national en santé mentale**

**Mme Kathleen Weil**

**Mme Weil:** Mme la Présidente, je désire souligner, aujourd'hui en cette Chambre, le travail exceptionnel de L'Abri en ville, un organisme de ma circonscription de Notre-Dame-de-Grâce, organisme qui oeuvre auprès d'adultes atteints de maladie mentale et qui s'est vu décerné, le 16 octobre dernier, le prestigieux prix national en santé mentale par la Commission de la santé mentale du Canada.

For 20 years, L'Abri en ville and its team of devoted volunteers have been offering a host of essential services and resources, including supported housing, to meet the needs of Montréal growing number of homeless adults living with a mental illness.

Je tiens à exprimer ma très grande fierté et ma gratitude envers cet organisme et ses collaborateurs qui contribuent à assurer que tous puissent prendre leur place dans notre société et y contribuer pleinement. Encore une fois, toutes mes félicitations à l'équipe de L'Abri en ville!

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Merci, Mme la députée de Notre-Dame-de-Grâce. Je cède maintenant la parole au député de Drummond—Bois-Francs, porte-parole pour les régions et l'occupation du territoire.

**Féliciter Mme Francine Ruest-Jutras, mairesse  
de Drummondville depuis 25 ans**

**M. Sébastien Schneeberger**

**M. Schneeberger:** Merci, Mme la Présidente. C'est avec honneur que je souligne les 25 ans à titre de mairesse de Drummondville... Francine Ruest-Jutras.

Le 1er novembre 1987, Francine Ruest-Jutras devenait la première femme élue de Drummondville, sans interruption jusqu'à aujourd'hui. C'est avec beaucoup de respect et de fierté que je mentionne cet exploit. Sa carrière énergique et son dévouement exemplaire laissent déjà une marque profonde dans l'histoire des Drummondvilloises et Drummondvillois. Grâce à son engagement indéfectible et à son travail constant, notre ville rayonne à travers le Québec et dans le monde.

Aguerrie aux services publics, Mme Ruest-Jutras est pourvue d'un charme hors du commun, qui ne laisse personne indifférent. Sa persévérance suscite l'admiration de tous. Et je salue aussi l'esprit de la saine gestion qui l'anime. Elle gère cette ville avec rigueur depuis un quart de siècle, comme si c'était son argent. Mme Ruest-Jutras, je vous remercie et je vous salue pour cet accomplissement.

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Merci, M. le député de Drummond—Bois-Francs. Je cède maintenant la parole au ministre du Tourisme et au député de Matane-Matapédia.

**Féliciter Mme Chantal Paradis, lauréate  
du prix Coup de coeur de l'année de la  
Fédération des agricultrices du Québec**

**M. Pascal Bérubé**

**M. Bérubé:** Mme la Présidente, je suis fier, à titre de ministre délégué au Tourisme, de ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, mais surtout à titre de député de Matane-Matapédia, de féliciter Mme Chantal Paradis pour son titre d'agricultrice Coup de coeur de l'année au Québec. Mme Paradis a reçu cette mention le 20 octobre dernier, lors du gala Saturne de la Fédération des agricultrices du Québec. Plus de 3 400 lecteurs de *La Terre de chez nous* ont voté pour la copropriétaire de La Vallée de la framboise.

Travailleuse acharnée, femme inspirante et entrepreneure impliquée dans son milieu, Chantal Paradis est une figure importante de l'agrotourisme et de l'industrie agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent. Son époux, ses trois filles et elle se spécialisent dans la culture de petits fruits. Depuis 2007, leurs vins artisanaux récoltent de nombreux prix au Québec et aussi au Canada.

Avec le sens de l'innovation de Mme Paradis et de son mari, parions qu'ils recevront d'autres distinctions. En attendant, pour déguster les meilleurs vins fruités du Québec, je vous invite à La Vallée de la framboise, dans la magnifique région de la Matapédia. Merci, Mme la Présidente.

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Merci, M. le député de Matane-Matapédia. Je cède maintenant la parole à la députée de Richmond, porte-parole à la lutte à la pauvreté.

**Souligner le 80e anniversaire de la Légion royale  
canadienne succ. 41, (Danville-Windsor)**

**Mme Karine Vallières**

**Mme Vallières:** Merci, Mme la Présidente. En cette semaine précédant le jour du Souvenir, j'aimerais souligner l'apport important de la Légion royale canadienne, filiale 41. Depuis 80 ans, cet organisme perpétue dans les municipalités de Danville et de Windsor le souvenir du sacrifice de ceux qui ont combattu et qui ont été blessés lors des grandes guerres mais également lors des grandes opérations, dont celles de la Bosnie et de la Yougoslavie.

Chez nous, la présence de la Légion royale canadienne se traduit par un lieu d'échange mais aussi par un appui constant à la communauté. Ainsi, la Légion royale canadienne contribue financièrement, entre autres, à la fondation du centre de santé et des services sociaux, à la fondation du Wales Home ainsi qu'aux activités des corps de cadets. La présence des membres de la légion dans les municipalités de Danville et de Windsor permet aussi de contrer l'isolement, d'apporter un soutien psychologique aux membres et à leurs proches de même que de transmettre l'histoire québécoise et canadienne par les témoignages racontés.

Je remercie sincèrement les membres de la Légion royale canadienne de leur apport à nos communautés et à notre souvenir commun. Je leur souhaite une belle continuité.

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Merci, Mme la députée de Richmond. Je cède la parole au député de Saint-Jean et whip adjoint du gouvernement.

**Souligner la contribution de M. Paul Laforest,  
fondateur de la Rencontre des arts**

**M. Dave Turcotte**

**M. Turcotte:** Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je désire rendre hommage à un homme qui a consacré une partie de sa vie à promouvoir les arts visuels. Par son imagination et sa passion, il a su créer un événement d'envergure qui attire plusieurs milliers de visiteurs chaque année. Aujourd'hui, M. Paul Laforest, fier créateur de Rencontre des arts, tire sa révérence après 22 ans d'implication. À titre de député de Saint-Jean, je tiens donc à lui rendre hommage.

Avec sa détermination et sa persévérance, M. Laforest a usé de génie année après année afin de faire connaître cet événement qui a réuni des centaines d'artistes et des milliers d'oeuvres de provenance de partout au Québec et de la planète. L'envergure et la réputation de ce rassemblement culturel de haut niveau sont sans aucun doute intimement liés à M. Laforest. Il a su faire rayonner la culture d'ici et d'ailleurs et ainsi faire connaître Saint-Jean-sur-Richelieu comme une ville réputée pour ses artistes de grand talent. Merci, Paul.

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Merci, M. le député de Saint-Jean. Je cède maintenant la parole au député de Lotbinière-Frontenac, porte-parole en développement économique et whip de l'opposition officielle.

**Souligner la mobilisation citoyenne pour le projet  
de réouverture de la route 112, dans la  
circonscription de Lotbinière-Frontenac**

**M. Laurent Lessard**

**M. Lessard:** Merci, Mme la Présidente. Je profite de l'occasion pour féliciter les quelque 800 personnes qui se sont mobilisées, le 29 octobre dernier, pour demander la réouverture de la route 112 qui est fermée depuis plus de un an. C'est donc la chambre de commerce, qui était présente, les représentants de la Société d'aide au développement des collectivités, les travailleurs de l'industrie. Ce sont aussi les collègues, les institutions, le collègue... le réseau de la santé. L'initiative était donc... Le maire de Thetford, qui est président aussi du centre local de développement, ainsi, donc, que toutes les organisations, ainsi que les citoyens, Mme la Présidente, qui sont actuellement très inquiets du fait que les circuits alternatifs augmentent nécessairement leur insécurité. Alors donc, je tiens à les féliciter, les encourager dans la démarche et de persévérer pour qu'on puisse obtenir le rétablissement prochain de cette route fort importante pour la région. Merci.

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Merci, M. le député de Lotbinière-Frontenac. Cela met fin à la période de déclarations de députés, et je suspends nos travaux.

**Une voix: ...**

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Ah! Excusez, Mme la députée de Champlain. Excusez-moi. Tout le monde...

**Des voix: ...**

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Tout le monde a réagi. Voyez comme on attendait votre déclaration. Alors, je cède la parole à la députée de Champlain. Excusez-moi, madame.

**Souligner le 25e anniversaire de sobriété de M. Yvon Carignan,  
fondateur du centre de thérapie Maison Carignan inc.**

**Mme Noëlla Champagne**

**Mme Champagne:** Merci, Mme la Présidente. Vendredi le 2 novembre dernier, la Maison Carignan a souligné le 25e anniversaire de sobriété de son fondateur, M. Yvon Carignan. Fondée le 5 avril 1989, la Maison Carignan s'est imposée et a acquis au fil des ans une solide notoriété dans le monde des communautés thérapeutiques du Québec. À ce jour, la Maison Carignan a accueilli près de 8 000 personnes — hommes et femmes — ayant des problèmes de toxicomanie et autres dépendances. La maison offre une thérapie basée sur le respect, sur la discipline personnelle et sur une approche psychologique personnalisée.

Je veux donc souligner ici la ténacité et le courage de cet homme qui, conscient de ses propres problématiques, a fait un jour le choix de vivre autrement. Il a vaincu ses peurs et a su persévérer dans la bonne voie. J'ai eu l'honneur de partager ces moments comme présidente d'honneur de cette soirée. L'hommage qui t'a été rendu était fort bien mérité. Bravo, Yvon, à toi et à toute ton équipe!

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Merci, Mme la députée de Champlain.

Là, c'est vrai. Alors, cela met fin aux déclarations de députés, et je suspends nos travaux pour quelques minutes.

*(Suspension de la séance à 9 h 59)*

*(Reprise à 10 h 10)*

**Le Président:** Bon mercredi matin, chers collègues. Nous allons prendre quelques instants pour nous recueillir. Merci. Veuillez vous asseoir. Nous poursuivons les affaires courantes. Aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles.

**Présentation de projets de loi**

M. le leader du gouvernement. M. le leader du gouvernement. M. le leader du gouvernement.

**M. Bédard:** M. le Président, pourriez-vous appeler l'article a de notre feuilleton?

**Projet de loi n° 3**

**Le Président:** Ça va me faire plaisir. Alors, à l'article a du feuilleton, M. le ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne présente le projet de loi n° 3, Loi modifiant la Loi électorale afin de prévoir des élections à date fixe. M. le ministre.

**M. Bernard Drainville**

**M. Drainville:** Alors, merci, M. le Président. Alors, ce projet de loi modifie la Loi électorale afin de prévoir que désormais les élections générales auront lieu à date fixe tous les quatre ans, le dernier lundi du mois de septembre. Merci, M. le Président.

**Des voix: ...**

**Le Président:** Est-ce que l'Assemblée accepte d'être saisie du projet de loi? M. le leader de l'opposition.

**M. Dutil:** Oui, M. le Président. Bien sûr, nous souhaitons que le Directeur général des élections soit là, et je rappelle que nous souhaitons aussi une loi sur le financement des partis politiques municipaux.

**Le Président:** M. le leader du gouvernement.

**M. Bédard:** Ça ne fait pas deux mois, effectivement, on fait beaucoup de choses, et je suis sûr que le leader... je suis convaincu que le leader ne sera pas déçu. Et, comme les premiers projets de loi qui ont été déposés, je l'assure de notre collaboration.

**Le Président:** M. le leader de l'opposition.

**M. Dutil:** Je le soulevais, oui, il y a du travail à faire, mais c'était une question de priorités, tout simplement. Nous estimons qu'il y a urgence au niveau des partis politiques municipaux.

**Le Président:** M. le leader du deuxième groupe d'opposition.

**M. Deltell:** Dans le même ordre d'idée, M. le Président, est-ce que le gouvernement est animé du même esprit, c'est-à-dire faire adopter ça avant la fin des travaux parlementaires, pour le temps des fêtes?

**Le Président:** M. le leader du gouvernement.

**M. Bédard:** Le truc, ça serait que le leader nous donne la date des prochaines élections, donc là on ne serait pas pressés. Autrement dit, cette date-là a une valeur en autant qu'on n'est pas en élection. Donc, nous, nous le souhaitons le plus rapidement possible pour que les Québécois maintenant aient un nouveau régime. Mais, d'ici ce temps-là, nous sommes prêts à collaborer avec tous les groupes d'opposition pour se donner le résultat le plus rapide possible.

Mais disons que nous ne sommes pas comme en matière de contrats publics, l'urgence est moins au rendez-vous, parce qu'à moins de surprise, M. le Président, nous ne devrions pas être en élection d'ici Noël.

#### Mise aux voix

**Le Président:** Est-ce que l'Assemblée accepte d'être saisie de ce projet de loi? Je comprends que...

**Des voix:** ...

**Le Président:** MM. les leaders... Je vous répète: Est-ce que l'Assemblée accepte d'être saisie du projet de loi? Adopté. Adopté.

#### Dépôt de documents

M. le ministre de la Santé.

#### Rapport annuel de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux

**M. Hébert:** M. le Président, j'ai l'honneur de déposer le rapport annuel de gestion 2011-2012 de l'Institut national d'excellence en santé et services sociaux.

**Le Président:** Alors, merci. Ce document est déposé. Alors, évidemment, nous sommes à la rubrique Dépôt des documents.

#### Lettre concernant la prolongation du plan stratégique du DGE jusqu'en 2014

Pour ma part, je dépose une lettre adressée au Directeur général des élections, M. Jacques Drouin, m'informant que le plan stratégique de son organisation, en vigueur depuis 2009, sera prolongé jusqu'en 2014.

#### Rapport sur la mise en application de l'article 90.5 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités dans le cadre de l'élection partielle du 26 août 2012 à Notre-Dame-du-Laus

Je dépose le rapport du Directeur général des élections sur la mise en application de l'article 90.5 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités dans le cadre de l'élection partielle tenue dans la municipalité de Notre-Dame-du-Laus le 26 août 2012.

#### Lettre du président du Parlement wallon, M. Patrick Dupriez, concernant les incidents du 4 septembre 2012 et réponse à cette lettre

Je dépose la lettre que j'ai reçue du président du Parlement wallon, M. Patrick Dupriez, à la suite des événements tragiques de la journée électorale du 4 septembre dernier ainsi que ma réponse à cette lettre.

**Lettre de démission de Mme Christiane Cantin à titre  
de commissaire à la Commission de la fonction publique**

Je vous informe que j'ai reçu... Il y a pas mal de matériel. Je vous informe que j'ai reçu une lettre de Mme Christiane Cantin, commissaire à la Commission de la fonction publique, m'informant de sa démission à ce titre à compter du 13 février 2013.

**Lettre du ministre de la Justice et Procureur général du  
Canada, M. Rob Nicholson, concernant l'avortement**

Je dépose aussi une lettre que m'a adressée le ministre de la Justice et Procureur général du Canada, M. Rob Nicholson, en réponse à la motion adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale le 26 avril 2012 concernant l'avortement.

**Lettre du ministre fédéral des Pêches et des Océans,  
M. Keith Ashfield, concernant le maintien des politiques  
du propriétaire exploitant et de la séparation des flotilles**

Je dépose la lettre que m'a transmise le ministre fédéral des Pêches et des Océans, M. Keith Ashfield, en réponse à la motion adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale le 16 mai 2012 concernant le maintien des politiques du propriétaire exploitant et de la séparation des flotilles.

**Lettre du ministre de la Défense nationale,  
M. Peter MacKay, concernant le centre d'instruction  
d'été des cadets de Sainte-Angèle-de-Laval**

Je dépose aussi la lettre que m'a transmise le ministre de la Défense nationale, M. Peter MacKay, en réponse à la motion adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale le 14 juin 2012 relativement au centre d'instruction d'été des cadets de Sainte-Angèle-de-Laval.

**Décisions du Bureau de l'Assemblée nationale**

Enfin, je dépose trois décisions du Bureau de l'Assemblée nationale.

**Dépôts de rapports de commissions**

**Modification du règlement et des règles  
de fonctionnement de l'Assemblée, composition  
des commissions parlementaires et adoption  
de la liste des présidents de séance**

Je dépose le rapport de la Commission de l'Assemblée nationale qui a siégé hier, mardi le 6 novembre 2012, afin d'apporter des modifications au règlement et aux règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale, ainsi que de procéder à la composition des commissions parlementaires et à l'adoption de la liste des présidents de séance, en application des articles 127 et 139 de notre règlement ici, à l'Assemblée.

Je cède maintenant la parole à la première vice-présidente de l'Assemblée nationale.

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Alors, M. le Président, je propose la motion suivante:

«Que soit adopté le rapport de la Commission de l'Assemblée nationale;

«Que les modifications qu'il apporte au règlement et aux règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale soient en vigueur pour la durée de la 40<sup>e</sup> législature, et ce, malgré une clôture de la session;

«Que soient intégralement consignées au procès verbal de la présente séance les modifications qu'il contient.»

**Mise aux voix du rapport**

**Le Président:** Est-ce que la motion est adoptée?

**Des voix:** Adopté.

**Le Président:** La motion est adoptée.

**Dépôt de pétitions**

À la rubrique Pétitions, j'ai une demande du député de Mercier pour présenter une pétition qui est non conforme. Est-ce que j'ai un consentement pour la présentation de la pétition?

**Des voix: ...**

**Le Président:** Consentement. Alors, M. le député de Mercier, nous vous écoutons.

**Corriger la désindexation des rentes de  
retraite des secteurs public et parapublic  
et intégrer les associations de retraités  
de l'État aux négociations à ce sujet**

**M. Khadir:** Merci, M. le Président. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 3 616 pétitionnaires. Désignation: citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants:

«Considérant que la Commission des finances publiques de l'Assemblée nationale a reconnu la nécessité de trouver un moyen d'atténuer, sinon d'éliminer, la perte de pouvoir d'achat des retraités imputable à la désindexation des rentes pour les années 1982-1999;

«Considérant que le Comité consultatif sur les services aux retraités et les enjeux de l'indexation a pour mandat d'amener les associations de retraités, les syndicats et les associations de cadres à soumettre des propositions communes à ce sujet;

«Considérant que les associations de retraités de l'État ne font pas partie des négociations de leurs régimes de retraite, contrairement aux représentants des retraités dans le secteur privé;

«L'intervention réclamée se résume ainsi:

«Nous, soussignés, citoyens du Québec, demandons à l'Assemblée nationale de corriger la désindexation des rentes de retraite des secteurs public et parapublic; d'exiger du gouvernement le dévoilement des études, évaluations et avis pertinents pour soumettre des propositions réalistes; [enfin] d'intégrer les associations de retraités de l'État aux négociations des régimes de retraite des secteurs public et parapublic.»

M. le Président, je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

**Le Président:** Alors, l'extrait de cette pétition est déposé.

Je vous annonce qu'il n'y a pas de réponses orales aux pétitions ni d'interventions portant sur une violation de droit ou de privilège.

**Questions et réponses orales**

Nous allons donc maintenant procéder à la période de questions et de réponses orales. Et je cède la parole immédiatement à M. le chef de l'opposition. M. le chef de l'opposition.

**Gel des droits de scolarité universitaires**

**M. Jean-Marc Fournier**

**M. Fournier:** Merci, M. le Président. La distribution de bonbons se poursuit. On apprend ce matin que le gel des frais de scolarité va s'appliquer pour une année de plus. Le bonbon coûte 120 millions, M. le Président: 40 millions pour 2012-2013 et 80 millions pour 2013-2014.

Lundi, la première ministre a annoncé que son gouvernement devait faire un budget parce qu'il y avait trop de dépenses et pas assez de revenus. Deux jours plus tard, pas grave, elle dépense 80 millions de plus. Le PQ a déjà décidé de laisser sa marque comme le gouvernement de la dépense.

Comment la première ministre va expliquer à la classe moyenne qu'elle va aller pomper un autre 80 millions dans leurs poches, alors qu'en campagne électorale elle avait pris l'engagement de tenir un sommet avant d'aller chercher plus d'argent dans la poche des Québécois? Pourquoi ne pas avoir tenu parole sur le sommet? Pourquoi dépenser sans compter? Pourquoi payer vos bonbons avec le portefeuille de la classe moyenne?

● (10 h 20) ●

**Le Président:** Mme la première ministre.

**Mme Pauline Marois**

**Mme Marois:** Alors, M. le Président, nous allons respecter les engagements pris à l'égard de la population québécoise. Nous avons dit que nous tiendrions un sommet où toutes les hypothèses seraient sur la table. Il ne faut pas toujours croire ce qui est écrit dans les médias.

Toutes les hypothèses, toutes les hypothèses seront donc sur la table, et nous discuterons franchement avec tous les interlocuteurs du monde de l'éducation, y compris les étudiants, y compris les responsables des universités et des cégeps, y compris les personnes qui sont engagées dans le monde de l'éducation au Québec, M. le Président.

**Le Président:** Première complémentaire, M. le chef de l'opposition.

**M. Jean-Marc Fournier**

**M. Fournier:** Je veux juste bien comprendre, M. le Président, et je demande à la première ministre de me dire si j'ai bien compris. L'étape consiste donc à aller puiser, au moment du budget, 120 millions pour des compensations, mais elle me dit que la décision n'est pas prise, si les compensations devront être versées. Elle me dit qu'au sommet tous ceux qui veulent prendre parole pourront le faire, pas juste la rue; les recteurs ainsi que les contribuables du Québec.

**Le Président:** Mme la première ministre.

**Mme Pauline Marois**

**Mme Marois:** Il y aura un véritable dialogue à l'occasion de la tenue de ce sommet sur l'éducation. Donc, toutes les questions seront abordées, qu'il s'agisse des frais de scolarité, qu'il s'agisse de l'aide financière aux études, qu'il s'agisse du financement des universités, qu'il s'agisse des sources nécessaires pour soutenir l'éducation, les sources financières nécessaires pour soutenir l'éducation, M. le Président.

Nous n'irons pas au sommet en ayant à l'avance pris des décisions et annoncé ce que nous allons faire, contrairement à ce qu'a fait le gouvernement qui nous a précédés en provoquant une crise qu'il a été incapable de résoudre, M. le Président.

**Le Président:** En terminant.

**Mme Marois:** Nous proposons le dialogue et l'ouverture. Et ce sera le cas, M. le Président.

**Le Président:** Deuxième complémentaire, M. le député de... Principale. En principale, M. le député de Laurier-Dorion.

**Durée du gel des droits de scolarité universitaires****M. Gerry Sklavounos**

**M. Sklavounos:** M. le Président, ce que vient de dire la première ministre en cette Chambre n'est pas vrai.

**Le Président:** Je vous arrête là tout de suite. Je vous arrête là tout de suite. Un des éléments importants de notre règlement, c'est qu'on doit prendre la parole de la personne qui parle. J'aimerais que vous retiriez vos propos.

**Une voix:** ...

**Le Président:** Vous retirez votre... vous retirez vos propos? Parfait, merci.

**M. Sklavounos:** ...dire la première ministre ne correspond pas à la vérité. J'ai entre les mains un document, une lettre datée du 5 octobre dernier, signée de la main du ministre et adressée au Conseil supérieur de l'éducation, qui prouve qu'il a l'intention de geler les droits de scolarité. Et ce n'est pas seulement pour 2012-2013, mais bien pour les deux prochaines années, jusqu'en 2013-2014.

Et je vais vous lire un passage: «...je soumetts au comité [...] les conditions relatives aux droits de scolarité[...]. Ces conditions devraient être inscrites dans les règles budgétaires applicables aux universités du Québec pour les années universitaires 2012-2013 [...] 2013-2014.

«Je vous informe que le ministre de l'Enseignement supérieur [...] a l'intention de recommander un gel des droits de scolarité de base au niveau de ceux exigés en 2011-2012...»

Je pense que Mme la première ministre doit corriger son propos.

**Le Président:** M. le ministre de l'Enseignement supérieur.

**M. Pierre Duchesne**

**M. Duchesne:** Je pense qu'il serait bon de donner toute l'information, surtout quand on cite une lettre. D'après ce que je crois, c'est la lettre adressée au Conseil supérieur pour les étudiants étrangers, si je ne m'abuse, qui concerne des ajustements. Ce n'est pas l'ensemble du régime.

Et il faudrait être habitués un peu... Hein, on a changé de gouvernement, on a changé d'allure et on a changé de modèle. Et nous, nous allons préserver l'espace de dialogue avant le sommet et on va s'assurer que la question des droits de scolarité puisse être discutée avant, pendant le sommet, et les décisions se prendront après. On consulte les gens. Alors, voilà la réponse.

Et je pense que vous devez vous... on doit s'assurer que le désir des gens de discuter existe et qu'on a... On va essayer, là, hein? Vous le voyez, là, on change de régime, on va cesser l'affrontement, on va favoriser le dialogue. Merci.

**Le Président:** Première complémentaire, M. le député de Laurier-Dorion.

**M. Gerry Sklavounos**

**M. Sklavounos:** M. le Président, j'aimerais d'abord déposer la lettre. Les rideaux viennent de tomber sur la comédie du ministre, M. le Président. Ce gouvernement nous a habitués: on prend les décisions avant et consulte après, M. le Président. Depuis sa nomination, le ministre de l'Enseignement supérieur ne cesse de parler de son sommet: tout le monde sera là, toutes les questions seront sur la table, et les divers acteurs échangeront paisiblement. Tout est sur la table.

**Document déposé**

**Le Président:** Est-ce qu'il y a consentement? Est-ce qu'il y a consentement pour le dépôt de la lettre?

**Des voix:** ...

**Le Président:** Alors, la lettre... le consentement a été donné. Votre temps de parole est... Votre temps de droit de parole pour l'additionnelle, la complémentaire, est terminé. M. le ministre.

**M. Pierre Duchesne**

**M. Duchesne:** Quand on fait une consultation, on s'assure qu'on consulte toutes les personnes, et on s'assure qu'il y a une consultation qui est véritable, qui n'est pas programmée, qui n'est pas artificielle, qui n'est pas déterminée. Alors, les options sont ouvertes. Alors, je comprends, je comprends qu'on reçoive des questions pour laisser entendre qu'il y a déjà des décisions de prises. Ce n'est pas le cas, ce n'est pas le cas. Et, si...

**Des voix:** ...

**Le Président:** S'il vous plaît! M. le ministre.

**M. Duchesne:** Oui. Ce n'est pas le cas. Et, s'il y a un budget qui se prépare, bien il sera déposé, et tout. Et on s'est assurés, avec la première ministre, avec le ministre des Finances, que toutes les options restent ouvertes. C'est ça, l'approche du dialogue. C'est ça, l'approche d'ouverture. Alors là, moi...

**Le Président:** En terminant.

**M. Duchesne:** ...je laisserai la population juger de notre démarche pour l'instant...

**Le Président:** Deuxième complémentaire, M. le député de Laurier-Dorion.

**M. Gerry Sklavounos**

**M. Sklavounos:** M. le Président, je crois que le ministre signe ses lettres sans les avoir lues. Je l'invite à la relire. On ne connaît pas encore la date du sommet, mais on connaît déjà le résultat. Et ce n'est même plus l'indexation au coût de la vie, tel qu'annoncé en campagne électorale, une nouvelle improvisation de celui qui avait, juste hier... a oublié les cégeps. Le ministre a dit la semaine dernière que les Québécois n'étaient pas naïfs; je suis d'accord.

Est-ce que le ministre, qui jusqu'à hier critiquait la rencontre des partenaires de 2010, aura le courage aujourd'hui d'admettre que les dés de son sommet sont pipés?

**Le Président:** M. le ministre de l'Enseignement supérieur.

**M. Pierre Duchesne**

**M. Duchesne:** Vous savez, moi, j'ai rencontré, pour l'instant, je pense, 15 à 16 groupes, ça va de la Fédération des chambres de commerce aux associations étudiantes, aux recteurs universitaires. Les gens sont heureux, ils sont contents de savoir qu'on les écoute...

**Des voix:** ...

**M. Duchesne:** Oui. Et ils sont...

**Des voix:** ...

**Le Président:** M. le ministre, vous pouvez vous asseoir un peu, là. Je vous ai déjà dit dans ce lieu, mais dans d'autres moments, que le bien ne faisait pas de bruit et que le bruit ne faisait pas de bien. J'entends pas mal de bruit à ma gauche. J'aimerais entendre le ministre. M. le ministre, allez-y.

**M. Duchesne:** M. le Président, je vais répéter parce que je crois qu'on ne me permet pas de m'expliquer, là. Alors...

**Des voix:** ...

**Le Président:** M. le ministre, allez-y.

**M. Duchesne:** J'ai rencontré plus de 15 groupes, M. le Président. J'ai rencontré plus de 15 groupes. Ça va de la Fédération des chambres de commerce aux associations étudiantes, aux recteurs, aux syndicats des profs, à des gens qui sont associés de façon large au milieu de l'éducation. Ces gens-là étaient exaspérés, tannés du climat d'affrontement qui était entretenu par l'ancien gouvernement. On a voulu gérer une situation complexe à partir de solutions simples.

**Le Président:** Principale, M. le député de Rivière-du-Loup.

### Stratégie de développement économique et de création d'emplois

#### M. Jean D'Amour

**M. D'Amour:** Alors, merci. Merci beaucoup, M. le Président. Depuis les dernières élections du 4 septembre dernier, l'avenir économique du Québec est incertain comme rarement dans l'histoire. En quelques jours seulement, en quelques jours seulement: 800 emplois perdus à Bécancour, 500 emplois perdus à Asbestos, 300 emplois perdus à Thetford. L'industrie minière est inquiète, les travailleurs du Québec sont aussi inquiets. Plusieurs minières, d'ailleurs, remettent en question des centaines de millions de dollars d'investissement. Les communautés nordiques s'interrogent, et pour cause: l'hypothétique secrétariat au développement nordique remplace la Société du Plan Nord et sera localisé à Québec plutôt que dans le Nord.

Devant cette improvisation de mauvais goût, devant cette vision... cette absence de vision du gouvernement, on s'attendait à une lueur d'espoir lors du discours inaugural, mais rien: une coquille vide, aucun espoir sur le plan minier et aucun espoir sur le plan économique.

Au-delà des fermetures et des moratoires, que dit la ministre aux travailleurs et aux membres de leurs familles qui en dépendent?

• (10 h 30) •

**Le Président:** Mme la ministre des Ressources naturelles.

#### Mme Martine Ouellet

**Mme Ouellet:** Oui. Merci, M. le Président. Je pense que la vision qu'a amenée le nouveau gouvernement sur toute la question du développement est une vision beaucoup plus porteuse d'avenir que de dilapidation des ressources naturelles. Je pense que le député de Rivière-du-Loup devrait aussi faire attention à ses propos. Dans le cas de Bécancour et de la centrale, du déclassement et du démantèlement de la centrale nucléaire de Gentilly, ce n'est pas 800 pertes d'emploi, parce que les employés seront relocalisés. Ça fait qu'il faut faire attention pour ne pas dire n'importe quoi.

Donc, le présent gouvernement va faire du développement économique responsable, du développement économique qui va profiter à l'ensemble de la collectivité et non pas seulement qu'à quelques intérêts privés. Et c'est ça, la vision d'avenir pour le nouveau gouvernement.

**Le Président:** Première complémentaire, M. le député de Rivière-du-Loup—Témiscouata.

#### M. Jean D'Amour

**M. D'Amour:** M. le Président, ce n'est pas que le gouvernement de la dépense qui est devant nous, c'est aussi le gouvernement de l'inaction économique et le gouvernement du chômage, M. le Président. Pas vraiment de réponse claire à l'égard des travailleurs. On se souvient du discours de la dernière campagne électorale, et aujourd'hui, bien c'est le néant. On assiste à un spectacle d'improvisation tout à fait désolant. Alors, encore une fois, le gouvernement n'a pas de plan d'action.

Est-ce que la ministre a l'intention d'inscrire le taux de chômage du Québec dans le livre des records Guinness, M. le Président?

**Le Président:** Mme la ministre des Ressources naturelles.

#### Mme Martine Ouellet

**Mme Ouellet:** Merci, M. le Président. Moi, à la place du député de Rivière-du-Loup, je me garderais une petite gêne, parce que, dans le livre des records Guinness, c'est l'ancien premier ministre, M. Jean Charest, qui s'est inscrit comme le pire endetteur du Québec. Ça fait qu'en termes de développement économique on n'a pas tellement de leçons à recevoir des gens d'en face.

Moi, je peux vous dire qu'en termes de contrôle des dépenses l'exemple de l'ancien gouvernement libéral n'est vraiment pas un exemple à suivre. Et les difficultés avec lesquelles se retrouve mon collègue des Finances actuellement est le legs et l'héritage de l'ancien gouvernement libéral. Ça fait qu'il me semble que je me garderais une petite gêne.

**Le Président:** Deuxième complémentaire, M. le député de Rivière-du-Loup—Témiscouata.

**M. Jean D'Amour**

**M. D'Amour:** Vous me permettez, M. le Président, de citer un autre premier ministre, Jacques Parizeau, celui-là, qui disait que le taux de redevances prévu par l'ancien gouvernement était un équilibre qui créait des emplois au Québec, qui était important pour le Québec. D'ailleurs, la ministre devrait s'en inspirer aujourd'hui.

Alors, à ce niveau, le Parti québécois dépense, dépense, dépense. Et on est devant un projet de société qui prévoit des investissements importants. On parlait à l'époque de 80 milliards d'investissements privés et publics au Québec au cours des prochaines années, une moyenne de 20 000 emplois, M. le Président. On en est bien loin aujourd'hui.

Peut-elle au moins nous parler de sa stratégie? Peut-elle au moins parler aux travailleurs et aux travailleuses du...

**Le Président:** ...des Finances. M. le ministre des Finances.

**M. Nicolas Marceau**

**M. Marceau:** M. le Président, quant aux dépenses, je peux vous assurer que c'est la stratégie privilégiée de notre gouvernement pour le retour à l'équilibre budgétaire l'an prochain, et, M. le Président, donc, nous allons contrôler les dépenses.

Et, quant à ce qui s'est passé ces dernières années dans notre économie puis au plan des finances publiques, tout ce que j'ai à dire là-dessus, M. le Président, c'est que nous avons hérité d'un dépassement de 1,6 milliard cette année, là, on a hérité de ça, et là, là, le gâchis que nous sommes à nettoyer, les pots cassés qu'on est à recoller, c'est l'héritage de l'ancien gouvernement, M. le Président.

**Le Président:** Principale, M. le chef du deuxième groupe d'opposition.

**Financement des universités**

**M. François Legault**

**M. Legault:** M. le Président, l'avenir de notre société va beaucoup passer par la qualité de nos universités. Or, lors de la dernière crise étudiante, le printemps dernier, la grande absente des débats, ça a été justement la qualité de nos universités. Quand on parle de nos universités, il y a deux questions qu'il faut se poser, la première question, c'est: Combien y a-t-il de sous-financement?, la deuxième question: Qui va payer?, en gardant en tête que les Québécois sont déjà les plus taxés en Amérique du Nord.

Or, M. le Président, on a un nouveau ministre de l'Enseignement supérieur qui nous dit qu'il doute du sous-financement. Moi, là, j'ai suivi la politique depuis une quarantaine d'années, je n'ai jamais vu ça, jamais vu ça. Tous les ministres de l'Éducation — puis j'inclus la première ministre actuelle lorsqu'elle était ministre de l'Éducation — sont toujours en demande auprès du Conseil du trésor pour qu'on puisse mieux financer nos universités, qu'elles soient plus compétitives avec l'Université de Toronto, de Colombie-Britannique, de Calgary, les grandes universités américaines. Donc, je tombe à terre de voir, le nouveau ministre de l'Enseignement supérieur, son approche, là, surprenante de juste parler du gel.

Moi, j'ai une question simple pour la première ministre: Est-ce qu'elle peut nous dire si elle, elle doute du sous-financement des universités?

**Le Président:** M. le ministre de l'Enseignement supérieur.

**M. Pierre Duchesne**

**M. Duchesne:** Il se dit bien des choses, M. le Président. Et je viens de recevoir...

**Des voix:** ...

**Le Président:** M. le leader du gouvernement.

**M. Bédard:** J'ai l'impression que les groupes d'opposition ont une affection particulière pour le ministre de l'Éducation, mais on aimerait...

**Des voix:** ...

**M. Bédard:** ...supérieure, excusez-moi, mais on aimerait qu'ils le montrent autrement que par des cris et de la gesticulation, M. le Président.

**Le Président:** M. le leader de l'opposition.

**M. Dutil:** M. le Président, M. le Président, bien honnêtement, on nous avait habitués, de l'autre côté, à répondre à des questions alors qu'il y avait pas mal de bruit de ce côté-ci. Je pense qu'on est très raisonnables devant les réponses du ministre, là.

**Le Président:** Moi, j'aimerais entendre la réponse du ministre. M. le leader du deuxième groupe d'opposition.

**M. Deltell:** M. le Président, je n'ai strictement rien contre mon ancien collègue et actuel ministre de l'Enseignement supérieur, mais la question était posée à la première ministre.

**Le Président:** Maintenant, comme on le sait, le gouvernement peut choisir quel ministre il désigne pour répondre à la question, et c'est le ministre de l'Enseignement supérieur qui a été désigné. M. le ministre.

**M. Duchesne:** Merci, M. le Président, de me permettre de répondre à la question. Vous savez, il se dit beaucoup de choses, et il faut s'assurer de bien citer les sources. J'ai appris ça de mon ancien métier. Le député de Laurier-Dorion nous parlait d'une lettre. C'est une lettre qui concerne les étudiants étrangers, qui ne concerne pas les droits de scolarité à venir. Il faudrait préciser et citer la source, je pense que ça aiderait à éclairer le débat plutôt qu'à susciter...

**Des voix:** ...

**M. Duchesne:** ...plutôt qu'à susciter du trouble.

À l'égard de la question sur le sous-financement, elle est importante, le chef de la deuxième opposition a tout à fait raison, il faut recevoir cet ensemble de problématiques là parce que, il le sait par ses anciennes fonctions, le gouvernement du Québec donne énormément d'argent aux universités et le ministre de l'Enseignement supérieur doit aussi être celui qui veille à l'argent du public et qu'il soit dépensé, investi correctement. Alors, quand on nous dit qu'il y a une question qui revient constamment sur le sous-financement, je la reçois.

**Le Président:** En terminant.

**M. Duchesne:** On attend maintenant, en prévision du sommet, d'avoir l'ensemble des études. C'est tout.

**Le Président:** Première complémentaire, M. le chef du deuxième groupe d'opposition.

#### **M. François Legault**

**M. Legault:** M. le Président, le ministre est nouveau, là, c'est pour ça que je pose la question à la première ministre, qui a de l'expérience, là.

Question bien concrète, bien concrète: Est-ce qu'elle doute que l'Université de Montréal a moins de ressources que l'Université de Toronto? Est-ce qu'elle doute que l'Université Laval ici, à Québec, a moins de ressources que l'Université de Calgary? C'est ça que je lui demande.

**Le Président:** Mme la première ministre.

#### **Mme Pauline Marois**

**Mme Marois:** Alors, vous avez entendu les propos du ministre de l'Enseignement supérieur, que j'appuie sans réserve. Il y aura, à l'occasion du sommet, des débats sur le financement des universités. De fait, pendant un certain temps, des études nous amenaient à conclure qu'il y aurait un certain sous-financement des universités québécoises par rapport aux universités canadiennes. Cependant, une dernière étude produite par le ministère de l'Éducation nous indique que cet écart ne serait pas de l'ordre de celui qui a été mentionné. Au contraire, le financement par élève serait même supérieur dans le cas des étudiants québécois. Alors, tout ça sera débattu au sommet, M. le Président...

**Le Président:** En terminant.

**Mme Marois:** ...et les recteurs d'université pourront tout à fait présenter leur point de vue sans aucune réserve, M. le...

**Le Président:** Deuxième complémentaire, M. le chef du deuxième groupe d'opposition.

#### **M. François Legault**

**M. Legault:** M. le Président, à part la FEUQ puis la FECQ, là, la première ministre, là, puis le ministre sont tout seuls dans leur camp. Même la chef de Québec solidaire dit qu'il y a un sous-financement, M. le Président.

Ma question était très concrète, là: Est-ce qu'elle pense, oui ou non, que l'Université de Montréal a des ressources comparables à l'Université de Toronto?

**Le Président:** Mme la première ministre.

**Mme Pauline Marois**

**Mme Marois:** Plus généralement, M. le Président, vous comprendrez que nous sommes unanimes ici, j'en suis persuadée, à souhaiter que nos universités soient les meilleures, et qu'on fasse les meilleurs choix, et qu'on investisse en éducation encore davantage que ce que l'on a fait jusqu'à maintenant, puisque, comme société, c'est un choix incontournable, à mon point de vue. Les sociétés qui réussissent, les sociétés qui créent de la richesse sont les sociétés qui investissent en éducation.

Cela étant, on peut quand même accepter de se poser un certain nombre de questions sur le financement actuel des universités et on les fera, les comparaisons. Et, de toute façon, les oppositions seront invitées, M. le ministre, à participer au sommet sur l'éducation. Alors, ils pourront donner leur point de vue, M. le Président.

● (10 h 40) ●

**Le Président:** En terminant...

**Des voix:** ...

**Le Président:** En principale, Mme la députée de Groulx.

**Plan d'action pour le renforcement de la première ligne de soins****Mme Hélène Daneault**

**Mme Daneault:** Merci, M. le Président. Malgré les 31 milliards investis dans le réseau de la santé chaque année, 2 millions de Québécois n'ont toujours pas de médecin de famille et le temps d'attente moyen dans les urgences dépasse les 17 heures. Claude Castonguay a dit récemment qu'il faut revoir de fond en comble l'organisation du réseau de la santé et que des économies majeures peuvent être réalisées.

Le plan présenté par le ministre de la Santé est nettement insuffisant. Il faut aller plus loin que la simple création de 50 nouveaux groupes de médecins de famille. En fait, pas un mot sur la révision du financement des omnipraticiens ni sur la diminution de la bureaucratie.

La création de corridors d'accès prioritaire reliant les groupes de médecins de famille à différents spécialistes ainsi qu'à différents plateaux techniques permettrait d'accélérer le traitement des patients tout en diminuant la pression sur les urgences et en réduisant le coût relié au dédoublement d'actes médicaux, et ce, à coût nul.

Quelles mesures le ministre entend-il prendre...

**Le Président:** M. le ministre de la Santé.

**M. Réjean Hébert**

**M. Hébert:** M. le Président, nous avons annoncé un plan en cinq points pour améliorer l'accès aux médecins de famille et à la première ligne en général. Nous voulons, bien sûr, compléter le réseau des groupes de médecins de famille en en créant 50 nouveaux, mais nous voulons aussi intégrer dans ces groupes de médecins de famille d'autres professionnels de la santé qui pourront contribuer à assurer un suivi adéquat aux personnes victimes de... maladies chroniques.

Nous avons également annoncé un investissement majeur pour faire en sorte qu'on entre dans le XXI<sup>e</sup> siècle et que les médecins de famille aient accès à un dossier médical électronique de façon à ce que, justement, ils puissent prescrire les examens de laboratoire et recevoir les résultats de ces examens de façon instantanée tout en pouvant avoir des prescriptions également électroniques.

Toutes ces mesures, en plus de l'attraction des jeunes médecins vers la médecine de famille, pourront faire en sorte que le Québec et les citoyens du Québec auront accès à un médecin de famille dans les quatre années qui s'en viennent. Et, pour les deux prochaines années, c'est 750 000 nouveaux citoyens qui auront accès à un médecin de famille. Nous avons également travaillé à ce que la priorité soit donnée à la pratique en cabinet et que, justement, il puisse y avoir des corridors entre les médecins de famille et les spécialistes.

**Le Président:** En terminant...

**Des voix:** ...

**Le Président:** Première complémentaire, Mme la députée de Groulx.

**Mme Hélène Daneault**

**Mme Daneault:** M. le Président, il est inconcevable qu'encore aujourd'hui je doive référer mes patients à l'urgence pour obtenir un examen de laboratoire ou de radiologie dans un délai raisonnable.

Quand le ministre agira-t-il et exigera-t-il des directeurs généraux des établissements d'obtenir ces corridors d'accès prioritaire pour les médecins pratiquant en groupe de médecins de famille?

**Le Président:** M. le ministre de la Santé.

**M. Réjean Hébert**

**M. Hébert:** M. le Président, les centres de santé et de services sociaux se sont mis à la tâche pour faciliter, justement, l'accès des médecins de famille à des examens de laboratoire. Et je voudrais vous rappeler que M. Castonguay a appuyé la grande majorité des mesures que nous avons mises en place et que nous nous apprêtons à mettre en place.

Et je voudrais rappeler d'ailleurs à cette Chambre et à M. Castonguay que la rémunération mixte chez les médecins de famille existe déjà et que nous allons amplifier la rémunération à capitation, c'est-à-dire inciter les médecins de famille à prendre de plus en plus de patients, en se servant de l'outil de la rémunération pour faire en sorte que les médecins de famille soient incités à prendre de nouveaux patients, en plus des mesures des autres professionnels qui nous permettent... puis ils vont dégager les médecins de famille. Cela nous permettra de réaliser nos objectifs, M. le Président.

**Le Président:** Deuxième complémentaire, Mme la députée de Groulx.

**Mme Hélène Daneault**

**Mme Daneault:** Je répète ma question au ministre: Comment se fait-il qu'aujourd'hui on soit encore obligés, comme médecins, d'envoyer nos patients à l'urgence pour avoir des examens de laboratoire, des examens de radiologie dans un délai raisonnable? On n'a pas accès actuellement.

Et c'est facile de régler le problème. Vous n'avez qu'à envoyer une lettre à chacun des différents directeurs généraux d'hôpitaux pour que, demain matin, on nous réserve ces plages-là, et qu'on puisse accélérer le traitement, et qu'on puisse diminuer les coûts santé et le dédoublement d'actes médicaux.

**Le Président:** M. le ministre de la Santé.

**M. Réjean Hébert**

**M. Hébert:** M. le Président, la réponse est très simple, c'est parce que nous sortons de neuf ans de torpeur libérale, où la priorité n'a pas été accordée à la première ligne et à l'accès à la première ligne. Les centres de services sociaux vont se mettre en action pour que justement cet accès aux examens de laboratoire... ou les examens de radiologie soient faits dans les plus brefs délais. Et je pense que cette stratégie va nous permettre et va permettre aux médecins de famille d'être en mesure de bien suivre leurs patients et d'être en mesure d'être beaucoup plus efficaces dans leurs traitements.

**Le Président:** M. le chef de l'opposition officielle, en principale.

**Lettre concernant les droits de scolarité universitaires****M. Jean-Marc Fournier**

**M. Fournier:** Monsieur, j'ai posé une question à la première ministre tantôt, et elle m'a dit qu'il n'y avait aucune décision qui ne serait prise avant le sommet. Notre collègue s'est levé et a déposé en cette Chambre une lettre du ministre de l'Enseignement supérieur qui dit ceci... lettre dont il nous dit qu'elle porte sur les étudiants étrangers, elle dit ceci, cette lettre qu'il a signée: «...je soumetts au comité [...] les conditions relatives aux droits de scolarité de base exigés de tous les étudiants inscrits à l'enseignement universitaire, de même que celles portant sur les [...] étudiants étrangers. Ces conditions devraient être inscrites dans les règles budgétaires applicables aux universités du Québec pour les années [...] 2012-2013 et 2013-2014.

«Je vous informe que le ministère de l'Enseignement [...] a l'intention de recommander un gel des droits de scolarité [sur la base des niveaux] exigés en 2011-2012...»

Ça ne fait pas une semaine qu'on siège, M. le Président, la première ministre et le ministre de l'Enseignement supérieur nous ont trompés en cette Chambre. Qu'ils s'excusent!

**Le Président:** M. le chef de l'opposition, la conclusion à laquelle vous êtes arrivé ou celle que vous tirez, en tout cas, ne peut pas être acceptable dans nos travaux. Je vous demanderais de reformuler, à tout le moins, votre question.

**M. Fournier:** M. le Président, je vais au moins leur demander de dire la vérité maintenant.

**Le Président:** On ne peut pas imputer de motifs indignes à personne ici. M. le ministre de l'Enseignement supérieur.

**M. Pierre Duchesne**

**M. Duchesne:** Alors, ça me semble assez clair, hein? Je pense qu'on a présenté...

**Des voix:** ...

**Le Président:** S'il vous plaît! M. le ministre.

**M. Duchesne:** On aime créer du trouble à partir d'une lettre qui est mal citée. Ce n'est pas compliqué. Alors...

**Des voix:** ...

**Le Président:** M. le leader du gouvernement.

**M. Bédard:** Oui. Effectivement, pour moi, il va neiger, effectivement. Regardez, là, on sort une lettre d'un chapeau, qui porte sur les étudiants étrangers. Là, on est en train de donner la réponse, au moins qu'on se force pour l'entendre, là. Je n'irai pas jusqu'à dire qu'on a tenté d'induire la Chambre en erreur, mais au moins, de ce côté... de l'autre côté, le député en question puis tout le groupe de l'autre côté, qu'ils écoutent au moins la réponse du ministre.

**Le Président:** S'il vous plaît, M. le ministre.

**M. Duchesne:** La lettre concerne les étudiants étrangers et les étudiants canadiens, elle ne concerne pas l'ensemble des étudiants. Il est très clair, nous nous sommes assurés que les conditions dans lesquelles le forum, le sommet se déroulerait seraient des conditions généreuses qui donneraient tout l'espace au débat.

Alors, il faudrait citer la lettre correctement. Ça concerne les étudiants étrangers, les étudiants canadiens parce qu'il y a un régime différent qui est appliqué, c'est tout. Pour le reste, les droits de scolarité seront discutés, toutes les options seront sur la table, quoi qu'en dise l'opposition officielle. Merci.

**Le Président:** Première complémentaire, M. le chef de l'opposition officielle.

#### **M. Jean-Marc Fournier**

**M. Fournier:** La lettre ne peut pas être plus claire. Le premier paragraphe parle, pour tous les étudiants, du gel, des règles pour 2012-2013, 2013-2014; deuxième paragraphe, le gel pour les Québécois; troisième paragraphe, la hausse pour les étrangers puis les Canadiens. Vous avez décidé du gel pour les étudiants québécois. Il n'y a pas eu de sommet, les dés sont pipés d'avance. Vous avez trompé les électeurs lors de la dernière campagne électorale.

**Des voix:** ...

● (10 h 50) ●

**Le Président:** S'il vous plaît!

**Des voix:** ...

**Le Président:** S'il vous plaît! M. le député de Louis-Hébert. M. le chef de l'opposition officielle. Encore une fois, je vous ai dit tout à l'heure, on ne peut pas imputer de motifs indignes à quiconque dans cette Chambre. Alors, je vous le redis...

**Des voix:** ...

**Le Président:** ...je vous le redis, j'aimerais que vous en teniez compte, et...

**Une voix:** ...

**Le Président:** S'il vous plaît, M. le ministre.

**Une voix:** ...

**Le Président:** M. le ministre de la...

**Des voix:** ...

**Le Président:** M. le leader du gouvernement.

#### **M. Stéphane Bédard**

**M. Bédard:** Écoutez, le ministre a donné les explications par rapport à la lettre. Je comprends que l'ancien ministre n'avait pas l'habitude de bien suivre ses dossiers, il nous l'a bien démontré, d'ailleurs, à l'époque de l'ilot Voyageur. Mais, avant d'imputer des motifs indignes, là, je l'invite à bien lire les lettres, mais surtout à bien comprendre les réponses. Alors, le ministre a été on ne peut plus clair sur l'application de la lettre. Il y aura effectivement un sommet qui va porter sur l'ensemble des thèmes, et les dés ne sont pas pipés à l'avance, nous sommes au Parti québécois, ici, M. le Président.

**Le Président:** Deuxième complémentaire, M. le chef de l'opposition.

**M. Jean-Marc Fournier**

**M. Fournier:** Est-ce que la première ministre va s'assurer qu'une lettre défaisant celle-ci soit signée dans les prochaines heures? La première ministre.

**Le Président:** M. le leader du gouvernement.

**M. Stéphane Bédard**

**M. Bédard:** Écoutez, on va être bons joueurs, là, le député vient de se rendre compte de son erreur, le chef de l'opposition, là. Alors...

**Des voix:** ...

**M. Bédard:** Alors, le pétard était mouillé, là. On s'en est tous rendu compte, là.

**Des voix:** ...

**M. Bédard:** Mais je tiens quand même à le...

**Le Président:** S'il vous plaît!

**Des voix:** ...

**Le Président:** S'il vous plaît! S'il vous plaît. Il y a eu dépôt du projet...

**Des voix:** ...

**Le Président:** S'il vous plaît. Il y a eu dépôt de la lettre. M. le leader.

**M. Bédard:** Il ne passera pas en analyse de texte, M. le Président, j'ai l'impression, effectivement. Mais, pour le reste, la chance qu'il a, c'est qu'il ne fait pas partie de la course au leadership, donc ce pétard mouillé n'aura pas beaucoup de conséquences sur la suite des choses au Parti libéral, M. le Président.

**Le Président:** Principale, M. le leader du deuxième groupe d'opposition.

**Plafonnement des dépenses électorales****M. Gérard Deltell**

**M. Deltell:** Merci, M. le Président. M. le Président, le projet de loi n° 2, déposé hier par le ministre des Institutions démocratiques, nous a laissés sur notre appétit. Évidemment, nous sommes d'accord avec le principe de réduire les contributions à 100 \$. Notre chemin est différent du gouvernement, mais on va jaser, on va s'entendre.

Par contre, on a été très déçus de remarquer qu'on laisse le plafond des dépenses électorales tel quel. Je tiens à rappeler à cette Chambre, M. le Président, qu'au cours de la dernière campagne électorale les partis politiques pouvaient dépenser 11 485 722 \$. Nous estimons que c'est beaucoup trop et qu'il faut réduire ce plafond-là.

D'ailleurs, M. le Président, la proposition du gouvernement est bancal parce que, si on baisse les contributions des citoyens mais, en même temps, on maintient le plafond, on crée beaucoup plus de pression pour aller chercher de l'argent. Pourquoi? Parce qu'il va falloir plus d'argent pour monter le plafond, alors que, si vous baissez le plafond à 4 millions tel qu'on le propose, là on crée un équilibre qui est acceptable.

M. le Président, pourquoi les héritiers de René Lévesque refusent de baisser le plafond des dépenses électorales?

**Le Président:** M. le ministre responsable des Institutions démocratiques.

**M. Bernard Drainville**

**M. Drainville:** M. le Président, ce qu'on a dit hier, lorsqu'on a déposé le projet de loi, c'est qu'on est prêts à regarder la question des dépenses mais après Noël. Compte tenu...

**Des voix:** ...

**M. Drainville:** Compte tenu du fait... compte tenu du fait qu'on a peu de temps pour faire adopter le projet de loi n° 2, nous, on pense qu'il faut se concentrer sur la question du financement.

Quels sont les problèmes qui ont été identifiés récemment, notamment devant la commission Charbonneau? C'est le problème des prête-noms et le problème des gros collecteurs de fonds. Et on pense qu'avec le projet de loi n° 2 on s'attaque à

ces deux problèmes-là, en vertu d'ailleurs d'un engagement électoral que nous avons pris comme parti. Alors, nous, M. le Président, on a l'intention de tenir parole. On a pris un engagement auprès des Québécois, on a déposé le projet de loi n° 2 et maintenant on souhaite qu'il soit adopté avant Noël.

La question qui se pose maintenant, c'est: Est-ce que la CAQ, est-ce que l'opposition officielle, le PLQ, et les autres formations politiques vont nous appuyer dans cette volonté de faire adopter le projet de loi n° 2 d'ici Noël? Réglons d'abord la question du financement, réglons d'abord la question des revenus, attaquons-nous aux prête-noms, cassons le pouvoir des collecteurs de fonds, puis on regardera la question des dépenses après Noël.

**Le Président:** Première complémentaire, M. le leader du deuxième groupe d'opposition.

**M. Gérard Deltell**

**M. Deltell:** M. le Président, tant qu'on maintient le plafond à 11,5 millions de dollars on met de la pression, énormément de pression sur les collecteurs de fonds. Ce que vous voulez combattre, vous l'accentuez par votre proposition actuelle. Vous devez réduire le plafond.

Et, c'est tout simple, M. le Président, j'invite le ministre à faire du copier-coller sur le projet de loi n° 190 qu'on a déposé la semaine dernière. Qu'il prenne l'article 7 et qu'il fasse du copier-coller. C'est écrit noir sur blanc, c'est simple comme bonjour, on est capables de l'adopter en deux minutes.

Est-ce que le ministre est d'accord avec cette proposition-là?

**Le Président:** M. le ministre responsable des Institutions démocratiques.

**M. Bernard Drainville**

**M. Drainville:** M. le Président, on est très heureux, nous, de l'offre de collaboration que la CAQ nous a faite jusqu'à maintenant sur la proposition du 100 \$. Je ne vais pas, aujourd'hui, me lancer dans une critique du projet de loi qui a été déposé par la CAQ, mais je note au passage que le montant des dépenses qui est fixé, qui est souhaité par la CAQ est irréaliste parce qu'il ne permettrait pas aux différentes formations politiques qui sont ici présentes et à d'autres à venir possiblement de faire campagne à la grandeur du territoire québécois. Alors, nous, on pense qu'une campagne électorale nationale, ça doit couvrir l'ensemble des régions du Québec. Et on va s'organiser...

**Le Président:** En terminant.

**M. Drainville:** ...si on touche aux dépenses, quand on va y toucher, on va s'assurer qu'on puisse faire campagne partout au Québec.

**Le Président:** Deuxième complémentaire, M. le leader du deuxième groupe d'opposition.

**M. Gérard Deltell**

**M. Deltell:** Merci, M. le Président. M. le Président, la question du plafond est très simple. Puisque le gouvernement contribue de rembourser à 50 % les dépenses électorales, si le plafond est élevé, ça va coûter beaucoup plus cher aux contribuables. Baissez le plafond, les contribuables vont épargner.

M. le Président, est-ce que le Parti québécois est d'accord avec le fait que les contribuables paient moins d'impôt pour... concernant les campagnes électorales? Les Québécois vont sauver de l'argent avec notre proposition. Êtes-vous d'accord avec ça?

**Le Président:** M. le ministre responsable des Institutions démocratiques.

**M. Bernard Drainville**

**M. Drainville:** Bien, M. le Président, moi, je suis très content que le député de la CAQ, le député de Chauveau, soulève la question des fonds publics, soulève la question des contribuables, parce que justement le projet de loi n° 2 a plusieurs forces, plusieurs avantages, mais un de ses avantages, c'est justement de procéder à un changement des règles du jeu d'une façon telle que ça va se faire essentiellement à coût nul pour le contribuable. Alors, si la préoccupation de la CAQ, c'est de respecter la capacité de payer des contribuables, c'est de s'assurer que les mesures se fassent le plus possible à coût nul, bien votez pour le projet de loi n° 2, aidez-nous à l'adopter d'ici Noël.

**Le Président:** En terminant.

**M. Drainville:** Et j'en profite également pour demander aux gens de l'opposition officielle de voter...

**Le Président:** M. le leader de l'opposition, en principale.

**Règles encadrant la campagne de financement du Parti québécois****M. Robert Dutil**

**M. Dutil:** Bien, justement, M. le Président, le ministre responsable des Institutions démocratiques nous a tarabiscoté toute une histoire sur les failles abyssales du système de financement des partis politiques actuel. Il a fait fi des cinq lois que nous avons adoptées à l'unanimité en 2010, alors que lui-même présidait la commission parlementaire qui les a étudiées, et dont l'une précisément était là pour résoudre le problème des prête-noms, problème qui nous semble résolu. Il nous martèle néanmoins depuis des semaines qu'il a découvert la solution parfaite.

Ainsi, quelle ne fut pas notre surprise d'apprendre pas plus tard que lundi que le Parti québécois se lance dans un blitz de financement d'ici le 31 décembre sous le couvert de la loi actuelle qu'il décrit comme étant inadéquate.

Que peut-il nous dire pour expliquer cette incohérence et ces difficultés? Pourquoi encore une fois, au gouvernement péquiste, les bottines ne suivent pas les babines?

**Le Président:** M. le ministre responsable des Institutions démocratiques.

**M. Bernard Drainville**

**M. Drainville:** M. le Président, les règles s'appliquent tant et aussi longtemps qu'elles ne sont pas modifiées. Alors, nous, actuellement, nous respectons les règles. On sort d'une campagne électorale qui a coûté cher, je pense qu'elle a coûté cher à tous les partis qui sont ici présents. On a effectivement...

**Des voix: ...**

**M. Drainville:** On a effectivement, M. le Président, un manque à gagner, et nous allons, en vertu des règles actuelles, le combler. Il n'y a rien d'extraordinaire là-dedans. Un blitz de financement en fin d'année, on en fait toujours. Et je serais curieux de savoir, M. le Président, si nous sommes les seuls en cette Chambre à faire un blitz de financement en fin d'année.

Maintenant, la question qui se pose, M. le Président, c'est la suivante. Nous, on a déposé un projet de loi, le projet de loi n° 2, qui propose de changer les règles du jeu. Si vous êtes d'accord avec nous, on va les changer tous ensemble.

La question qui se pose actuellement, c'est la suivante. On a une volonté, nous, de notre côté, de changer les règles du jeu, de régler le problème des prête-noms, qui a été abondamment documenté ces dernières années, notamment devant la commission Charbonneau, dans un cas bien connu qui implique l'ex-vice-première ministre Mme Normandeau. Alors, nous, on propose une solution...

**Le Président:** En terminant.

**M. Drainville:** ...à ce problème des prête-noms. On demande au Parti libéral du Québec: Allez-vous...

● (11 heures) ●

**Le Président:** Première complémentaire, M. le leader de l'opposition.

**M. Robert Dutil**

**M. Dutil:** M. le Président, nous avons déjà mentionné que nous sommes prêts à discuter et à accepter de discuter à fond, mais vraiment à fond non seulement du niveau du don individuel, mais également du plafonnement de l'ensemble des dépenses électorales. Nous l'avons mentionné. Ce qui nous semble absolument incohérent et inacceptable, c'est: Comment peut-on démoniser une loi, comme le ministre l'a fait, et dire: On va quand même l'utiliser pendant 40 jours, nous autres, cette loi-là qui n'a pas de bon sens, et qui est démonisée, et qu'on devrait mettre au panier?

Comment on peut concilier de vouloir mettre au panier une loi...

**Le Président:** M. le ministre responsable des Institutions démocratiques.

**M. Bernard Drainville**

**M. Drainville:** M. le Président, je vais citer *Le Devoir*, 9 octobre 2012. Il est question du témoignage de M. Zambito devant la commission Charbonneau: «M. Zambito soutient avoir organisé en 2008 une soirée de financement fort lucrative pour le compte de l'ex-vice-première ministre et ex-ministre des Affaires municipales du Québec, Nathalie Normandeau.

«Il dit avoir amassé 110 000 \$ en dons et avoir utilisé un système de prête-noms pour contourner la limite légale des dons aux partis politiques, qui est fixée à 3 000 \$.»

M. le Président, on veut régler le problème des prête-noms. On a un bon projet de loi qui se propose de le faire. La seule question qui reste en suspens actuellement, c'est: Est-ce que l'opposition officielle, est-ce que le Parti libéral va souhaiter laver son honneur...

**Le Président:** En terminant.

**M. Drainville:** ...blanchir son nom? Est-ce qu'il va voter pour le projet de loi n° 2?

**Le Président:** Deuxième complémentaire, M. le leader de l'opposition.

**M. Robert Dutil**

**M. Dutil:** M. le Président, je vous ferai remarquer que je n'ai pas reçu le début du commencement d'une réponse sur la question que j'ai posée. Comment on peut, en toute logique, utiliser une loi qu'on décrit comme étant mauvaise? Moi, j'ai une solution à proposer au Parti québécois, elle est très simple: qu'ils fassent donc un moratoire — ils sont habitués à ça — qu'ils fassent un moratoire sur la loi actuelle du financement des partis politiques jusqu'au 31 décembre.

**Le Président:** M. le ministre des Institutions démocratiques.

**M. Bernard Drainville**

**M. Drainville:** M. le Président, est-ce que le Parti libéral a souhaité la création de la commission d'enquête Charbonneau? La réponse, c'est non. Est-ce que cette commission Charbonneau nous apprend maintenant, nous confirme maintenant qu'il y a eu...

**Des voix:** ...

**Le Président:** S'il vous plaît!

**Des voix:** ...

**Le Président:** S'il vous plaît! M. le ministre.

**M. Drainville:** M. le Président, la commission Charbonneau nous révèle qu'il y a un problème, un énorme problème de prête-noms qui a bénéficié au Parti libéral, qui a contribué au financement occulte du Parti libéral. On a vu également, devant la commission Charbonneau, que des collecteurs de fonds ont collecté beaucoup d'argent d'une façon illégale au bénéfice du Parti libéral. Si j'étais à la place du Parti libéral, je me garderais une petite gêne sur la question du financement des partis et je laverais mon nom en disant au gouvernement...

**Le Président:** En terminant.

**M. Drainville:** ...du Parti québécois: On va appuyer le projet de loi n° 2. C'est ça que vous devriez faire.

**Le Président:** Principale...

**Des voix:** ...

**Le Président:** Principale, M. le député de Jean-Talon.

**Modification de la contribution santé**

**M. Yves Bolduc**

**M. Bolduc (Jean-Talon):** M. le Président, nous savons que le Parti québécois a renié sa promesse d'abolir la contribution santé. Les Québécois ont été floués. Ce faisant, le Parti québécois a fait la preuve, une fois de plus, d'improvisation. Maintenant, ils reconnaissent que la mise en place de la contribution santé a permis de développer de nombreux services, notamment les groupes de médecine de famille, les infirmières praticiennes spécialisées, l'augmentation du nombre de chirurgies et l'accroissement des soins aux personnes âgées.

M. le Président, compte tenu que le Parti québécois a transformé la contribution santé en impôts aucunement dédiés à la santé, comment le ministre de la Santé et des Services sociaux peut nous garantir que l'argent provenant de la contribution santé continuera d'être mis exclusivement dans les services de santé et les services sociaux?

**Le Président:** M. le ministre de la Santé.

**M. Réjean Hébert**

**M. Hébert:** M. le Président, le député de l'opposition semble nous dire qu'il n'y a plus de problèmes dans le système de santé, alors que tous les Québécois et Québécoises réalisent que le système de santé a encore des problèmes d'accès de façon très importante. Moi, je peux assurer cette Chambre, M. le Président, que le gouvernement du Parti québécois va mettre tout son effort pour faire en sorte que les services à la population soient améliorés et qu'on puisse diminuer les coûts

administratifs du système de santé de façon à être... à le rendre de plus en plus efficient et efficace et de façon à ce que les services de santé puissent être donnés et puissent être surtout accessibles, et qu'il n'y ait pas un système à deux vitesses qui a été encouragé au cours des dernières années par l'inaction de rendre accessible le système de santé. Il faut absolument que ce soit la carte d'assurance maladie qui donne accès au système de santé et non pas la carte de crédit, ce qu'on a dans notre portefeuille ou ce qu'on a dans nos poches. C'est extrêmement important de pouvoir faire en sorte que le système de santé est bien financé et que le système de santé réponde aux besoins et aux aspirations des Québécois d'être traités selon leur priorité clinique, M. le Président.

**Le Président:** Alors, cela met fin à la période de questions et de réponses orales.

#### Motions sans préavis

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Alors, comme il n'y a pas de votes reportés, nous allons passer à la rubrique des motions sans préavis. En fonction de nos règles et de l'ordre de présentation des motions sans préavis, je reconnais maintenant un membre du deuxième groupe de l'opposition. M. le député de Granby.

**M. Bonnardel:** Merci, Mme la Présidente. Je demande le consentement pour déposer la motion suivante conjointement avec la députée de Trois-Rivières:

«Que l'Assemblée nationale confie le mandat à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, de tenir des consultations particulières sur la centrale Gentilly-2.»

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion? Pas de consentement.

**Des voix: ...**

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Je reconnais maintenant un membre formant le gouvernement. M. le député du Lac-Saint-Jean.

**M. Cloutier:** Oui. Merci, Mme la Présidente. Alors, je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec le député de Mercier, la motion suivante:

«Que l'Assemblée nationale réitère que la fonction de lieutenant-gouverneur est essentiellement symbolique et héritée du passé colonial du Québec et du Canada; que l'Assemblée nationale réclame l'abolition du nouveau comité consultatif sur les nominations vice-royales par le gouvernement fédéral; que l'Assemblée nationale dénonce l'expression "vice-roi"; que l'Assemblée nationale réitère qu'elle est dépositaire de l'expression démocratique du peuple québécois; que l'Assemblée nationale demande que la fonction de lieutenant-gouverneur soit abolie au Québec et que d'ici là, l'Assemblée nationale réclame que le gouvernement fédéral nomme dorénavant comme titulaire du poste de lieutenant-gouverneur la personnalité qu'elle aura elle-même désignée démocratiquement.»

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

**Des voix: ...**

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Pas de consentement.

**Des voix: ...**

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Je reconnais maintenant un membre...

**Des voix: ...**

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Je reconnais maintenant un membre formant l'opposition officielle. Mme la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne.

#### Souligner la Semaine des proches aidants

**Mme Blais:** Merci, Mme la Présidente. Je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec le ministre responsable des Aînés, de la Santé et des Services sociaux, la députée de Groulx et la députée de Guoin:

«Que l'Assemblée nationale du Québec rappelle que depuis 2007, la première semaine de novembre est dédiée aux proches aidants;

«Qu'elle reconnaisse le rôle majeur et essentiel que jouent les proches aidants dans notre société;

«Et qu'elle profite de cette occasion pour exprimer toute sa sollicitude et sa gratitude envers ces femmes et ces hommes qui exercent de façon exceptionnelle leur solidarité familiale et amicale.»

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Merci, Mme la députée. Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

**Des voix:** ...

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Consentement. Est-ce qu'il y a débat?

**Une voix:** ...

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Deux minutes. Donc, Mme la...

**M. Dutil:** ...gouvernement nomme les députés qui vont être élus, alors j'allais le faire à sa place.

**Des voix:** Ha, ha, ha!

**M. Bédard:** ...de mon collègue d'en face, je sais qu'il avait cette fonction. Je vais quand même former mon leader adjoint pour le faire aussi.

**Des voix:** Ha, ha, ha!

**Une voix:** ...

**M. Bédard:** Qu'il me laisse encore un peu de temps, là. Il n'est que ministre de la Justice, vous le savez. Donc, la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne, conjointement, évidemment le député... le ministre de la Santé ainsi que la députée de Groulx... de Groulx et la?

**Une voix:** Députée de Gouin.

**M. Bédard:** Députée de Gouin, excusez-moi. Voilà.

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Alors, merci...

**M. Bédard:** Deux minutes chaque intervenant.

● (11 h 10) ●

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Merci, M. le ministre. Alors, je céderais maintenant la parole à la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne pour environ deux minutes.

#### Mme Marguerite Blais

**Mme Blais:** Merci, Mme la Présidente. Le premier geste que j'ai eu le bonheur de poser, c'est en 2007 alors que l'Assemblée nationale du Québec adoptait ici à l'unanimité la motion qui visait à reconnaître la première semaine de novembre comme étant la Semaine des proches aidants, ces femmes et ces hommes qui se consacrent aux leurs et qui leur donnent beaucoup de soins. Ils jouent un rôle clé dans notre société pour permettre, entre autres aux aînés, mais pas uniquement aux aînés, de vivre à la maison le plus longtemps possible. Nous avons posé un geste important, et, Mme la Présidente, vous étiez présente et partie prenante, puisque nous avons adopté une loi, la loi des proches aidants, et, aujourd'hui, il y a 18 appuis et un fonds de 200 millions de dollars, dont 150 millions provenant du gouvernement précédent et que le gouvernement poursuit, et 50 millions de la fondation familiale Lucie-et-André-Chagnon, et j'aimerais remercier cette famille. Aujourd'hui, ces 18 appuis commencent vraiment à faire en sorte que, partout au Québec, il y ait des services pour les proches aidants.

J'aimerais souligner que, cette semaine, les appuis lancent la ligne Info-aidant, et j'aimerais laisser le numéro de téléphone, c'est important, parce que c'est un service téléphonique professionnel d'écoute, de soutien et référence adapté aux besoins des proches aidants d'aînés. Alors, c'est le 1 855 8lappui.

Alors, je profite de cette occasion. Je crois que nous sommes unanimes ici, dans cette Assemblée, à reconnaître le rôle exceptionnel des proches aidants et je pense que nous devrions les applaudir pour les remercier, parce qu'ils le font généreusement, par amour pour une personne qu'ils aiment.

(Applaudissements)

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Je cède maintenant la parole au ministre de la Santé et Services sociaux et responsable des Aînés.

#### M. Réjean Hébert

**M. Hébert:** Mme la Présidente, les proches aidants représentent plus de 300 000 personnes qui se dévouent chaque jour pour apporter leur aide, leur soutien, leur amour aux personnes qui vivent des problèmes de perte d'autonomie.

Ce sont surtout des femmes, Mme la Présidente, et je voudrais aujourd'hui saluer leur investissement, saluer leur courage, saluer leur action et les remercier de cet investissement important.

Vous savez, malheureusement, les proches aidants ont souvent été considérés comme des ressources pour le réseau de la santé et des services sociaux. Il faut qu'elles deviennent des partenaires de ce réseau. Il faut qu'elles deviennent parfois des usagères de ce réseau, parce qu'elles ont des besoins, et des besoins auxquels il faut répondre. Elles ont des besoins de répit, elles ont des besoins de soutien pour pouvoir être en mesure d'accomplir leur rôle.

Il faut qu'elles soient des partenaires, et c'est pour ça qu'on doit améliorer les services à domicile aux personnes âgées en perte d'autonomie de façon à soulager les proches aidantes de ces tâches qu'elles sont obligées de faire actuellement. Et c'est dans cette perspective que, dans le discours d'ouverture, Mme la première ministre a annoncé une politique nationale pour les soins à domicile qui va comprendre une assurance autonomie de façon à ce que les soins et services aux personnes puissent être financés et gérés publiquement bien qu'ils puissent être donnés par des prestataires du réseau public ou encore du réseau privé associatif ou lucratif.

Cette assurance autonomie va permettre qu'au lieu de consacrer 10 % à 15 % de réponse aux besoins de l'État lorsque les gens sont à domicile on puisse augmenter significativement ce financement de façon à ce que les services à domicile aux personnes qui sont en perte d'autonomie puissent être donnés par... et ce, financés par l'État par le biais d'une assurance autonomie.

Mme la Présidente, les proches aidantes ont besoin de ce partenariat avec l'État. Les proches aidantes ont besoin de cette reconnaissance. Les proches aidantes ont besoin de services à leur... aider, ont besoin également qu'on leur apporte le soutien et le répit.

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Merci, M. le ministre. Je reconnais maintenant la députée de Groulx, porte-parole santé et services sociaux.

#### **Mme Hélène Daneault**

**Mme Daneault:** Merci, Mme la Présidente. C'est sans hésiter et avec grand plaisir que ma formation politique joint sa voix à la Semaine nationale des proches aidants 2012. *Du répit pour ma survie* est le thème choisi par le Regroupement des aidants naturels du Québec. Nous avons tous dans notre entourage des personnes souffrant de maladies ou de perte d'autonomie. Nous savons tous à quel point il faut du courage, du dévouement et de l'abnégation de soi-même pour prendre en charge et supporter ces personnes malades. La situation des proches aidants reste encore précaire, tant sur les besoins que sur les moyens. C'est pourquoi le Regroupement des aidants naturels du Québec aborde cette année les sujets d'isolement, d'anxiété et d'épuisement que peuvent vivre ces personnes autour de nous qui supportent un conjoint, un membre de leur famille ou un ami dans la maladie ou dans la perte d'autonomie. Les proches aidants rendent des services directs aux personnes souffrantes en leur prodiguant des soins en collaboration avec les professionnels de la santé. Ils prennent parfois le rôle de personnes ressources, tant sur le plan physique que moral, auxquelles ils peuvent jusqu'à ce substituer de façon temporaire, à un infirmier, un psychothérapeute ou autre professionnel de la santé. Empathiques et dévoués, les aidants naturels se placent généralement au même niveau que la personne en souffrance par la connaissance de la maladie, et parfois même au niveau de la douleur, tout en gardant un lien affectif avec la personne souffrante.

En terminant, j'encourage tous ceux qui nous écoutent à supporter et à reconnaître le rôle déterminant et essentiel des proches aidants du Québec. Merci.

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Merci, Mme la députée de Groulx. Je reconnais maintenant la députée de Gouin.

#### **Mme Françoise David**

**Mme David:** Merci, Mme la Présidente. Je me joins donc aux députés de Saint-Henri—Sainte-Anne, Saint-François et Groulx pour appuyer cette motion qui est importante. Je voudrais faire quelques rappels.

Les proches aidants sont en fait à 80 % des femmes. Je vais donc me permettre de parler au féminin. Je voudrais rappeler que, dans les années 90, lorsqu'on a connu le virage ambulatoire, la Fédération des femmes du Québec avait incité le ministre de la Santé d'alors à faire très attention. Nous soupçonnions que ce virage ambulatoire allait mettre sur les épaules des femmes, et des hommes aussi, ce lourd fardeau de s'occuper de proches dont l'État s'occuperait moins. C'est exactement ce qui est arrivé.

En 2001, le Vérificateur général estimait l'apport des proches aidantes et proches aidants à 4 milliards de dollars par année; imaginez aujourd'hui. Ce qu'on voit aujourd'hui, c'est que les services de maintien à domicile offerts par les CLSC représentent moins de 10 % de l'aide aux personnes dépendantes et vulnérables. Imaginez qui fait l'autre 90 %.

Ce que demandent aujourd'hui les regroupements de proches aidantes: une reconnaissance économique de ce travail — parce que c'en est un — offert par les femmes, les hommes et leur famille dans le soutien aux personnes vulnérables; du répit — c'est tellement important; un soutien accru des CLSC et des services de maintien à domicile.

J'espère donc que le budget annoncé pour le 20 novembre nous fera passer collectivement de la parole aux actes et apportera aux proches aidantes, aux proches aidants et à leurs familles tout le soutien dont ils ont besoin. Merci.

#### **Mise aux voix**

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Merci, Mme la députée de Gouin. Est-ce que la motion est adoptée?

**Des voix: ...**

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Adopté. Je reconnais maintenant le député de Mercier pour la prochaine motion.

**M. Khadir:** Merci, Mme la Présidente. Je demande le consentement de la Chambre pour débattre de la motion suivante:

«Que l'Assemblée nationale souligne le dixième anniversaire de l'adoption à l'unanimité par cette Assemblée en 2002 de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale grâce à la mobilisation sans précédent de plus de 215 000 personnes et [de] 1 600 organisations populaires;

«Que l'Assemblée nationale invite le ministre des Finances, en respect de l'article 20 de cette loi, à faire état des impacts prévus de ses orientations budgétaires sur les revenus des citoyens et familles en situation de pauvreté;

«Que l'Assemblée nationale rappelle qu'en vertu de cette même loi, la poursuite du déficit zéro ne peut se faire en sacrifiant l'objectif de lutte à la pauvreté, et invite par conséquent le gouvernement à améliorer l'état des finances publiques en diminuant les échappatoires fiscaux indus consentis aux grandes fortunes.»

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Merci, M. le député. Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

**M. Bédard:** Nous aurions souhaité la mention que c'est un gouvernement du Parti québécois qui avait adopté cette loi...

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Est-ce qu'il y a consentement, M. le leader?

**M. Bédard:** ...mais quand même nous avons...

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** M. le leader, est-ce qu'il y a consentement, oui ou non? Consentement?

**M. Bédard:** Sans débat. Sans débat.

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Sans débat?

**Une voix:** ...

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Pas de consentement. Alors, maintenant, à la rubrique... Est-ce qu'il y a d'autres motions sans préavis?

**Une voix:** ...

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Mme la première ministre.

**Mme Marois:** Oui. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

● (11 h 20) ●

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Excusez-moi, Mme la première ministre. Est-ce qu'il y a consentement pour déroger à l'article 84.1 pour permettre... Merci, Mme la première ministre.

#### **Féliciter le président Barack Obama pour sa réélection et réitérer l'amitié de l'Assemblée envers le peuple américain**

**Mme Marois:** Alors, merci beaucoup, Mme la Présidente. Je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec le chef de l'opposition officielle, le chef du deuxième groupe de l'opposition et la députée de Gouin, la motion suivante:

«Que l'Assemblée nationale félicite le président Barack Obama pour sa réélection et réitère son amitié envers le peuple américain.»

Merci, Mme la Présidente.

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion? Sans débat?

**M. Bédard:** Sans débat.

#### **Mise aux voix**

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Est-ce qu'il y a d'autres motions... Est-ce que la motion est adoptée?

**Des voix:** Adopté.

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Adopté. Est-ce qu'il y a d'autres motions?

**M. St-Arnaud:** ...demander le... En fait, je vais solliciter le consentement, Mme la Présidente, pour que nous puissions déposer une troisième motion.

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Alors, est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion, en lien avec l'article 84.1?

**M. Dutil:** ...leader adjoint du gouvernement.

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Merci. M. le leader adjoint.

**Procéder à des consultations particulières  
sur le projet de loi n° 1**

**M. St-Arnaud:** Oui, Mme la Présidente. Alors, Mme la Présidente, je fais motion, conformément à l'article 146 du règlement de l'Assemblée nationale, afin:

«Que la Commission des finances publiques, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 1, Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques les 12, 13, 14 et 15 novembre prochains et qu'à cette fin, elle entende les organismes suivants: la ville de Québec, l'Association de la construction du Québec, l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec, l'Association des entrepreneurs en construction du Québec, l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec, la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec, la Corporation des maîtres électriciens du Québec, la FQM — la Fédération québécoise des municipalités — l'UMQ — Union des municipalités du Québec — l'Unité permanente anticorruption — l'UPAC — la Régie du bâtiment du Québec, la Commission de la construction du Québec, l'Autorité des marchés financiers, l'Agence du revenu du Québec, la Corporation des entrepreneurs généraux en construction, l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec, le Syndicat [des professionnels] du gouvernement du Québec, l'Association des ingénieurs-conseils du Québec, la Fédération des travailleurs [...] du Québec, la Centrale des syndicats nationaux, le Barreau du Québec, l'Ordre des ingénieurs du Québec, la Fédération des chambres de commerce du Québec, le Pr Michel Dion et Me Gilles Thibault;

«Qu'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires;

«Que le temps dévolu au parti formant le gouvernement et au parti formant l'opposition officielle pour les remarques préliminaires soit de 5 minutes chacun et que le temps dévolu au deuxième groupe d'opposition soit de 2 minutes;

«Que la durée maximale de l'exposé pour chacun des intervenants soit de 10 minutes et que l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 50 minutes;

«Que le temps dévolu au parti formant le gouvernement et au parti formant l'opposition officielle soit de 22 minutes chacun; que le temps dévolu au deuxième groupe d'opposition soit de 6 minutes;

«Qu'une période de 12 minutes soit prévue pour [...] les remarques finales partagée de la même façon que pour les remarques préliminaires; et

«Que le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor soit membre de ladite commission pour la durée [de ce] mandat.»

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion? Consentement?

**Une voix:** ...

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Pas de commentaire. Est-ce qu'il y a consentement?

**Une voix:** ...

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Il n'y a pas de remarque... Regardez, on a été clairs.

**Une voix:** ...

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** M. le député de Mercier...

**Des voix:** ...

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Est-ce qu'il y a consentement? Il y a...

**Des voix:** ...

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** M. le député de Mercier, vous avez donné votre consentement, il n'y a pas de commentaire. Est-ce qu'il y a consentement? Vous...

**Une voix:** ...

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Alors, est-ce que je comprends qu'il n'y a pas de consentement, M. le député de Mercier?

**Une voix:** ...

#### Mise aux voix

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Alors, il y a consentement. Alors, puisqu'il y a consentement, est-ce que la motion est adoptée? Adopté.

**Une voix:** ...

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Oui, M. le député de Mercier. Oui, monsieur?

**M. Khadir:** J'ai donné le consentement de Québec solidaire avec l'intime conviction que c'est la chose à faire pour permettre à la commission parlementaire de se réunir le plus rapidement possible pour procéder au débat. Cependant, je vous...

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** M. le député de Mercier, je pense que vous pouvez avoir la discussion avec le leader du gouvernement. Il y a consentement, la motion est adoptée, nous allons passer à la prochaine rubrique.

#### Avis touchant les travaux des commissions

Alors, à la rubrique touchant les travaux de commissions, je vous avise que toutes les commissions se réuniront à 11 h 30 aujourd'hui. L'objet de ces séances est de procéder à l'élection des présidents et vice-présidents de chaque commission dans l'ordre suivant...

**Des voix:** ...

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Je demanderais à ceux qui veulent vaquer à d'autres occupations de le faire dans le silence, s'il vous plaît.

À la salle Louis-Joseph-Papineau, la Commission des institutions, la Commission des transports et de l'environnement, la Commission des finances publiques, la Commission de la culture et de l'éducation et la Commission de l'administration publique...

**Des voix:** ...

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** À la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine...

**Des voix:** ...

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Est-ce que les discussions peuvent avoir lieu à l'extérieur, s'il vous plaît? Il y a des travaux qui se poursuivent ici.

**Des voix:** ...

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Est-ce que les discussions peuvent avoir lieu à l'extérieur du salon bleu, s'il vous plaît, M. le leader du gouvernement?

**Des voix:** ...

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** À la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine, la Commission de l'aménagement du territoire, la Commission des relations avec les citoyens, la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, la Commission de la santé et des services sociaux et la Commission de l'économie et du travail.

Le Président de l'Assemblée présidera à l'élection de chaque président de commission, et, une fois élus, les présidents procéderont à l'élection des vice-présidents dans leurs commissions respectives.

#### Affaires du jour

#### Affaires prioritaires

#### Reprise du débat sur la motion de la première ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement et sur les motions formulant un grief

La période des affaires courantes étant terminée, nous allons passer aux affaires du jour.

Aux affaires prioritaires, à l'article 1 du feuilleton, l'Assemblée reprend le débat ajourné le mardi 6 novembre 2012 sur la motion de Mme la première ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement,

ainsi que sur les motions formulant un grief présentées par M. le chef de l'opposition officielle, M. le leader du deuxième groupe d'opposition, M. le député de Granby et Mme la députée de Montarville.

Avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe que 9 h 12 min ont été utilisées dans le cadre de ce débat. Il reste donc un total de 15 h 48 min réparti comme suit: 6 h 15 min au groupe parlementaire formant le gouvernement; 6 h 2 min au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 2 h 11 min au deuxième groupe d'opposition; 20 minutes aux députés indépendants; 60 minutes au représentant du gouvernement pour sa réplique.

Je suis maintenant prête à céder la parole au prochain intervenant. Mme la députée de Trois-Rivières.

### Mme Danielle St-Amand

**Mme St-Amand:** Alors, merci beaucoup, Mme la Présidente. Dans un premier temps, j'aimerais vous offrir mes plus sincères félicitations pour votre nomination. Je suis certaine que vous dirigerez nos débats avec la neutralité et le bon jugement nécessaires tout en représentant bien cette Assemblée dans l'exercice de vos fonctions.

● (11 h 30) ●

Vous me permettez, Mme la Présidente, de remercier chaleureusement les citoyens du comté de Trois-Rivières pour l'immense privilège qu'ils m'ont fait, encore une fois, en me confiant le mandat de les représenter. Je veux leur faire part de toute la fierté que je ressens aujourd'hui et aussi les assurer que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour continuer d'être à la hauteur de leur confiance. Comme c'est le cas depuis décembre 2008, je veux leur réitérer qu'ils seront toujours au coeur de mes préoccupations et que chacun des gestes que je poserai durant ce mandat sera fait en fonction de leur intérêt. Je tiens à assurer de mon entière collaboration chacun des citoyens de la circonscription de Trois-Rivières, et ce, peu importe leur classe sociale, peu importe leur allégeance politique, comme je l'ai toujours fait, Mme la Présidente.

Vous savez, cette élection, c'est une victoire collective, une synergie extraordinaire avec un grand nombre de mes concitoyens. À cet égard, j'aimerais remercier sincèrement et saluer de façon toute particulière les centaines de bénévoles qui m'ont supportée lors de la campagne électorale. Menée d'une main de maître par M. Daniel Kimpton, cette campagne a aussi pu être possible grâce à M. André Aubert, qui s'implique à mes côtés depuis les tout débuts de ma carrière politique. Je salue également M. Michel Patenaude, Mme Lucie Champoux, Louise Germain, Ginette Pothier, Mimi Aubert, Louis-Philippe Caron, qui, au quotidien, ont tenu le fort et ont multiplié les gestes qui ont fait la différence au fil d'arrivée. Évidemment, je ne peux passer sous silence le support indéfectible de mon conjoint, Jocelyn, de mes enfants, des membres de ma famille et de mes amis. Je tiens à les remercier chaleureusement. C'est grâce à leur soutien que j'ai pu mener avec succès cette belle aventure.

J'ai la chance, Mme la Présidente, d'avoir une équipe exceptionnelle, avec qui c'est un immense privilège d'oeuvrer pour le bien-être de ma communauté. Permettez-moi de saluer ma fidèle complice et amie Marianne Méthot ainsi qu'Alexandrine Garceau et Andréanne Guilbert, qui sont de vraies perles rares. Je suis chanceuse de pouvoir compter sur elles. Il y a aussi mes merveilleux collègues de ma formation politique, qui ont été généreux de leur présence dans ma circonscription. Leur appui m'a été d'une grande aide et souvent d'un très grand réconfort. J'aimerais remercier tout particulièrement mon parrain politique, le député d'Outremont, qui, par son soutien pendant la campagne ainsi que par ses bons conseils, est un précieux guide.

Finalement, je saisis l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui, Mme la Présidente, pour exprimer toute ma gratitude à M. Jean Charest, chef de notre formation politique lors de la dernière campagne électorale. Ce fut un immense privilège de servir le Québec sous son égide.

Mme la Présidente, Trois-Rivières est une ville d'histoire et de culture. Évidemment, j'ai toujours répondu présente et réussi à soutenir nos événements culturels et touristiques, qui sont des moteurs économiques pour notre ville. Je tiens d'ailleurs à saluer l'ouverture dont a fait preuve le ministre du Tourisme, la semaine dernière, envers le Grand Prix de Trois-Rivières. Il a su saisir une éventuelle opportunité et répondre présent aux gens de chez nous, ce, avec diligence. Je le remercie chaleureusement.

Trois-Rivières, c'est aussi une cité universitaire et un centre hospitalier régional, deux collèges, de nombreuses entreprises de services, des installations portuaires importantes, pour lesquelles d'ailleurs le gouvernement du Parti libéral du Québec a investi plus de 2 millions de dollars. Notre ville joue très bien son rôle de capitale régionale, notamment grâce à son parc... son pôle industriel et commercial. L'énergie et l'enthousiasme dont fait preuve notre communauté lui a permis un positionnement enviable sur l'échiquier provincial. Je tiens d'ailleurs à saluer le dynamisme de tous nos intervenants des milieux socioéconomiques, qui ne ménagent aucun effort afin d'assurer la prospérité de Trois-Rivières.

Des défis demeurent cependant importants. Nous avons, entre autres, la deuxième population la plus vieillissante au Canada. Ce fait amène, entre autres, une pression importante sur nos institutions de soins de santé. Heureusement, au cours des quatre dernières années, le gouvernement précédent a investi, d'abord, avec le Centre de santé et des services sociaux de Trois-Rivières, au centre Cooke, avec l'agrandissement de l'aile B, et avec la mise en place du centre Roland-Leclerc, un investissement de 30 millions, Mme la Présidente. Aussi, au Centre hospitalier régional de Trois-Rivières, il y a eu l'annonce de la phase II du CHRTR, une infrastructure, Mme la Présidente, de plus de 50 millions de dollars. Il y a eu l'annonce et l'inauguration de l'unité de décision clinique, l'inauguration du pavillon d'enseignement médical.

Vous savez, Mme la Présidente, que maintenant, à Trois-Rivières, on les forme chez nous, les médecins. J'entends souvent dire le ministre de la Santé qu'il y aura plus de médecins pour les citoyens du Québec et que c'est sa volonté pour les deux prochaines années. Eh bien, je veux qu'il sache que le gouvernement du Parti libéral y a grandement contribué en mettant en place les campus décentralisés. Et ça commence à porter fruit. Alors, j'espère qu'il saura nous rendre un certain crédit. Des grands pas ont été franchis aussi pour le bien-être des aînés. Et d'ailleurs, à ce chapitre, Trois-Rivières est devenue Municipalité amie des aînés. Je remercie d'ailleurs ma collègue députée de Saint-Henri—Sainte-Anne.

Nous devons aussi faire face à des défis importants au niveau du soutien aux plus démunis. Il a toujours été important pour moi de bien soutenir et d'assurer mon entière collaboration à tous les organismes et intervenants de ma communauté qui leur viennent en aide. Sur le plan communautaire, nous avons signé l'entente de l'alliance pour la solidarité, une entente de 4,2 millions de dollars pour lutter contre la pauvreté. Nous avons annoncé des travaux pour les logements sociaux dans le secteur Adélarde-Dugré. Savez-vous, Mme la Présidente, que nous avons la chance de compter sur plus de 75 entreprises d'économie sociale, en plus des nombreux organismes communautaires, des gens dévoués, des bénévoles impliqués. Je tiens à leur exprimer toute ma reconnaissance.

Que ce soit au niveau de l'éducation, de la famille, des plus démunis, des personnes âgées, des nouveaux arrivants, tous peuvent être assurés de mon indéfectible soutien. La relation d'aide, le sens du service et de l'entraide sont des valeurs que nous partageons. Travailler et collaborer avec ces gens est une source de satisfaction et une très grande motivation pour moi. À cet égard, d'ailleurs, je tiens à souligner que la députée de Champlain a fait preuve d'une très belle ouverture en soutenant, la semaine dernière, la Maison Carignan de façon substantielle dans le cadre de leur spectacle-bénéfice. Je tiens à la remercier chaleureusement, puisque ce sont des gens dédiés qui font beaucoup pour notre communauté.

Je ne pourrais passer sous silence le fait que la circonscription de Trois-Rivières peut compter sur les efforts d'entrepreneurs dynamiques qui ont à coeur l'employabilité et le développement économique de notre communauté. C'est un très grand privilège de pouvoir compter sur eux ainsi que sur tous les professionnels qui les soutiennent, et je tiens à leur assurer de mon entière collaboration. L'essor des entreprises trifluviennes est au coeur de mes priorités, et je demeure convaincu du bien-fondé d'une action concertée et soutenue sur le plan économique. Je veux continuer de favoriser l'émergence de projets et la création d'emplois chez nous.

En matière de formation de la main-d'oeuvre, Mme la Présidente, c'est vraiment notre plus grand défi. Nous travaillons d'ailleurs de concertation avec la commission scolaire du Chemin-du-Roy, que je tiens à saluer, notamment avec la directrice générale et le président. On travaille aussi avec Emploi-Québec afin d'adapter nos formations aux besoins de nos entreprises telles que celles du secteur de l'aéronautique, qui est émergent chez nous. Pensons, entre autres, à Premier Aviation, qui, avec le soutien du gouvernement précédent, a pu créer 350 emplois depuis 2010, et ceci, sans compter toutes les PME qui se sont greffées autour de cette entreprise.

La ville de Trois-Rivières est, pour moi, un partenaire incontournable. De concert avec la municipalité, nous avons, entre autres, accompli l'aménagement d'un bassin d'entraînement de canoë-kayak, nous avons procédé à la réfection de l'usine de filtration, nous avons rénové le Stade Fernand-Bédard, nous avons soutenu le développement du transport collectif et adapté. Finalement, une des plus récentes réalisations, dont nous sommes très fiers, est l'annonce du colisée au centre sportif Alphonse-Desjardins, un complexe exceptionnel au Canada et en Amérique du Nord, une infrastructure multifonctionnelle de très grande qualité située d'ailleurs dans le comté de notre collègue de Champlain mais qui profite à toute notre population.

Evidemment, vous l'avez compris, l'éducation est au coeur de mes priorités. Que ce soit au cégep de Trois-Rivières avec la réalisation des infrastructures du savoir, ou au Centre de métallurgie du Québec avec sa nouvelle division, ou encore avec L'UQTR avec le programme que nous avons mis sur pied d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines, l'inauguration du Pavillon de la santé, la création de la chaire de recherche interdisciplinaire et d'intervention dans les services de santé, le renouvellement du financement de l'institut d'hydrogène, la création du programme d'orthophonie, nous avons travaillé main dans la main avec nos institutions, Mme la Présidente. Je compte évidemment poursuivre cette grande collaboration.

Vous savez, Mme la Présidente, je n'ai jamais laissé tomber mes concitoyens. Un des dossiers qui a nécessité beaucoup d'énergie au cours des dernières années est celui de la pyrrhotite. Plus de 1 000 familles ont vu leurs maisons atteintes et ont vécu des situations dramatiques, mais, avec mes collègues, nous y avons fait face, et le gouvernement du Parti libéral du Québec a mis sur pied un programme pour venir en aide aux victimes, de 15 millions de dollars. D'ailleurs, je tiens à remercier chaleureusement la députée d'Anjou pour son aide majeure dans ce dossier.

Je veux assurer les victimes de la pyrrhotite, Mme la Présidente, que je serai toujours là pour les soutenir. Je sais d'ailleurs qu'ils ont aujourd'hui une rencontre avec la ministre du Travail... c'est-à-dire avec quelqu'un du cabinet de la ministre du Travail, et je souhaite sincèrement que ces gens-là seront aussi à l'écoute que nous l'avons été pour eux, puisque c'est vraiment l'histoire d'une vie. Vous savez, une maison, Mme la Présidente, c'est souvent le bien le plus majeur qu'on a dans notre vie, qui nous permet de penser souvent à nos vieux jours et de savoir que nous avons des acquis. Alors, dans ce sens-là, je souhaite... j'invite le gouvernement à soutenir et à continuer de soutenir les victimes de pyrrhotite.

Aussi, vous savez bien, Mme la Présidente, que nous vivons présentement une situation dramatique avec la décision du gouvernement du Parti québécois de fermer la centrale Gentilly-2 sans égard pour les travailleurs concernés, sans plan d'action. La semaine dernière, encore hier, et on l'a vécu encore ce matin, nous avons eu des moments fort pénibles en voyant ce gouvernement refuser encore une fois de tenir une commission parlementaire. Pourtant, nous nous étions assurés, avec nos collègues de la CAQ, de reprendre presque mot pour mot les engagements de la ministre des Ressources naturelles, qu'elle avait pris lors de la visite des gens concernés par ce dossier, la semaine dernière. Vous vous souvenez, Mme la Présidente, que, la ministre, qui a toujours refusé de parler aux gens de chez nous, on a dû lui forcer la main en demandant aux gens de se présenter ici pour qu'elle finisse par les rencontrer.

Aujourd'hui, nous avons pris un libellé plus large, mais rien n'y fait. Force est de constater que les gens de chez nous ont été trompés. On se butte à un gouvernement totalement fermé et radical, qui prend des décisions insensées dans son seul intérêt et sur le dos des milliers de personnes de chez nous. La ministre ne veut pas réellement d'une commission parlementaire, elle semble vouloir l'éviter, Mme la...

● (11 h 40) ●

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Mme la députée, j'aimerais que vous puissiez modifier ou retirer votre terme «trompés», s'il vous plaît. Il n'est pas permis en cette Chambre.

**Mme St-Amand:** Je le retire, Mme la Présidente.

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Merci, Mme la députée.

**Mme St-Amand:** La ministre veut demeurer à l'abri de tout questionnement. En fait, Mme la Présidente, c'est fort inquiétant, puisque le gouvernement refuse de parler de Gentilly-2, mais veut débattre de la fonction du lieutenant-gouverneur. On voit la priorité qu'ils accordent aux citoyens.

Le Parti québécois ne se rend pas compte de l'impact de ses décisions sur les familles de la Mauricie et du Centre-du-Québec. La centrale Gentilly-2, Mme la Présidente, fermera ses portes le 28 décembre prochain et 800 personnes perdront à ce moment leur emploi. C'est aussi 2 400 emplois indirects, des milliers de personnes qui sont touchées, et un trou de 130 millions de dollars annuellement dans notre économie. Pour bien saisir l'ampleur de la situation, Mme la Présidente, pour notre région, c'est l'équivalent d'une perte d'emplois... de 60 000 emplois dans la région de Montréal. J'entendais, hier soir, le ministre délégué aux Régions qui disait, dans son discours, qu'il ne pouvait se permettre de perdre chez lui 500 ou 600 emplois. Eh bien, j'aimerais bien qu'il dise à sa chef que, chez nous non plus, on ne peut pas se permettre ça.

Il est important de rappeler, Mme la Présidente, que, lorsque ma formation politique a repris le pouvoir, en 2003, suite à un gouvernement du Parti québécois, le taux de chômage à Trois-Rivières était de 10,5 %. Eh bien, Mme la Présidente, on ne veut pas retourner là. Depuis plusieurs années, nous arrivons à nous maintenir autour de 8 %. On a fait des efforts pour ça. Mes collègues ont fait des efforts pour ça depuis 2003. Alors, vous comprenez la peur des gens de chez nous, c'est parce qu'on sait de quoi on parle, on l'a déjà vécu. Nous constatons que la première ministre n'a pas assumé son leadership en revenant sur la décision de son gouvernement. C'est un manque de considération pour les milliers de familles de chez nous qui sont touchées par cette décision.

C'est donc avec beaucoup d'ardeur et d'énergie que je vais continuer à piloter les dossiers de ma circonscription. Je suis venue en politique, Mme la Présidente, pour apporter ma contribution à la vie économique, communautaire et sociale de Trois-Rivières, et je peux vous assurer que c'est la première raison d'être de mon engagement ainsi que celle de mon équipe, et ce, depuis les tout débuts. Mon premier mandat, vous l'avez vu, a été riche en investissement pour Trois-Rivières, et j'ai l'ambition de continuer à soutenir les projets porteurs et de travailler avec les collègues ministres afin d'assurer leur réalisation au meilleur bénéfice de notre population. Je compte sincèrement sur leur collaboration et je souhaite que nous puissions voir une meilleure ouverture dans les prochains dossiers que nous le voyons présentement avec Gentilly-2.

Le travail qui a été fait avec nos partenaires est remarquable. Ensemble, nous avons mené de nombreux projets à terme, et j'espère que mon mandat actuel sera tout aussi prospère. Nous avons encore des projets à réaliser, Mme la Présidente. Ma priorité demeurera cependant toujours l'économie et l'emploi, créer de la richesse pour aider les plus démunis. D'ailleurs, mes fonctions à titre de porte-parole en matière de la famille me permettront certainement d'être encore plus au coeur des solutions pour venir en aide à mes concitoyens. À cet égard, je tiens à remercier le chef de ma formation politique, le député de Saint-Laurent, pour la confiance qu'il m'a accordée. J'ai la ferme intention de m'assurer que les familles du Québec puissent continuer d'avoir le meilleur soutien possible du gouvernement.

Au cours des dernières années, le Québec a connu une hausse de son taux de natalité. En effet, en l'an 2000, il y a eu 72 000 naissances au Québec; en 2010, il y en a 88 300. Il s'agit de la hausse la plus marquée depuis 16 ans. Cela n'est d'ailleurs pas étranger aux nombreuses actions entreprises pour les familles québécoises au cours des dernières années. Nous le savons, le gouvernement libéral en a fait beaucoup en matière de la famille. Je suis toujours très fière de rappeler que notre gouvernement a mis en place le Régime québécois d'assurance parentale, tout comme nous avons haussé l'aide aux familles de plus de 70 % depuis 2003, pour l'établir à 7 milliards de dollars en 2011. Je veux aussi mentionner la bonification du crédit d'impôt remboursable pour les frais de garde afin de donner une alternative aux familles qui font le choix d'envoyer leurs enfants dans un autre type de service. Et finalement, Mme la Présidente, c'est important de le souligner, nous avons rétabli les allocations familiales, qui avaient été auparavant coupées par le Parti québécois.

J'ai entendu la première ministre dire, dans son discours inaugural, qu'elle réitérait son engagement d'un enfant, une place. Évidemment, personne ne peut être contre la vertu. J'ai toutefois des inquiétudes, Mme la Présidente. Comment ces milliers de places seront-elles développées à court terme? Il ne faudrait pas que le gouvernement, dans son empressement, mette en péril la sécurité de nos enfants. Où seront développées ces nouvelles places: en milieu familial, en CPE, ou ailleurs? Le gouvernement entend-il répondre aux préoccupations des parents en développant des places en milieu de travail, comme le Parti libéral en avait pris le ferme engagement en campagne électorale?

Aujourd'hui, je veux affirmer qu'offrir des services sécuritaires qui permettent le développement harmonieux de l'enfant devrait continuer d'être une priorité. Le gouvernement pourra compter sur ma collaboration s'il respecte son engagement dans l'ordre, dans le respect des parents, des enfants et s'il fait preuve de toute la rigueur budgétaire que nous commandons le contexte actuel. La première ministre a pris un engagement personnel; nous, nous en avons pris bonne note.

En terminant, Mme la Présidente, je suis fière de représenter les citoyens du comté de Trois-Rivières au sein de l'Assemblée nationale. Avec la participation de tous les gens de ma circonscription, jeunes, femmes, hommes et aînés, je suis certaine que nous contribuerons à l'avancement de la cause des régions du Québec. C'est donc avec coeur et passion que je vais continuer d'être à leur service et que je vais poursuivre cette belle aventure débutée grâce à la confiance qu'ils m'ont témoignée le 8 décembre 2008. Merci, Mme la Présidente.

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Merci, Mme la députée de Trois-Rivières. Je cède maintenant la parole au député de Laval-des-Rapides et adjoint parlementaire de la première ministre à la jeunesse.

**M. Léo Bureau-Blouin**

**M. Bureau-Blouin:** Merci, Mme la Présidente. Mme la Présidente, c'est un immense honneur pour moi de faire une première intervention d'envergure dans le salon bleu de l'Assemblée nationale. Vous le savez, une campagne électorale est certainement une épreuve d'endurance hors du commun. Le jour de l'élection, lorsque vous apprenez que les électeurs de votre circonscription vous ont choisi pour les représenter, vous éprouvez une grande joie, un brin de fierté et puis vous sentez le poids des responsabilités qui commence à se poser sur vos épaules.

Lorsque vous constituez votre équipe, que vous prenez possession de vos bureaux, que les citoyens sollicitent votre aide pour une problématique personnelle ou l'avancement d'un dossier, vous comprenez que votre fonction n'a pas son pareil dans notre société. Mais ce n'est véritablement que lorsque vous vous levez en cette Chambre pour vous adresser à l'ensemble de la députation nationale et plus largement au peuple québécois que vous saisissez pleinement les devoirs qui vous incombent en tant que député, soit voter les lois qui gouvernent la nation et contrôler l'action gouvernementale. Il ne s'agit pas là d'une mince affaire, il s'agit certainement d'une des plus lourdes responsabilités citoyennes auxquelles un individu peut être convié dans sa vie.

Ainsi, Mme la Présidente, je souhaite une nouvelle fois vous remercier... remercier, pardon, les électeurs de Laval-des-Rapides qui m'ont accordé leur confiance à la dernière élection. D'ailleurs, je souhaite le mentionner d'emblée, je serai, au mieux de mes capacités, le député de tous les citoyens de Laval-des-Rapides. Bien sûr, comme l'ensemble des membres de l'Assemblée nationale, j'ai mes inclinaisons politiques et les citoyens de ma circonscription le savent. Mais ceux-ci peuvent tous s'attendre à la même attention, la même rigueur et le même dévouement de ma part et de celle de mon équipe. Surtout, je crois que je rendrais un bien mauvais service aux citoyens de ma circonscription et envers la démocratie québécoise si je n'étais pas au diapason de mes convictions les plus profondes... de mon action de député. J'entends donc me laisser guider par ma conscience lorsque je m'exprime et je vote au sein de cette Assemblée.

J'aimerais également, Mme la Présidente, remercier la présidence d'avoir fait référence à ma qualité de plus jeune parlementaire lors du discours qui a suivi votre élection. J'y vois la reconnaissance, de votre part, de l'apport de l'arrivée de jeunes au sein de la politique québécoise et je crois que, tous ensemble, nous pensons que ceci peut être bénéfique à la santé de notre démocratie.

Pour ma part, sachez que j'ai bien saisi votre message selon lequel nos concitoyens voulaient une élévation des débats au sein de cette Chambre. Je m'engage donc devant cette Assemblée à ne pas caricaturer et... déformer, pardon, les propos de mes adversaires politiques. L'invective ne fera pas partie des outils que je compte utiliser pour débattre des idées et des projets de loi qui seront étudiés par cette Chambre. De ces manières, j'entends contribuer au rehaussement du débat politique québécois.

● (11 h 50) ●

Il y a quelques instants, je disais que j'allais laisser ma conscience dicter ma conduite au sein de cette Assemblée, mais, rassurez-vous, Mme la Présidente, ma conscience est tout à fait compatible avec les compromis, notamment ceux qui sont rendus nécessaires par notre statut de gouvernement minoritaire. À ce sujet, il faut saluer le discours d'ouverture de la première première ministre de l'histoire du Québec. J'ai décelé une volonté véritable de travailler avec les partis d'opposition. Puisse cet appel être entendu par les parlementaires de tous les horizons. Plus encore qu'un appel à la coopération, j'ai vu dans le discours d'ouverture de la première ministre un véritable énoncé des priorités des Québécois.

En nous attaquant à la corruption, qui a miné notre démocratie depuis trop longtemps déjà, nous redonnerons confiance à des citoyens qui ne demandent qu'à reprendre confiance envers leurs institutions. En prenant les moyens pour accélérer la croissance économique dans une perspective durable, nous visons à mettre en place les conditions pour que tous puissent avoir aux standards de vie nord-américains, et ce, pour les générations à venir. En redonnant à la solidarité la place qu'elle mérite au sein de notre société, nous nous assurons que tous les citoyens, peu importe leur condition, puissent bénéficier des fruits de notre richesse collective. Et en misant sur notre identité, que ce soit par le rayonnement de notre langue, notre présence internationale ou la force tranquille de nos valeurs, nous travaillons à ce que le Québec prenne la place qui est la sienne, car il n'est jamais aussi fort que lorsqu'il exprime sa culture, sa diversité et sa différence.

Certains seront peut-être en désaccord avec les moyens que le gouvernement utilisera pour faire face à ses problèmes, mais je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de collègues pour affirmer que ce gouvernement ne travaille pas en adéquation avec les priorités de nos concitoyens.

En conséquence, Mme la Présidente, je vais voter en faveur de la motion déposée par la première ministre, disant que l'Assemblée nationale approuve la politique générale du gouvernement, et j'invite tous mes collègues à en faire de même.

Mme la Présidente, lors de la composition de son équipe, la première ministre m'a fait l'honneur de me nommer adjoint parlementaire à la jeunesse avec le mandat de combler le fossé qui a pu apparaître entre les générations au courant des derniers mois. J'entends m'attaquer à cette tâche avec enthousiasme. Certains me demanderont peut-être comment on peut rétablir un pont qui a été rompu entre les générations. Je crois que nous pouvons y arriver en travaillant sur deux thématiques principales.

D'abord, rendre le Québec plus juste, notamment en misant sur notre système d'éducation. L'éducation est la meilleure manière pour un individu comme pour une nation d'élever sa condition et d'aspirer à une vie plus épanouie. Elle doit donc rester la plus accessible possible, et ce, à travers les générations. Déjà, le gouvernement a aboli, comme il s'y était engagé, la hausse des droits de scolarité, qui menaçait directement l'accessibilité aux études supérieures. Le gouvernement a également abrogé les dispositions de la loi n° 12 qui s'attaquaient directement à la survie des associations étudiantes, un des rares organismes gérés par et pour des jeunes. Je m'en réjouis. Le mouvement de protestation qui a secoué le Québec donc pas été vain.

Mais il faut faire plus. C'est tout le système d'éducation supérieure qui a besoin d'un sérieux exercice de réflexion. Le Sommet sur l'éducation supérieure qui s'amorce bientôt sera une occasion en or pour le Québec d'atteindre cet objectif.

Près de 50 ans après le rapport Parent, nous travaillerons à définir ce que nous voulons comme système d'éducation supérieure, et ce, dans sa globalité. J'invite donc les jeunes et les moins jeunes à utiliser cette tribune pour exprimer leur vision et leurs valeurs qu'ils souhaitent voir dans le dossier de l'enseignement supérieur. L'énergie qui a été déployée au printemps peut aussi trouver sa place dans un exercice démocratique comme celui du sommet. Je peux vous donner l'assurance que nous écouterons et prendrons sérieusement en compte l'ensemble des opinions qui y seront présentées.

Mme la Présidente, la construction des ponts entre les générations ne passe pas uniquement par la question de l'enseignement supérieur, bien au contraire. Il faut trouver des moyens de faire en sorte que les jeunes générations sentent qu'elles ont accès aux mêmes chances professionnelles que leurs parents. Pour ce faire, il faut, par exemple, inculquer une culture de la relève au sein de l'administration publique, que ce soit au sein des ministères ou des sociétés d'État. J'entends utiliser tous les leviers à disposition pour faire avancer cette cause.

Mais le développement des ponts entre les générations ne se fait pas dans un sens unique. Les jeunes doivent aussi montrer qu'ils se soucient du sort de la société qui les entoure, notamment des aînés, qui ont donné naissance à cette société. Le bénévolat reste, à mon sens, un des meilleurs moyens pour les jeunes de redonner à la société ce qu'ils reçoivent. L'État peut certainement agir pour encourager cette pratique, voire même la reconnaître d'une manière plus officielle. Je compte explorer les voies possibles pour atteindre cet objectif.

Mme la Présidente, je disais plus tôt qu'il y avait deux thématiques sur lesquelles je souhaitais travailler dans une optique intergénérationnelle. La deuxième est celle de rendre le Québec plus vert. L'empreinte de l'humain sur la biodiversité si nécessaire à la vie se fait de plus en plus grande. Souvent, les impacts de nos modes de vie laissent des traces qui, telles des cicatrices, marquent notre environnement à notre plus grand détriment collectif. Nous ne pouvons poursuivre dans la même logique éternellement, surtout lorsqu'on se soucie du sort de la planète et de la planète que nous laisserons aux générations à venir.

Déjà, le gouvernement a posé des gestes qu'il faut saluer. Notons, par exemple, la fermeture de la centrale Gentilly-2 dont le Québec n'avait pas besoin pour assurer son avenir énergétique et surtout de laquelle nous n'avons pas besoin lorsqu'on connaît les impacts que l'énergie nucléaire peut avoir sur la santé. En effet, en plus de réduire à zéro le risque d'un accident nucléaire, nous arrêterons de produire des déchets nucléaires que devront gérer nos descendants pour les décennies et même les siècles à venir.

Aussi, l'adoption d'un moratoire sur l'extraction des gaz de schiste s'imposait à l'esprit. Un faisceau d'indices pousse à penser que l'exploitation de cette source d'énergie ne peut encore être effectuée sans engendrer des impacts sérieux sur l'environnement. Dans ce cas particulier, le principe de la précaution n'est pas un luxe.

Mais, Mme la Présidente, la question de l'environnement ne se résume pas à ces deux questions, cela va beaucoup plus loin. Les Québécois sont parmi les plus grands consommateurs d'eau potable dans le monde. Si le Québec était un pays, il serait le troisième plus grand consommateur d'énergie par personne au monde. Entre 1998 et 2008, notre production de déchets a augmenté de 46 %, pour s'établir, en 2008, à 13 033 000 tonnes. Récemment, le Commissaire au développement durable nous apprenait que les émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports ont augmenté de près de 25 % entre 1990 et 2005. Surtout, il a souligné qu'il était bien improbable que la cible québécoise de réduction de 6 % des émissions totales en dessous du niveau de 1990 soit atteinte.

Dans mon esprit, il n'y a pas de doute, notre société doit changer ses mentalités et habitudes de vie. Je travaillerai donc, avec mes collègues, à la formulation de mesures et de projets qui nous permettront d'évoluer vers de meilleures pratiques environnementales. En 2012, travailler au développement durable, ce n'est plus un choix, c'est l'ultime expression de l'équité entre les générations.

Mme la Présidente, je suis venu en politique parce que je considérais que c'était la meilleure manière de changer les choses à la mesure de mes modestes capacités. Dans les derniers mois, j'ai rencontré des milliers de citoyens qui fondent beaucoup d'espoir sur notre gouvernement, que d'encouragement, que de bons mots, que d'échanges fructueux et d'agréables moments en compagnie de mes concitoyens. En prononçant ce discours, je mesure encore une fois le poids de ces espérances. Je veux leur dire que je travaillerai chaque jour et sans relâche pour être à la hauteur de leurs aspirations.

Mme la Présidente, au soir de mon élection, je m'engageais formellement à être la caisse de résonance des aspirations, des ambitions et des préoccupations des jeunes, autant à l'Assemblée nationale qu'au sein de ma formation politique. Je leur demandais en retour de continuer à se mobiliser, à débattre et à s'investir dans la chose publique. Je veux leur réitérer aujourd'hui cette invitation. L'avenir du Québec compte sur leur énergie et leur vaillance. Le Québec, notre pays, en a bien besoin. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Merci. Merci, M. le député de Laval-des-Rapides. Je reconnais maintenant M. le député de Vanier-Les Rivières, porte-parole emploi, solidarité sociale.

#### M. Sylvain Lévesque

**M. Lévesque:** Merci, Mme la Présidente. C'est un grand moment pour moi de pouvoir prendre la parole aujourd'hui en cette Assemblée nationale. J'aimerais tout d'abord remercier les citoyens de Vanier-Les Rivières qui m'ont fait confiance le 4 septembre dernier. Et je m'estime choyé, Mme la Présidente, de pouvoir agir comme député et d'être une des 125 personnes ayant le privilège de siéger ici, en cette grande institution.

La campagne, dans ma circonscription, Mme la Présidente, fut très propre. Et je tiens à souligner, justement, à ce titre, l'excellent travail des neuf candidats qui se sont présentés lors de cette campagne et également souligner le bon travail du député sortant, M. Patrick Huot. J'aimerais également souligner, si vous me permettez, parce qu'il a fait un très bon travail au cours des dernières années également, le député précédent, M. Sylvain Légaré, qui avait fait un travail... Et ça

m'a été beaucoup dit pendant cette campagne-là, lorsque je faisais mon porte-à-porte. Alors, permettez-moi de souligner leur apport respectif.

Mme la Présidente, ce n'est pas à vous que je vais apprendre ça, vous savez, une campagne électorale, ça ne se remporte pas seul, ça prend une équipe, ça prend beaucoup de personnes, justement, qui se défontent, qui se donnent et qui donnent de l'énergie. Et, à ce titre, j'aimerais souligner l'apport de certains de mes bénévoles, Pascal, Michel, Marie-Joëlle, André, Nathalie, Kathleen, Ghyslain et beaucoup d'autres évidemment. Donc, merci à vous de vous être impliqués et d'avoir donné de votre temps lors de cette belle campagne électorale.

● (12 heures) ●

Il y a deux personnes qui, pour moi, ont été très importantes dans mon parcours politique au cours des huit dernières années notamment, et j'aimerais souligner leurs noms aujourd'hui, des amis qui sont devenus des amis personnels: M. François Landriot et Mme Nicole B. Madore. Merci infiniment pour votre support au fil des ans.

Mme la Présidente, la politique, c'est souvent un sport extrême et, pour réussir, ça prend un appui inconditionnel de nos proches. J'ai pu constater, lors de cette récente campagne électorale, l'appui justement inconditionnel de ma famille: ma mère Céline, ma soeur Mélanie, ma filleule Mélina, 13 ans seulement, que j'ai eu la chance d'initier à différentes tâches électorales; ça a été fort agréable. Vous auriez dû voir, Mme la Présidente, ces trois générations de femmes s'impliquant et donnant un coup de pouce à son fils, à son frère, à son parrain. Ça a été vraiment extraordinaire, l'alliance intergénérationnelle, c'était très beau à voir.

Dans une atmosphère un peu plus triste, j'ai quand même aujourd'hui une pensée toute particulière pour mon père Mario, qui, quelques semaines avant le déclenchement des élections, nous a quittés. Alors, je tiens à le remercier vraiment pour ce support pendant ma campagne. Je suis sûr qu'il était avec moi.

En terminant, Mme la Présidente, je ne peux passer sous silence la contribution de ma compagne de vie Sophie, qui, dans les bons comme dans les mauvais moments, parfois ça arrive en politique, est là, derrière moi, et continue à m'appuyer. Merci, mon amour.

Mme la Présidente, j'aimerais vous parler aujourd'hui de ma circonscription: Vanier-Les Rivières. Plusieurs personnes veulent savoir c'est quoi, Vanier-Les Rivières, c'est où, où est-ce que c'est situé, pourrais-tu nous en parler un peu? Alors, je suis vraiment très heureux aujourd'hui de vous dire que Vanier-Les Rivières, c'est en plein centre de la région de Québec. Quand on regarde la carte électorale, là, c'est le milieu géographique, tout près d'ailleurs de la belle circonscription de Chauveau, je tiens à le souligner.

**Des voix:** Ha, ha, ha!

**M. Lévesque:** C'est sans doute la... une des cinq plus belles, hein, la deuxième...

**Des voix:** Ha, ha, ha!

**M. Lévesque:** ...après Vanier-Les Rivières. Et, moi, c'est vrai, Mme la Présidente.

Il y a beaucoup d'institutions connues dans cette circonscription-là. Tout d'abord, il y a cinq quartiers de la ville de Québec: Vanier, Duberger, Les Saules, Lebourgneuf et Neufchâtel. Il y a plusieurs institutions très connues dans notre circonscription: les Galeries de la Capitale, Place Fleur de Lys; l'IRDPO, qu'on appelle plus communément le Centre François-Charon; vous connaissez certainement le Parc technologique de Québec, le stade Chauveau pour la pratique du soccer. Il y en a beaucoup d'autres, mais c'est des endroits qui nous réfèrent géographiquement où est située notre circonscription.

Vanier-Les Rivières, c'est un comté, c'est une circonscription où plusieurs organismes communautaires sont bien implantés. Je vous en nomme quelques-uns: La Ruche Vanier, Amélie & Frédérick, Partage chrétien Sainte-Monique Les Saules, Solidarité familles Duberger-Les Saules, et évidemment beaucoup de maisons de jeunes. Vous énumérer la liste aujourd'hui serait beaucoup trop long, mais on a un très, très fort tissu communautaire. Il y a énormément de clubs sociaux impliqués. Je pense à mes Chevaliers de Colomb, à mes clubs Lions, mes clubs Optimistes qui, eux, par leurs efforts et leurs énergies, investissent énormément auprès de causes telles que les jeunes notamment, et je les en remercie pour les efforts qu'ils font.

Dans Vanier-Les Rivières, la vie culturelle est riche. Nous avons des lieux de diffusion intéressants et dynamiques tels que la Chapelle Vanier et la Maison O'Neil. Si vous avez l'occasion d'ailleurs, pendant l'été, d'assister à certains de leurs spectacles qui sont gratuits, je vous y invite.

Vanier-Les Rivières, c'est également un milieu diversifié, Mme la Présidente. C'est des familles aisées qui côtoient au quotidien des familles qui, elles, de leur côté, ont des revenus beaucoup plus modestes. C'est des gens qui parfois ont de la difficulté à joindre les deux bouts mais qui ont du coeur, qui travaillent fort. On a beaucoup de jeunes familles qui sont venues... qui viennent s'établir dans notre circonscription et qui côtoient des résidents de souche, des gens qui depuis 30 ans, 40 ans occupent leur résidence. C'est des personnes également, Mme la Présidente... nous avons eu l'immense plaisir d'accueillir au cours des dernières années de plus en plus de personnes issues de l'immigration. Il y a la communauté haïtienne, la communauté latino-américaine, une communauté bosniaque, asiatique et maghrébine. Ces gens, vous le comprendrez, Mme la Présidente, viennent enrichir notre mosaïque culturelle.

Dans ma circonscription, il y a beaucoup d'enjeux et des défis à relever. Permettez-moi de vous en citer trois. La première, c'est évidemment la lutte au décrochage scolaire. Dans ma circonscription, nous avons une école, l'école secondaire Vanier, qui présentement a un taux de décrochage scolaire de 57 %. C'est la troisième école au Québec où il y a un plus fort taux de décrochage. Pour avoir rencontré les intervenants locaux, je peux vous assurer... la direction d'école, les gens qui y travaillent, je peux vous assurer que ce n'est pas faute d'efforts, mais j'espère avoir la chance de contribuer et d'aider, avec les gens du gouvernement, pour pouvoir améliorer la situation. Je pense qu'ils méritent un support et un appui importants.

Je vous parlais tout à l'heure de la forte augmentation de la population dans ma circonscription, le secteur Les Méandres, le secteur Lebourgneuf notamment. Il y a eu beaucoup de développement autour du boulevard Chauveau et de l'axe Robert-Bourassa. Il y a énormément de jeunes familles et de gens qui sont venus s'établir. C'est très positif en soi. Par contre, ça crée une pression énorme sur nos écoles primaires du secteur. Alors, il commence à manquer de places; il faudrait se préoccuper de ça, Mme la Présidente.

Et, bien sûr, il y a un élément... et on veut travailler en collaboration avec la ville de Québec à ce niveau, et je crois qu'avec le gouvernement du Québec il y aurait des choses qu'on peut faire. On parle de beaucoup de familles, de jeunes. Ça prend des infrastructures sportives de qualité et de proximité. Ça nous prend, Mme la Présidente, des gymnases, un agrandissement de gymnase, notamment — il y a un projet intéressant — des terrains de soccer. Ça nous prend également une piscine municipale dans le secteur. Alors, je le sais qu'on est, à la Coalition avenir Québec, on a été intéressés. On avait proposé des projets en ce sens lors de la dernière campagne électorale et on veut collaborer avec les différents paliers de gouvernement pour voir ces projets se réaliser.

J'ai parlé de ma circonscription, Mme la Présidente, mais j'aimerais vous parler également sur certains défis que nous avons au Québec. Il y a une phrase qui m'a beaucoup inspiré, par notre chef, au cours de la tournée que nous avons réalisée avant la création même du parti politique, il y a une phrase qu'il disait... que monsieur... que notre chef, le député de L'Assomption, nous disait: «Je ne veux pas être la génération qui laissera moins à ses enfants que ce qu'elle a reçu de ses parents.» Ça laisse supposer plusieurs actions, plusieurs gestes à poser. Là, j'implore le gouvernement justement à bien y réfléchir. Est-ce que, comme société, comme gouvernement, nous aurons le courage de s'attaquer enfin à l'endettement public? Aurons-nous le courage de regarder dans la colonne des dépenses, au lieu d'avoir le fameux réflexe de toujours piger dans les poches des contribuables québécois? Je pense que, des deux côtés de la Chambre, on peut se poser cette question-là aujourd'hui. Saurons-nous mettre fin aux fameuses nominations partisans, au-delà des compétences, Mme la Présidente? C'est un système, je pense, qu'à un moment donné, là, il va falloir se pencher. Et enfin oserons-nous prendre les décisions courageuses qui s'imposent et qui nous permettront d'être équitables envers les générations futures?

Eh bien, moi, Mme la Présidente, il y a quelque chose que je suis certain, c'est qu'on a une équipe extraordinaire ici, à la Coalition avenir Québec. On a des gens de qualité, énergiques. Et je crois énormément en notre chef, le député de L'Assomption, le chef de la deuxième opposition, pour arriver justement à combattre ces défis... à réaliser ces défis.

Je voudrais remercier notre chef pour la confiance qu'il m'a témoignée, parce qu'en 2011 il m'a demandé de m'impliquer dans ce jeune mouvement prometteur. Et, Mme la Présidente, en moins d'un an, dois-je le rappeler, nous avons réussi à faire élire 19 députés, ce qui est le meilleur résultat électoral pour un parti politique depuis la création de l'Union nationale, en 1935, qui, eux, à l'époque... L'élection a eu lieu un an plus tard, en 1936. Ils ont fait élire 42 députés, nous, 19. C'est le meilleur résultat depuis, quoi, presque 80 ans. C'est extraordinaire.

Je voudrais également remercier mon chef de m'avoir confié deux sujets extraordinaires, deux mandats stimulants: emploi et solidarité, également la responsabilité de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Je voudrais assurer en conclusion, Mme la Présidente, que les gens de Vanier-Les Rivières peuvent compter sur mon entière disponibilité, mon énergie, le meilleur de mes compétences, et que ma porte est ouverte. Je tiens à les rencontrer. N'hésitez pas à venir me voir. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

● (12 h 10) ●

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Je vous remercie, M. le député de Vanier-Les Rivières. Je cède maintenant la parole au député de La Prairie, porte-parole à l'enseignement supérieur, recherche, science, technologie, économie et commerce extérieur.

### M. Stéphane Le Bouyonnet

**M. Le Bouyonnet:** Merci, Mme la Présidente, de me reconnaître d'aussi loin, un petit nouveau, le député de La Prairie. Mes premiers mots évidemment pour les citoyens et citoyennes de La Prairie: Merci pour cette belle victoire, merci pour ce comté que vous avez donné à la Coalition avenir Québec. Nous l'avons eue à l'arraché. Vous avez voté nombreux, à 82 %, pour nous donner une courte victoire de 75 voix. Merci évidemment à mes organisateurs, Geneviève, Yolande, Pascal, Annie. Nous avons fait une campagne dynamique, efficace, propre, à l'image de la Coalition avenir Québec.

Et, ce grand comté qu'est La Prairie, laissez-moi vous en parler quelques minutes. D'abord, c'est un comté au coeur de l'histoire du Québec. C'est de là qu'est parti le premier train canadien vers Saint-Jean-sur-Richelieu. Le Vieux-La Prairie, par exemple, l'arrondissement du Vieux-La Prairie n'a rien à envier au Vieux-Québec, n'a rien à envier au Vieux-Montréal. C'est aussi, avec la quatrième ville du comté, Saint-Philippe, c'est aussi... qui est une ville agricole à 40 %, un endroit où on peut observer dans un champ de blé d'Inde... comme avec ma collègue de Montarville, on a une vue imprenable sur Montréal. C'est un comté aussi très contemporain, avec Candiac, la ville de Candiac qui abrite plusieurs joueurs du Canadien, qui sont en ce moment en congé forcé. C'est un comté aussi, avec le prolongement de la 30 et le débouché sur Beauharnois, un comté qui devrait connaître une croissance économique à partir du moment où le trafic de la 15, de la 30, de la 20 arrêtera de rentrer dans Montréal pour le contourner.

Je pense qu'on peut dire aussi que, pour les citoyens de La Prairie comme pour moi, la soirée du 4 septembre aura été une déception, une victoire douce-amère. Parce que, le 4 septembre, on a eu une surprise, on a eu la surprise de voir le Parti québécois être élu. Mais cette surprise avait été alimentée par neuf ans de régime libéral qui nous avait amenés dans une crise de leadership incroyable. Je me rappelle, comme jeune politicien, je commence la campagne électorale au début du mois d'août avec un sondage de Léger Marketing qui dit que 70 % de la population québécoise croit que le gouvernement du Québec est corrompu. Et nous avons vu la suite. Et, malgré ça, le 4 septembre, nous avons accepté un nouveau gouvernement, démocratie oblige.

Mais ce que j'aurais souhaité, c'est un autre discours inaugural. J'aurais souhaité le discours inaugural de notre chef, où nous aurions eu un discours inaugural qui aurait uni les Québécois plutôt que les diviser, un discours inaugural où l'éducation, priorité prioritaire de notre société, aurait été centrale, où les Québécois et les Québécoises auraient su que dorénavant ils auraient accès à un médecin de famille. Nous aurions aussi pu commencer à dégraisser l'État québécois, éliminer des structures aussi coûteuses qu'inutiles. Nous aurions pu, au niveau du développement économique, avoir un véritable nationalisme économique, ce qui a fait défaut dans cette Chambre depuis maintenant bientôt 10 ans.

On devra remettre ce rêve d'un discours inaugural de notre chef à plus tard. Mais, en attendant, qu'avons-nous eu? Nous avons eu l'État providence mur à mur. Nous avons eu ce que certains analystes appelleront maintenant l'étatisme sauvage. Nous aurons eu le «gouvernemaman», où on déresponsabilise le citoyen, on déresponsabilise l'étudiant, on déresponsabilise, finalement, le citoyen, où même, finalement, l'entraide est devenue une affaire d'État. La charité a été monopolisée par le gouvernement. On en a fait de la fiscalité.

Il viendra un temps où nous pourrons davantage nous occuper des vraies affaires pour le Québec, et on aura d'autre choix, nous, les députés de la Coalition avenir Québec, d'attendre le moment où nous pourrons à notre tour, avec notre chef, conduire les destinées du Québec.

Mais, en attendant, nous serons vigilants. Et, pour ma part, comme critique en enseignement supérieur, science, technologie, je serai vigilant parce que, comme vous l'avez vu ce matin, le gouvernement ne répond pas. Y a-t-il ou non sous-financement? Pas de réponse. La première ministre a, faisant... ne connaissant peut-être pas le dossier sur le bout de ses doigts, fait référence au fait qu'au niveau du financement par étudiant nous ne sommes peut-être pas si mal que ça. Effectivement, si nous incluons les budgets de recherche. Pourquoi? Parce que la part des budgets canadiens de recherche au niveau québécois est supérieure à notre poids démographique. Elle a oublié de dire cependant que, depuis cinq ans, cela baisse, a baissé d'environ 5 %, alors que la Colombie-Britannique, par exemple, a augmenté sa part à 12 %. On sait très bien aujourd'hui que, si on veut se comparer aux universités canadiennes, le manque à gagner est d'environ 600 millions de dollars. Au niveau de l'entretien différé, reporté, le déficit est d'environ 1,5 milliard pour les universités québécoises.

Nous serons vigilants aussi au niveau du commerce extérieur. Pourquoi? Parce que, le commerce extérieur, dans le discours inaugural, on dit: C'est merveilleux! Un bassin de 500 millions de nouveaux consommateurs. Nous sommes favorables à ce traité de libre-échange, mais il ne faut pas oublier les leçons tirées du libre-échange avec les États-Unis. Il ne faut pas oublier que nous avons eu la question du bois d'oeuvre. Il ne faut pas oublier que le gouvernement souverainiste devra s'entendre avec les autres provinces canadiennes à la table de négociation dirigée par les fédéraux. Et on peut se poser d'ores et déjà la question: Au niveau de nos brevets pharmaceutiques, devons-nous, par exemple, nous accoupler avec les Européens? Devrons-nous, par exemple, au niveau de l'industrie culturelle, couper nos subventions? Que dire de l'agriculture et la gestion de l'offre? Que dire de l'ouverture des marchés publics? Et je pose la question à mon collègue de Saint-Jérôme: Devrons-nous envoyer l'UPAC en Italie pour vérifier la probité des entreprises italiennes qui viendront soumissionner sur les contrats québécois? Et, à défaut de le faire, que se passera-t-il? Peut-être qu'on considérera notre loi n° 1 comme une barrière non tarifaire, ce qui ne serait pas acceptable en commerce international.

Au niveau du développement économique, comme critique, je conjure ce gouvernement de réaliser que déjà il a fait du tort à l'économie du Québec, déjà nous l'avons senti et nous l'avons vu, et que nous devons maintenant avoir stabilité pour favoriser les investissements privés, même si ce mot, en cette Chambre, peut paraître parfois un peu... un peu...

**Une voix: ...**

**M. Le Bouyonne:** ...malvenu, merci, M. le député de Chauveau. Et pourquoi les investissements privés? C'est très simple. Comme le disait le gouverneur de la Banque du Canada, repris par le ministre des Finances fédéral, les consommateurs canadiens n'en peuvent plus, ils sont lourdement endettés. Nous ne pourrons dorénavant compter sur eux pour maintenir la croissance. Au niveau des gouvernements, avec les sommes dépensées depuis 2008 aux niveaux fédéral, municipal, provincial, c'est la même chose, seul l'investissement privé pourra nous aider à maintenir le cap, et j'espère que le gouvernement s'en rappellera.

Finalement, en terminant, j'aimerais dire à tous mes collègues de la coalition à quel point je suis fier de faire partie de leur équipe. Je sais que vous êtes tous et toutes de belles personnes bourrées de talent. Nous sommes un peu déçus de n'être que 19, mais honnêtement c'est un bon départ, le meilleur est à venir.

Mes dernières paroles pour le chef. Merci de sa confiance, mais merci aussi au nom de tous les Québécois et les Québécoises pour son courage, sa détermination. Et je sais que, le jour où il prendra les commandes, nous pourrons dire: Dorénavant, la nation québécoise est véritablement libre de ses choix. Merci, Mme la Présidente.

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Merci. Merci, M. le député de La Prairie. Je cède maintenant la parole à la députée de Soulanges, porte-parole au tourisme.

**Mme Lucie Charlebois**

**Mme Charlebois:** Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, d'entrée de jeu je vais me permettre de vous saluer, et féliciter toute l'équipe de la présidence, et vous dire que je sais déjà que toute l'équipe, vous, Mme la Présidente, et les autres, ont tout le doigté nécessaire et toute la neutralité nécessaire pour occuper le poste et les fonctions que vous occupez. Je veux vous féliciter. Je suis toujours heureuse de voir les femmes occuper des fonctions, mais je sais que vous avez aussi les qualités. Alors, félicitations encore une fois à toute l'équipe.

Mme la Présidente, je veux vous dire que je me sens très privilégiée d'avoir été élue députée de Soulanges pour une quatrième fois, et c'est un grand privilège que les Soulangeois m'ont accordé, et je veux leur dire toute ma fierté,

parce que, vous savez, être élu députée, oui, c'est tout un honneur, c'est un privilège, mais c'est aussi de grandes responsabilités, et je veux leur dire que j'entends accomplir mon travail avec toute la passion qu'ils me connaissent et toute la détermination qu'ils me connaissent aussi.

● (12 h 20) ●

Vous savez, Mme la Présidente, une campagne électorale, c'est toujours une période très intense pour tous ceux... pour nous, candidats, mais pour tous ceux qui nous accompagnent dans ce merveilleux moment, pendant les 35 jours où se déroule cette campagne. Alors, je veux remercier certaines personnes qui ont oeuvré, qui ont donné de leur temps, notamment les nombreux bénévoles qui sont venus au bureau de campagne et qui ont donné généreusement de leur temps à diverses tâches. Et, vous savez, sans eux, sans toute l'équipe — puis je ne veux pas nommer personne parce qu'il y avait tellement de gens — que ce soit par les appels téléphoniques, que ce soit lors de la pose d'affiches, que ce soit à tous les niveaux, au niveau publicitaire, à tous les niveaux que nous avons besoin, je veux remercier l'ensemble de l'équipe des bénévoles, puisque sans eux, bien, je ne serais peut-être pas ici en train de vous parler, Mme la Présidente.

Je veux aussi adresser des remerciements très spéciaux à un collaborateur de la première heure, qui est avec moi depuis fin 2002, début 2003, M. Marc Montpetit, qui est un passionné de politique, qui est au Parti libéral depuis fort longtemps mais qui m'accompagne, moi, dans mes fonctions depuis 2003. Et je dois vous dire qu'étant un ancien prof de cégep, d'université, un sociologue de formation, il a été d'un très grand support et d'un grand apport dans ma vie politique, puisque ça a été un conseiller, et ça l'est toujours, d'ailleurs... Mais je veux lui rendre hommage. Je n'ai jamais eu la chance de prendre le temps de le nommer et de lui dire à quel point le travail que nous faisons ensemble est important et que je considère tout ce qu'il a pu m'apporter depuis 2003, alors, comme très, très, très... comment vous dire, précieux dans ma vie politique.

Il y a aussi d'autres personnes qui nous accompagnent, évidemment, Mme la Présidente, que ce soit le personnel au bureau de comté, et je veux ici prendre le temps de saluer le dévouement de toutes les personnes qui oeuvrent dans le bureau de comté. Parce que, vous savez, nous sommes des élus, nous servons la population et nous le faisons au meilleur de nos connaissances et de notre pouvoir, mais, vous savez, Mme la Présidente, quand on est ici, à Québec, il y a des gens dans nos bureaux de comté qui effectuent ce travail-là pour nous et qui sont tout aussi dévoués que nous et tout aussi attentifs aux besoins des citoyens, et je veux leur rendre hommage et je veux assurer la population que je sais qu'ils sont bien servis par eux parce que... Je devrais dire «par elles» parce qu'il y a beaucoup de femmes dans mon bureau de comté. Mais je veux assurer les Soulangeois qu'ils peuvent compter sur toute l'expertise du personnel de mon bureau de comté et de leur grand dévouement.

Je veux aussi prendre le temps de remercier mes amis, parce que, vous savez, vous comme moi... vous savez autant que moi, je veux dire, que, quand on est en politique, on a moins de temps pour nos amis, pour notre famille, et nos amis sont aussi précieux que notre famille, et, en ce sens-là, il y a beaucoup de moments où on doit sacrifier des rencontres que nous avions précédemment à la vie politique avec nos amis sur une base plus régulière; on doit choisir les moments où on les rencontre, c'est des moments précieux. Mais je veux les remercier d'être patients et d'être compréhensifs, avec l'horaire que nous avons, et de tout le temps faire en sorte que nous puissions quand même nous voir. Puis, qu'ils puissent aménager leur horaire, je le considère, je les remercie grandement dans ce sens-là et évidemment je veux les remercier de leur appui dans mon engagement politique.

Je veux aussi remercier les membres de ma famille: mon mari, mon époux, Luc, mes enfants, Marc-André, Jessica, et mes petits-enfants. Mais évidemment, quand je remercie mes enfants, je ne peux passer sous silence leur conjoint, conjointe: avec Marc-André, Chantal, avec Jessica, Simon. Mais j'ai aussi des petits-enfants, Mme la Présidente, depuis peu: j'ai une petite-fille de 16 mois et demi qui se nomme Summer; j'ai un petit-fils de quatre mois et demi, Noah; et, vous savez quoi, Mme la Présidente, j'aurai le bonheur bientôt de connaître un troisième petit-enfant, James, qui va arriver peut-être pour Noël, mais il est prévu pour le 27 décembre. Alors, c'est vraiment une très grande joie que d'être avec ces charmants enfants, et c'est un peu pour eux qu'on fait de la politique, puis je veux remercier mes enfants, encore là, de me permettre de partager ces beaux moments de bonheur avec eux et de faire en sorte que je puisse profiter de bons moments avec eux.

Je veux aussi remercier ma mère, qui demeure en face de chez moi, qui n'a pas l'occasion... Vous savez, Mme la Présidente, il y a parfois des moments où on n'a tellement pas le temps de se voir, on se téléphone d'un bord à l'autre de la rue. Mais je veux lui dire que... Puis, je la regarde, je suis certaine qu'en ce moment elle me regarde, puisqu'elle téléphone pour savoir quand est-ce que je fais la réplique. Mais je veux lui dire combien je l'apprécie et je l'aime, et merci de ta grande patience, mais surtout merci de ta compréhension. Je sais qu'en quelque part elle est très fière. Ce n'est pas toujours facile de se dire ça entre nous, mais elle est très fière de ce que j'accomplis.

Vous savez, Mme la Présidente, à chaque élection, à chaque moment où j'ai prêté serment, j'ai eu aussi une pensée bien spéciale pour mon père, qui a été conseiller municipal, qui était un politicien dans l'âme, qui n'a pas eu la chance de faire ce que je fais. Mais je sais combien il serait tellement content de voir sa fille pratiquer au salon bleu, de discourir comme ça. Il serait vraiment fier de sa fille. Il nous a quittés en novembre, mais, justement, hier, le 6 novembre 2000, mon père nous quittait. Et, je vous parle de ça, vous savez pourquoi? Parce qu'à l'élection, à la dernière élection, au moment où je votais, mon beau-père est décédé après un dur combat pour le cancer. Et je veux aussi ici prendre deux minutes pour dire à mon mari que je n'étais pas avec lui, mais j'étais avec lui en pensée, puis le remercier de toute sa compréhension, mais lui dire qu'on fait une bonne équipe. Ça fait 33 ans qu'on est mariés, le 10 novembre, bientôt, et je veux lui dire: Merci pour tout ton apport, mais je veux te dire que j'étais avec toi en pensée toute cette journée-là. On vit tellement des moments... moi, j'appelle ça les montagnes russes, en politique, hein? Pendant que je vivais une journée extraordinaire... mais en même temps on vivait des moments difficiles. Alors, je veux lui dire que je suis... j'étais avec lui, mais je suis toujours avec lui de tout coeur.

Mme la Présidente, au-delà de toutes ces montagnes russes d'émotions, je veux vous dire à quel point, un, je suis très fière, de ce que j'accomplis, mais je suis très, très, très reconnaissante aux gens qui nous entourent et aux gens qui

collaborent avec nous. On fait de la politique, mais on ne la fait jamais seul. On fait des réalisations, mais on ne fait jamais ça seul.

Je veux prendre le temps de dire à la population de Soulanges, où il y a 15 municipalités, on est tout près de 62 000 dans Soulanges, qu'il y a eu beaucoup de réalisations de faites. Évidemment, je faisais partie du gouvernement à cette époque, de 2003 à tout récemment, mais je veux leur dire que je peux continuer à travailler plusieurs dossiers, parce que, quand il y a des besoins à la population, moi, je suis convaincue, tous les élus ici travaillent dans un souci de bien servir la population.

Vous savez, Mme la Présidente, comme je vous le disais, on n'accomplit jamais ça seul. Il y a des maires, il y a des organismes communautaires, il y a tous les gens qui nous accompagnent dans l'accomplissement de nos fonctions qui... Tous les gens font équipe, hein? De par les dossiers, on travaille tout ça ensemble. Bien, je veux rendre hommage à tous les élus municipaux, qui font un travail exceptionnel, puis à tous les organismes communautaires... Et les organismes... je pense aux CSSS, en santé, en éducation... Comme je vous dis, pour servir bien la population, il faut faire équipe dans un comté. Alors, je prends le temps de les remercier.

Mais je veux vous parler un petit peu des réalisations qui ont été accomplies dans Soulanges. Et ça va vous dire combien il y a eu de travail de fait. Parce que, vous savez, Soulanges, c'est un comté qui est né en 2003, en même temps que Mirabel, d'ailleurs. Ma collègue de Mirabel avait été élue en même temps que moi. Et ça va vite, hein? Neuf ans, en politique, c'est très vite. Alors, on a une croissance rapide chez nous. Quand j'ai été élue, en 2003, ah, il y avait à peu près 130 000 personnes, maintenant on est à 145 000. D'ici 2020, on projette être 187 000 dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Ça vous donne une idée. Puis, nous, on occupe près de la moitié de la population, 45 % environ.

Alors, dans Soulanges, il y a eu trois constructions d'écoles, trois agrandissements substantiels d'écoles, des constructions de terrains de football ou de soccer synthétiques. Il y a eu aussi des bibliothèques, je pense aux bibliothèques à Les Coteaux, à Les Cèdres, le grand agrandissement et réaménagement de la bibliothèque à Rigaud. Il y a eu une salle multifonctionnelle qui peut faire salle de spectacle, réception, diffusion d'événements culturels, etc., le Pavillon Wilson. Il y a eu des constructions de coopératives d'habitation, trois, pour ne pas toutes les nommer. Il y a eu la construction d'un poste de la Sécurité du Québec. Il y a eu plusieurs investissements au niveau de la création d'emploi, mais de la formation de la main-d'oeuvre, dans le comté de Soulanges. Il y a eu plusieurs investissements majeurs d'eau potable: mises aux normes des usines de filtration, travaux d'assainissement des eaux usées, etc. Il y a eu plusieurs investissements, évidemment, dans les infrastructures routières, je ne vous apprend rien.

● (12 h 30) ●

Parce que, quand j'ai été élue — j'ai été élue en 2003 — honnêtement, ça faisait dur. Les routes dans Soulanges, là, c'était comme oublié. Nous, on est un comté qui... rural, puis je vais vous dire qu'il y avait des grands morceaux qui... je pense, qui n'existaient pas sur la carte. Mais là ils existent, puis les routes ont été restaurées en grande partie. Mais il reste beaucoup de travail à faire encore, évidemment. Bref, il y a eu beaucoup d'investissements sur les équipements médicaux, notamment à l'hôpital du Suroît, il y en a eu dans le CSSS, il y en a eu dans le maintien des bâtiments des écoles secondaires et primaires.

Évidemment, je vais vous parler de la grande réalisation pour la Montérégie. Mon collègue, tantôt, en a fait mention, la grande réalisation en Montérégie, c'est la construction de l'autoroute 30, qui va être inaugurée bientôt. Elle est supposée d'être mise en service en décembre, ici, là. Je suis fort heureuse parce que, pour notre comté et pour l'ensemble de la Montérégie, ça va être toute une nouvelle façon de communiquer entre nous, de pouvoir échanger. Mais aussi ça va être toute une façon de faire en sorte qu'il y ait une nouvelle aire de développement économique au Québec. On a le choix entre voir passer le transport ou bien de l'arrêter. Il y aura des décisions à prendre à cet effet-là, et je vais travailler avec mon collègue de Vaudreuil à m'assurer que nous ayons tout ce que nous pouvons avoir en termes de développement économique, plutôt que de voir passer le trafic puis se diriger vers l'Ontario, que nous puissions l'intercepter et en retirer les bienfaits. J'ai hâte d'utiliser l'autoroute 30 et j'ai hâte de pouvoir faire en sorte que toute la population puisse en bénéficier.

Je veux vous dire, Mme la Présidente, aussi qu'alors que nous étions au gouvernement nous avons oeuvré pour les comtés voisins, où il y avait des députés d'autres formations politiques. Ça a été le cas notamment dans le comté de Beauharnois, où on a fait l'agrandissement du palais de justice, un investissement de tout près de 60 millions, l'agrandissement de la Cité des arts, des sports pour avoir une piscine plus aux normes, pour les normes olympiques. On a fait deux terrains de soccer et de football synthétiques, notamment au collège de Valleyfield mais aussi à la commission scolaire là-bas. Nous avons fait l'agrandissement et la rénovation de l'aréna de Valleyfield, mais aussi l'aréna de Beauharnois. D'ailleurs, à l'aréna de Valleyfield a pu se tenir un événement mondial, un championnat mondial danse, parce que l'agrandissement avait permis justement la réception de cet événement-là. Et évidemment des investissements pour la rénovation de la salle Albert-Dumouchel, Valspec.

C'est donc vous dire qu'on a été à l'écoute des besoins de la population. C'était dans le comté de Beauharnois. Alors, je m'attends maintenant à voir le même esprit continuer à se véhiculer. Parce que, quand on est élu, on est élu pour tous.

Mme la Présidente, maintenant, revenons donc au discours inaugural, où la première ministre nous confirme la grande improvisation à laquelle les Québécois font maintenant face. Elle nous mentionne qu'il y a un signal fort et que le gouvernement qu'elle dirige sera ouvert, à l'écoute et misera sur ce qui rassemble les Québécois de toutes origines et toutes les générations. Depuis deux mois, Mme la Présidente — il n'y a pas même une semaine complétée d'activité parlementaire — je suis obligée de vous dire que les Québécois sont divisés. Tellement d'improvisation qu'on en arrive à ça. Je pense aux travailleurs de Gentilly, Bécancour, Mine Jeffrey et Asbestos, laboratoire Chrysotile, à Thetford Mines; ces travailleurs, ces familles ont vu leurs rêves s'éteindre.

Dans le discours, j'entendais: Nous allons gouverner pour tous. Les citoyens doivent se déplacer et venir ici pour pouvoir rencontrer la première ministre et les ministres responsables de ces dossiers. Mme la Présidente, cette semaine, la ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec avait accepté de rencontrer les gens qui étaient venus de... que la députée de Richmond avait invités. Malheureusement, non seulement ils n'ont pas pu rencontrer la ministre chez eux, mais ils sont venus ici et ils n'ont pas pu être rencontrés non plus. Elle avait accepté sur le plancher, mais ils n'ont pas été rencontrés. C'est décevant, quand on se dit ouvert et à l'écoute.

Toujours sous le thème d'improvisation, la première ministre, lors de son discours, nous mentionne que, pour les années à venir, l'écart entre les revenus et les dépenses s'élargit rapidement et deviendra insoutenable si son gouvernement n'agit pas maintenant. C'est normal que l'écart se creuse, Mme la Présidente, et que... à cause des nombreux moratoires, gel de tarifs électriques sur le bloc patrimonial, gel des tarifs en garderie, gel des droits de scolarité, fermeture de Gentilly, nombreux changements dans la structure de l'État, abolition du Fonds des générations, plusieurs centaines de millions d'engagements électoraux. C'est tout à fait normal que l'écart se creuse.

La première ministre a demandé, le 31 octobre, lors de son discours inaugural, au ministre des Finances d'évaluer toutes les options qui s'offrent à eux pour assurer une gestion responsable et prudente, soit par déclaration ministérielle, énoncé budgétaire, préparation d'un budget. Bon. Cinq jours, Mme la Présidente, que ça a pris entre le 31 octobre... Cinq jours plus tard, on nous apprend qu'il y aura dépôt d'un budget. Savez-vous quand? Le 20 novembre. Un budget, là, Mme la Présidente, ça ne se travaille pas sur un coin de table, il faut consulter des gens, il faut le préparer. Préparer, là, ça nécessite du temps. Je n'ai jamais vu ça, moi, un budget fait en deux semaines. On se dirige tout droit vers une autre improvisation majeure, je vous en conjure.

Mme la Présidente, vous le savez, vous l'avez dit tantôt, je suis porte-parole au tourisme. Je m'attendais... Puisqu'on parle d'économie puis d'écart entre les revenus et dépenses, j'ai dit: Étant donné que le tourisme est un moteur de développement économique important, on va en parler. Une phrase, Mme la Présidente, une phrase!

Alors, puisque je parle de tourisme, je vais commencer par souligner le travail et les efforts de ma collègue députée de Laporte, l'ancienne ministre du Tourisme, et de toute son équipe, puisque Mme la députée de Laporte a réussi tout un tour de force. De par son travail, elle a eu la chance de collaborer avec plusieurs intervenants de l'industrie touristique au cours de quatre dernières années, et, dans le cadre de son mandat, elle a fait le tour du grand territoire qu'est le Québec et elle a rencontré des gens passionnés, des développeurs, des femmes, des hommes d'affaires dynamiques, bref, des amoureux du Québec, comme elle aime tant le dire. Elle a développé avec eux une politique, un plan d'action, un plan de développement de l'industrie touristique 2012—2020 qui s'intitulait *Un itinéraire vers la croissance*. Ce plan, qu'elle a lancé en mai dernier, est le résultat du travail colossal sans précédent auquel l'industrie touristique a elle-même participé. Ce plan-là est le fruit de deux ans de concertation, de consultation et de mobilisation de tous les acteurs de l'industrie. Il va marquer et il marque déjà un tournant. Le tourisme a été hissé au rang des grands leviers de développement économique et de ses régions.

Mme la Présidente, une phrase! Après avoir eu tout ce plan-là, j'étais déçue. Je me disais qu'on aurait pu s'attendre à quelque chose de plus substantiel.

Elle a aussi parlé des communautés anglophones dans son discours, et honnêtement je suis obligée de vous dire que... Je pourrais vous parler de plein de sujets, hein, si on avait tout le temps qu'on a besoin, mais évidemment on partage avec nos collègues, et il faut que je laisse la place aussi à d'autres. Alors, je veux vous parler de la communauté anglophone et je veux vous dire que, malgré le fait que la... je ne doute pas de ses intentions, là, qu'elle veut que la population sente qu'ils font partie d'une... une partie importante de notre population, de notre nation, bien je ne crois pas que c'est à parler de la loi 101 dans les CPE, d'implanter la langue anglaise en sixième, qui est trop rapide selon elle, de faire en sorte de défaire ça, de faire en sorte que la Charte de la langue française, dans les cégeps, prenne place... Moi, je ne pense pas que c'est une façon de leur communiquer qu'ils font partie de notre nation. Moi, je pense qu'ils se sentent comme un petit peu tassés à chaque fois qu'ils entendent parler de leur langue.

Mme la Présidente, puisqu'il faut que je laisse la place à mes collègues, avec grand bonheur, je veux vous dire que j'ai senti toute l'improvisation, mais j'ai entendu beaucoup de choses qui allaient continuer, que nous avions amorcées, mais j'ai senti beaucoup d'improvisation encore à venir. On en a déjà vu pas mal, mais je pense qu'on n'a pas fini d'en voir. Je m'attends à ce que nous puissions nous ressaisir, j'espère voir les actions en ce sens. Et je vois beaucoup de division en ce moment et j'espère que ce n'est pas dans le même esprit que nous allons travailler à servir l'ensemble des comtés du Québec, puisque nous sommes 125 élus ici.

● (12 h 40) ●

Je vais vous dire, j'ai eu une certaine crainte parce que, le soir de l'élection, le candidat péquiste dans Soulanges a affirmé quelque chose qui colle un petit peu à ce que j'ai entendu dans le discours inaugural: on veut se faire des amis avec les anglophones. Je comprends ça, là, mais lui disait qu'il avait perdu à cause d'eux. Mais je l'ai entendu dire que le développement de mon comté serait ralenti sérieusement parce que je suis maintenant à l'opposition. Puis j'ai le... C'est une citation dans le journal, et c'est le chef de cabinet du ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur, qui était candidat chez nous. C'est inquiétant. C'est inquiétant quand on entend ça. Est-ce que ce sont les intentions du gouvernement? Je souhaite que non. Je vais suivre ça à la loupe.

Alors, Mme la Présidente, je veux vous dire que j'ai toujours travaillé dans le meilleur intérêt des Soulangeois, c'est ce que vais continuer à faire. Je suis Soulangeoise depuis ma naissance, alors je suis passionnée pour mon coin. J'entends m'assurer que l'industrie touristique puisse se démarquer de la concurrence internationale, Mme la Présidente. Je vais travailler fort, mais je vais m'assurer que ma crainte de voir un gouvernement d'improvisation ou de division et d'incompétence ne soit pas véritable. J'espère que nous allons nous ressaisir; j'espère de tout coeur pour le Québec. Merci, Mme la Présidente.

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Merci, Mme la députée de Soulanges. Je reconnais maintenant le député de Saint-Maurice.

**M. Luc Trudel**

**M. Trudel:** Alors, merci beaucoup, Mme la Présidente. Vous savez, c'est pour moi tout un honneur que de prendre la parole ici pour la première fois, dans cette belle et grande Assemblée. Je vois tous mes collègues si nombreux ici qui sont là pour m'ouïr, alors je vais tenter d'être le plus bref et le plus intéressant possible.

Avant de commencer, je voudrais tout d'abord saluer tous mes citoyens, citoyennes de la belle circonscription de Saint-Maurice, qui est sans doute... sans aucun doute le plus beau comté, la plus belle circonscription de tout le Québec parce que, bien évidemment, située dans la région si magnifique de la Mauricie. Je veux vous dire que c'est avec grand plaisir que j'ai été accueilli avec beaucoup de chaleur et de respect pendant cette campagne électorale et je veux les remercier pour la confiance qu'ils m'ont donc accordée à cette occasion.

Je veux aussi souligner la contribution exceptionnelle dans ces temps très mouvementés durant la campagne électorale... des remerciements à ma famille: Barbara, ma conjointe, mais aussi Jessica, Raphaël et Ariane. Ils ont accepté, à ce moment-là, de contribuer à mon élection. J'ai fait de cette période non seulement un moment de conciliation travail-famille, mais un moment d'intégration travail-famille. Et je dois leur dire devant vous tous aujourd'hui que je suis très choyé qu'ils acceptent de me partager avec tous les citoyens de Saint-Maurice ainsi que tous ceux du Québec.

Je veux aussi saluer ma mère, Madeleine, qui aura contribué de façon très active à cette élection; mes oncles et tantes, tous ceux de la famille Leclerc-Trudel. Une petite pensée à mon père, qui n'aurait pas pu me donner un coup de main, étant magistrat de lui-même, mais je suis sûr que, de là où il se trouve aujourd'hui, il est très fier de me voir partager une des grandes... ma place dans une des grandes institutions du Québec, comme lui l'a fait à une autre époque.

Si j'ai offert mes services aux citoyens... aux citoyens de Saint-Maurice, c'est que j'ai désiré contribuer à la relance de Shawinigan, de la Mauricie mais aussi du Québec. Shawinigan est une ville industrielle qui a été créée au début du siècle, en 1900. Elle a commencé ses opérations véritables en 1901 et, depuis ce temps, elle a joué le rôle de laboratoire social et économique pour tout le Québec. C'est dans cette ville que se sont formées toutes les tendances sociales, économiques du Québec moderne. Durant la dernière campagne électorale, notre formation politique a proposé quatre grands piliers qui allaient guider notre intervention: d'abord et avant tout, ramener l'intégrité au gouvernement du Québec pour redonner confiance à cette population, à notre population dans nos grandes et belles institutions.

Aussi, on a proposé aux Québécois et aux Québécoises de s'affirmer, de s'enrichir ainsi que de partager. Et, en ce début de session parlementaire, notre première ministre, dans son discours d'ouverture, a pris un engagement formel... des engagements touchant quatre points. Tout d'abord: briser la corruption; ensuite, mettre de l'ordre dans nos finances publiques et accélérer la croissance économique pour tous; troisièmement, rétablir la solidarité; et enfin promouvoir notre identité et défendre nos intérêts. Eh bien, c'est exactement les raisons pour lesquelles j'ai offert mes services aux citoyens et aux citoyennes de Saint-Maurice et c'est pour cette raison qu'on m'a donné ma chance et qu'on m'a permis de venir les représenter ici, à l'Assemblée nationale.

Shawinigan, grande ville, est née grâce aux chutes et à son pouvoir énergétique. Nous avons vu la mise en place d'un grand complexe électrochimique sous la férule de la Shawinigan Water & Power. Après sa naissance et sa croissance, nous avons vécu une grande chute. Pour vous faire un petit peu l'historique, là, de ces premières phases, c'est chez nous que se sont construits les premiers grands chantiers hydroélectriques, l'équivalent à l'époque de ce qu'était la Baie James aux années 70. On a fourni pendant bien longtemps le tiers de toute l'énergie consommée sur l'île de Montréal, pour électrifier les tramways, remplacer le gaz et mettre un peu d'énergie électrique pour permettre aux gens de voir ce qui se passait dans leurs rues et dans leurs trottoirs. Donc, tout l'éclairage, les transports en commun, ainsi de suite, qui ont pu bénéficier de développements importants ont bénéficié de l'énergie de Shawinigan.

Si on a mis en place beaucoup d'entreprises en construisant un complexe industriel gigantesque à l'époque, eh bien, on a eu besoin de main-d'oeuvre, de main-d'oeuvre qualifiée, bon marché, souvent qui était réunie... éparpillée, plutôt, dans les campagnes et qui s'est réunie autour de Shawinigan pour fournir une main-d'oeuvre à nos grandes entreprises. Eh bien, on a dû se battre aussi pour avoir des qualités de travail... des conditions de travail intéressantes, tout d'abord santé et sécurité et, deuxièmement, rémunération. C'est donc à Shawinigan que sont nés les grands mouvements d'unification des travailleurs, la naissance des grands syndicats avec, entre autres, la mise en place du conseil central de la CSN, ainsi de suite. Et c'est là qu'ont débuté les grandes batailles pour reconnaître les droits des travailleurs. Et ce sont des batailles qui ont été livrées à partir de chez nous mais après ça qui ont été essaimées partout ailleurs au Québec, entre autres au Saguenay—Lac-Saint-Jean, mais aussi dans les régions minières, Asbestos, Murdochville, ainsi de suite. Ce sont souvent des gens de Shawinigan qui sont allés aider les autres travailleurs des autres régions à se solidariser, à s'organiser et à défendre leurs droits.

Pendant les temps de grève, qui étaient des temps très difficiles, eh bien, évidemment les budgets étaient très restreints, hein? On a dû, donc, apprendre à gérer de petits budgets. On a mis en place, avec des Gérard Auger, des Madeleine Plamondon, ainsi de suite, des méthodes pour supporter les familles dans la gestion de petits budgets. Ce qui a donné la naissance d'un grand mouvement québécois, les ACEF. C'est encore parti de chez nous.

Et puis par la suite vieillissement, désuétude économique... c'est-à-dire nationalisation de l'électricité. Shawinigan a perdu beaucoup d'avantages, beaucoup d'avancement, et on a vécu la grande chute économique des années 70 à 85. Nous avons perdu tout près de 10 000 emplois en l'espace de 15 ans, pour une population, de la ville de Shawinigan et avoisinantes, dans la MRC du Centre de la Mauricie, d'environ 70 000, 75 000 personnes. Nous avons vécu une crise incroyable, et, 40 ans après le début de sa crise, nous commençons seulement à nous en remettre. Il y a eu différentes phases de prise de conscience, de frustration, hein, de deuils à vivre, ainsi de suite. Et ce n'est pas loin de 20 ans plus tard qu'on a commencé à vouloir se retrousser les manches, vouloir retravailler ensemble, se définir des nouveaux créneaux d'excellence et vouloir retrouver la prospérité.

● (12 h 50) ●

Si la ville de Shawinigan a de la difficulté encore aujourd'hui à se relever de la grande crise qui l'a frappée, c'est qu'elle a été mise en place par des intérêts étrangers, surtout des Américains mais aussi des Européens, qui sont venus exploiter nos ressources naturelles mais qui évidemment, en contrepartie d'un grand profit, ont fait de l'argent et ont ramené les profits là où les actionnaires étaient, à l'étranger, laissant par la suite désolation sur le territoire: tout d'abord, des conditions de vie, des conditions sociales extrêmement difficiles pour les travailleurs qui ont perdu leur emploi, leurs familles; deuxièmement, des bâtiments abandonnés, des terrains contaminés. Et puis, encore aujourd'hui, on voit ces grandes cicatrices sociales mais aussi environnementales sur notre territoire être des plaies béantes dans notre tissu social et économique.

Quand on regarde le discours inaugural de notre chef, eh bien, évidemment, on n'a qu'à se replonger dans un passé très récent, hein, où on parlait de développement, du Plan Nord, où on offrait aux étrangers de venir développer nos ressources naturelles en contrepartie de quelques maigrelettes sommes, de petites redevances. Et moi, durant la campagne électorale, j'ai laissé un message très fort aux citoyens de Saint-Maurice et je leur ai dit: Écoutez, là, il faut que les Québécois se réveillent, il faut qu'ils viennent voir ce qui s'est passé chez nous, à Shawinigan, durant les années... depuis le début du siècle, du XXe siècle, parce qu'il y a une prise de conscience qu'on doit prendre, qui doit être faite. Si on continue à développer nos ressources naturelles, exploiter nos ressources naturelles en laissant un accès libre à la population entière du monde sans pouvoir garder une partie des redevances, une partie de cette richesse qui s'envole, parce que, lorsque ces ressources non renouvelables sont exploitées, elles quittent notre territoire, eh bien, tout ce qui pourrait rester, ce n'est que du profit, des redevances.

Alors, notre gouvernement, dans son discours d'ouverture, a proposé donc de remettre un peu de l'ordre dans la maison québécoise et de faire partager à tous les Québécois nos grandes richesses. C'est donc avec cet objectif que nous amorçons ce nouveau mandat qui nous a été confié par la population de tout le Québec, et c'est l'objectif de ce gouvernement que de développer un Québec pour tous. Nous allons tendre la main à tous les Québécoises et tous les Québécois afin que nous puissions reprendre confiance, comme j'ai dit tantôt, dans nos institutions mais également en nous mêmes, dans notre capacité à se lever debout et à se développer, reprendre confiance dans notre capacité à planifier l'avenir et agir aujourd'hui, demain pour se rendre jusque-là, se rendre jusqu'aux plus grands de nos objectifs: exister comme un pays.

Alors, c'est donc avec beaucoup d'émotion, beaucoup d'honneur que j'entreprends mes travaux ici, en Chambre, après avoir entrepris mes travaux à titre de député de Saint-Maurice dans ma circonscription. Et je m'engage envers tous mes citoyens et toutes les citoyennes de tendre la main à mes collègues ici présents en Chambre, de me faire leur porte-parole auprès de ce gouvernement pour que les politiques gouvernementales correspondent aux besoins des gens de Saint-Maurice et de toute la Mauricie.

Vous savez, hier encore, nous apprenions une mauvaise nouvelle, la fermeture, la perte de 111 emplois dans la ville de Shawinigan, en fait, dans la circonscription électorale de Laviolette. Ce matin, j'ai rencontré la députée de Laviolette pour offrir toute ma collaboration parce qu'il y a des enjeux importants. Et c'est de cette façon-là, en tendant la main, en se tendant la main, nous tous ici, qu'on pourra passer par-dessus les grandes difficultés et les grands défis auxquels nous faisons face pour retrouver la prospérité que le Québec a donc besoin. Et, dans ce secteur d'activité là, développement économique, le Québec a grandement besoin d'investissements privés, que nos entreprises reprennent confiance en nos propres moyens, qu'elles sentent qu'on puisse investir, et être rentable ici, et être capable d'offrir des emplois stables, à long terme, sur notre territoire.

Alors, Mme la Présidente, je vous remercie pour le temps que vous m'avez accordé. Et c'est donc avec cette bonne volonté, toute cette bonne volonté que je vous offre ma collaboration et que je vous souhaite à vous aussi un très bon travail. Et, à vous tous, chers collègues ici présents, merci beaucoup pour votre support et votre collaboration.

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Merci, M. le député de Saint-Maurice. Alors, je suis prête à reconnaître un autre intervenant. Il reste du temps. Alors, M. le député de Fabre, porte-parole à la justice.

#### M. Gilles Ouimet

**M. Ouimet (Fabre):** Merci. Alors, c'est avec beaucoup d'émotion et de fierté que je me lève aujourd'hui dans cette Chambre pour prendre la parole à l'occasion du débat sur le discours inaugural. Mais d'entrée de jeu, Mme la Présidente, à mon tour je tiens à vous féliciter pour votre élection et je vous souhaite un bon mandat. Je vous souhaite des bons députés bien dociles.

Permettez-moi de prendre quelques minutes pour remercier ceux et celles qui ont permis que je sois parmi vous. Au premier titre, évidemment, ceux et celles au nom de qui je prends la parole, soit mes concitoyens de la circonscription de Fabre. Je peux difficilement traduire en mots l'accueil chaleureux que m'ont réservé les gens de Fabre et surtout le privilège qu'il m'ont accordé en me choisissant comme député. Cet honneur est d'autant plus significatif que mes concitoyens avaient également le choix d'excellents candidats venant des autres formations politiques, et j'aimerais aussi souligner l'engagement de ces personnes qui ont accepté de participer activement à la vie démocratique du Québec à titre de candidats aux dernières élections.

Cette campagne électorale m'aura permis de découvrir la grande diversité et la grande richesse humaine, géographique et économique de mon comté, des gens de tous les milieux, de toutes les origines. Je dis souvent que le comté de Fabre est un microcosme du Québec. Je suis choyé. C'est donc pleinement conscient de mon immense privilège mais aussi de la lourde responsabilité qui l'accompagne que je m'adresse à vous aujourd'hui.

Mme la Présidente, je ne peux passer sous silence l'appui de celle qui a eu l'honneur de représenter les citoyens de mon comté pendant de nombreuses années, Mme Michelle Courchesne. Je veux également prendre le temps de remercier M. Jean Charest pour son appui mais surtout pour son soutien dans cette nouvelle aventure, de même que mon parrain et mentor, le député de Saint-Laurent et chef de l'opposition officielle.

Une campagne électorale, c'est un travail d'équipe, et j'ai eu la chance d'être bien entouré, particulièrement fier d'avoir pu compter sur beaucoup de jeunes très allumés et très dynamiques. Alors, je veux profiter de l'occasion pour remercier chaleureusement tous les bénévoles de mon organisation qui m'ont, eux aussi, accueilli à bras ouverts et qui n'ont ménagé aucun effort pour mon élection. Merci du fond du coeur à vous tous. Un merci bien spécial, évidemment, à mon attachée politique, Mme Josée Guilmette.

Faire le saut en politique quand on est bien établi dans son milieu professionnel et quand on a le bonheur d'avoir vie personnelle et familiale qui nous comble nécessite une grande réflexion, puisque tout le monde sait que cela implique plusieurs sacrifices. Vous me permettez donc également de remercier mes filles, Anne-Sophie, Marie-Claire et Rosalie, pour leur amour, leur appui et leurs encouragements dans cette aventure. Je vous aime.

L'accueil de mes collègues députés, ceux de ma famille politique et des autres, ainsi que par tout le personnel de l'Assemblée nationale a été remarquable, et continue de l'être, et rend des plus agréables l'accomplissement de mes nouvelles fonctions. Vous voudrez bien, Mme la Présidente, transmettre mes remerciements au personnel de l'Assemblée nationale. Quant à mes collègues députés, je m'en chargerai personnellement.

Je me plais à répéter que je suis un petit nouveau fraîchement impliqué dans l'arène politique. Je suis animé par la ferveur du néophyte et par la conviction qu'il est possible de faire entendre ma voix et défendre des idées différentes, mais surtout défendre cette idée qu'on peut, qu'on doit aborder les problèmes différemment. C'est d'ailleurs ce message que pratiquement tous mes concitoyens m'ont livré tout au long de la campagne électorale, c'est-à-dire travailler avec l'ensemble des députés dans l'intérêt de tous les Québécois, quels que soient leur origine, leur statut et leurs opinions politiques. Voilà la principale raison de ma présence ici. Je ne doute pas que tous mes prédécesseurs, quelle que soit leur formation politique, ont toujours travaillé dans l'intérêt commun, mais quelquefois, malheureusement, il semble que cet effort n'ait pas été perçu comme tel par nos concitoyens. Je crois donc que nous avons un effort supplémentaire à déployer pour que tous perçoivent l'objectif qui nous anime. Pour en avoir parlé avec plusieurs de mes nouveaux collègues, je suis persuadé que nous saurons relever ce défi.

J'avoue être particulièrement... J'avoue être particulièrement fier, pardon, d'agir à titre de porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice, puisque la justice est ma véritable passion depuis plus de 25 ans, et, depuis le 4 septembre dernier, j'ai l'occasion de découvrir une nouvelle façon de participer à l'évolution de notre système de justice.

**La Vice-Présidente (Mme Poirier):** Alors, compte tenu de l'heure, M. le député de Fabre... Vous pourrez poursuivre votre présentation à 15 heures. Je vous souhaite bon appétit à tous.

*(Suspension de la séance à 13 heures)*

*(Reprise à 15 h 1)*

**Le Vice-Président (M. Ouimet):** Alors, bon après-midi, chers collègues. Veuillez prendre place.

Aux affaires prioritaires, à l'article 1 du feuilleton, l'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme la première ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement ainsi que sur les motions formulant un grief présentées par M. le chef de l'opposition officielle, M. le leader du deuxième groupe d'opposition, M. le député de Granby et Mme la députée de Montarville.

Alors, je suis prêt, maintenant, à céder la parole à un prochain intervenant. Et je pense que le député de Fabre voulait compléter son intervention entamée un peu plus tôt ce matin, alors, M. le député, à vous la parole.

**M. Ouimet (Fabre):** Merci, M. le Président. Alors, je vais reprendre où j'ai été interrompu à l'heure du lunch. Alors, j'avoue être particulièrement fier d'agir à titre de porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice, puisque la justice est ma véritable passion depuis plus de 25 ans. Depuis le 4 septembre dernier, j'ai l'occasion de découvrir une nouvelle façon de participer à l'évolution de notre système de justice. Vous comprendrez donc que c'est avec enthousiasme que je remplirai mes fonctions et que je m'assurerai que la justice occupe toute la place qu'elle mérite dans nos travaux, tant dans cette Chambre que dans nos diverses commissions et comités, que dans l'action gouvernementale. Parce que, dans une société libre et démocratique fondée sur la règle de droit comme la nôtre, la justice doit occuper une place importante.

Je tiens à rappeler ici la motion que nous avons tenté de déposer hier et qui avait reçu l'aval des députés du Parti québécois de même que de la Coalition avenir Québec et dont le but était de réaffirmer l'importance que nous accordons à la primauté du droit. Il est, évidemment, dommage que tous les députés n'aient pas été d'accord avec la reconnaissance de ce principe.

Au même moment où nous discutons cette motion, et sans doute pour les mêmes raisons et motivations, le bâtonnier du Québec diffusait un important message public hier. Vous me permettez de citer certains de ses propos: «Dans le cadre d'une société fondée sur la primauté du droit comme règle de fonctionnement, l'individu a des droits connus et définis, et il est protégé par le droit contre l'arbitraire. L'arbitraire étant à l'opposé de la primauté du droit.

«Pourtant, de plus en plus, je vois l'arbitraire poindre à l'horizon. On critique un jugement sans avoir vu toute la preuve ou sans connaître les règles de droit qui la sous-tendent, on malmène les juges qui rendent des décisions, les parties et leurs avocats, on condamne sans attendre le verdict et on exige de nouvelles lois-minute pour régler des problèmes complexes.

«C'est un peu comme si on souhaitait un État de droit à géométrie variable, où, pour telle ou telle personne, la règle s'appliquerait, et pour d'autres, non. Pourtant, le principe est clair: on ne peut contourner les lois sans craindre les sanctions applicables, tout comme on ne peut faire fi d'un jugement sans en subir les conséquences. La situation nous mécontente?

Les tribunaux existent pour faire valoir nos droits, et, si un jugement paraît injuste ou erroné, il existe des recours en appel ou en révision judiciaire pour garantir aux citoyens une justice de qualité.» Fin de la citation. Je partage entièrement les propos du bâtonnier du Québec.

Pour revenir au discours inaugural, M. le Président, et fidèle à mon esprit de collaboration, vous ne serez donc pas surpris de m'entendre me réjouir de certains propos de la première ministre, qui, dans son discours inaugural, a pris soin de mentionner que la justice allait faire partie des préoccupations de son gouvernement. L'ancien ministre de la Justice et actuel chef de l'opposition officielle partageait la même préoccupation, et c'est en grande partie dans le but de poursuivre son travail que je me suis joint à l'équipe libérale. Je crois aussi qu'il est important de rappeler que la justice fait partie des valeurs fondamentales de mon parti et que nous avons une longue tradition à ce chapitre. Que l'on pense à la mise sur pied du système d'aide juridique, de l'adoption de la Charte des droits et des libertés de la personne, pour ne nommer que ces grandes réalisations.

Dans son discours inaugural, la première ministre a pris soin de mentionner quelques projets de son gouvernement en matière de justice. M. le Président, il aurait été sans doute indiqué de la part de la première ministre qu'elle souligne que ces mesures sont toutes des mesures initiées ou entreprises par le gouvernement libéral. Puisqu'elle ne l'a pas fait, je profite de l'occasion pour mentionner non sans fierté que plusieurs aspects du Plan Accès Justice, instauré par le gouvernement libéral, seront repris par le nouveau gouvernement. Soulignons notamment la création du Fonds Accès Justice, qui vient d'être mis en oeuvre officiellement il y a quelques jours, l'amélioration de la Loi sur l'aide aux victimes d'actes criminels et le projet des centres de justice de proximité. À ce chapitre, je vous rappelle que le gouvernement libéral a mis en place un projet pilote à Rimouski, à Québec et à Montréal et avait annoncé qu'à terme ce projet devait s'étendre à toutes les régions. Selon les échos du milieu, il semble que ces centres de justice de proximité répondent à un véritable besoin de la population, et j'espère que le gouvernement poursuivra cette initiative libérale.

La première ministre n'a toutefois pas mentionné le projet de réforme du Code de procédure civile. Il s'agit d'un important dossier qui a mobilisé tous les acteurs du milieu de la justice civile au Québec depuis plusieurs années, et le dernier ministre de la Justice avait déposé un avant-projet de loi et mené de nombreuses consultations. Il serait dommage que ce projet n'aille pas de l'avant, et je peux assurer le ministre de la Justice que nous avons l'intention de collaborer pour faire progresser ce dossier, mais qu'il est important de le faire de la bonne manière. Comme toujours, je serai disponible s'il souhaite en discuter. Vous ne m'entendrez certainement pas critiquer le fait que le gouvernement du Parti québécois utilise nos bonnes idées. Voilà sans doute la meilleure méthode pour eux pour se prémunir contre l'improvisation dont ils font preuve depuis leur élection dans plusieurs dossiers.

En conclusion, je tiens, en tant que député, en tant que juriste et en tant que citoyen, à rappeler que le Québec est une société de droit. C'est d'ailleurs une des raisons de ma fierté d'être Québécois et Canadien. Je veux également souligner que je suis conscient du privilège que j'ai d'être dans cette Chambre et que je vais remplir mes responsabilités avec toute l'attention que celles-ci requièrent. M. le Président, soyez assuré que le gouvernement aura toute ma collaboration dans la réalisation de notre mandat de parlementaires mais que je défendrai avec conviction les valeurs de notre parti dans le meilleur intérêt de mes concitoyens de Fabre. Je vous remercie.

**Le Vice-Président (M. Ouimet):** Alors, merci à vous, M. le député de Gouin, pour cette première intervention. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Gouin. Alors, j'ai dit Gouin, mais c'était M. le député de Fabre. Mme la députée de Gouin, à vous la parole.

#### Mme Françoise David

**Mme David:** Merci, M. le Président. J'ai écouté et lu avec intérêt un discours inaugural qui met la table pour des réformes nécessaires et des mesures sociales valables. Je rappelle que les attentes de la population sont élevées. Les indignés de l'automne 2011 et les centaines de milliers de personnes mobilisées le printemps dernier réclament un Québec écologiste, de justice et d'égalité. Une question demeure cependant lancinante suite à la lecture de ce discours: Avec quels moyens le gouvernement péquiste réalisera-t-il ses ambitions? J'y reviendrai.

Le gouvernement a choisi quatre piliers d'intervention: l'intégrité, la croissance économique, la solidarité, l'identité. Dans cet ordre. Je me permets de prendre un ordre différent: la solidarité d'abord, l'économie, l'intégrité, l'identité. Il n'est pas anodin de mettre la solidarité en premier. Pour Québec solidaire, il s'agit de valeur fondamentale. À quoi sert de gouverner, si ce n'est pour donner à tous et à toutes le droit à une vie digne? Alors, j'illustre ma pensée.

● (15 h 10) ●

Dans ma circonscription, de plus en plus de gens peinent à trouver un logement convenable à prix abordable, et surtout les familles. La spéculation immobilière fait rage dans Gouin et dans une grande partie des quartiers de Montréal. Dans ma circonscription, le coût des immeubles explose, et on se demande où on va loger les nouveaux CPE lorsqu'ils seront annoncés. Dans mon quartier, on ne compte aucun centre de jour qui est vraiment en fonction pour les aînés, aucun lieu d'accueil pour les personnes atteintes de maladie mentale. Mais ce n'est pas tout. Dans tout le Québec, selon les chiffres du Collectif pour un Québec sans pauvreté, 750 000 personnes n'arrivent pas à couvrir leurs besoins essentiels. Il n'y a pas un mot là-dessus dans le discours inaugural.

Que signifie la solidarité quand la Protectrice du citoyen révèle année après année les insuffisances dans les services publics offerts notamment aux aînés, aux personnes handicapées, aux plus vulnérables? Pour l'année 2011-2012, la Protectrice du citoyen note une augmentation importante des plaintes au niveau des services à domicile. On parle ici de réduction de services, de délais indus, de services insuffisants. Des citoyens se voyant évaluer comme ayant besoin de 38 ou 40 heures par semaine de services n'en reçoivent que 20 à cause de l'insuffisance des ressources dans les CLSC. Le

ministre Hébert envisage, semble-t-il, de hausser les tarifs des chambres dans les CHSLD. Sur le nombre de places disponibles, sa position n'est pas claire. Va-t-il poursuivre la politique de son prédécesseur et couper des lits? Je rappelle que la liste d'attente est de 4 000 noms et qu'il serait indécent d'envoyer ces personnes dans le privé, sachant que la qualité est souvent loin d'être au rendez-vous.

Il nous faut donc commencer par faire l'inventaire des obstacles qui briment le droit de nos concitoyennes et de nos concitoyens à une vie digne, considérer que la priorité numéro un est d'éliminer ces obstacles, car chaque citoyenne ou citoyen québécois compte. Tous et toutes doivent bénéficier des mêmes droits, et c'est loin, de plus en plus loin, d'être le cas.

Par exemple, il serait grand temps de hausser les prestations à la sécurité du revenu. Entre 2005 et 2010, l'augmentation réelle du coût du logement, de l'alimentation et du transport en commun totalise 63,50 \$ par mois. Au cours de la même période, la prestation mensuelle de l'aide sociale est passée de 551 \$ par mois à 574 \$, une augmentation, donc, de 23 \$ mensuellement. Le manque à gagner pour les personnes est de 40,50 \$ en 2011 selon le Comité consultatif de lutte à la pauvreté. En 2012, aujourd'hui, au moment où on se parle, la prestation de base d'une personne dite apte au travail et à l'aide sociale est de 589 \$ par mois; pour deux personnes, 913 \$. C'est indigne. On aura beau ouvrir des CPE, parler d'améliorer l'alphabétisation des personnes, lutter contre le décrochage scolaire, fort bien, mais qu'est-ce qu'on a à proposer aux personnes qui sont en ce moment en état de survie?

Le salaire minimum, on n'en a pas parlé non plus dans le discours inaugural. En ce moment, une personne travaillant 40 heures-semaine au salaire minimum n'arrive même pas au seuil de faibles revenus. Le gouvernement doit augmenter ce salaire minimum à ce seuil et l'indexer ensuite au coût de la vie annuellement. Voilà ce qui permettra à des centaines de milliers de personnes au Québec de vivre décemment.

Par ailleurs, dans son discours inaugural, la première ministre annonce des mesures attendues et importantes, politiques en matière d'itinérance et de violence conjugale, nouvelles places en CPE, hausse de l'admissibilité des seuils pour l'aide juridique, mais je lis cependant dans le cadre financier remis par le Parti québécois aux médias lors de la dernière campagne électorale qu'il compte dépenser 1 milliard de dollars de plus sur cinq ans, ce qui veut dire 200 millions par année pour toutes les mesures annoncées et en plus de celles déjà mentionnées: l'abolition des droits de scolarité, les soins aux aînés, le logement social, les GMF, la culture, etc. 200 millions par année pour faire tout ça? Et on n'inclut visiblement pas le rehaussement pourtant nécessaire des prestations des plus pauvres d'entre nous. Est-ce qu'on préfère encourager le développement d'une industrie de la charité de plus en plus florissante? À Québec solidaire, nous voulons que l'on agisse d'abord avec justice et que la compassion et l'entraide viennent compléter les efforts de l'État, et ce n'est pas ce que je constate sur le terrain depuis au moins 20 ans.

En fait, on comprend mieux l'hésitation du gouvernement péquiste à s'engager plus vigoureusement dans le sens de la justice sociale lorsque l'on entend répéter plutôt dix fois qu'une que ce gouvernement agira avec rigueur dans sa gestion des affaires de l'État. La rigueur, c'est comme la lucidité, des mots essentiels, significatifs dont aussi bien la gauche que la droite ou le centre peuvent se réclamer. À Québec solidaire, nous revendiquons ces mots comme devant guider nos analyses et nos actions. Mais qui parle tout le temps de rigueur et d'austérité ces temps-ci? Des gouvernements européens en quasi-faillite pour avoir laissé les banques et autres entreprises financières diriger l'économie à leur place, sans compter les mafieux. Cette rigueur donne quoi? Eh bien, ça donne des taux de chômage, à l'automne 2012, de 26 % en Espagne, de 15 % en Irlande et de 25 % en Grèce, sans compter que, chez les jeunes, le chômage atteint la hauteur vertigineuse de 50 %. Évidemment, ce n'est pas ce que nous souhaitons dans cette salle pour le Québec. La rigueur, malheureusement, veut trop souvent dire une obsession de l'équilibre budgétaire, même en temps de crise, des augmentations de taxes et de tarifs qui touchent d'abord les travailleuses, les travailleurs et leurs familles. La taxe santé en est le plus bel exemple. La rigueur ou l'austérité annonce rarement plus de services publics, on est plutôt dans la soustraction.

Dans mon quartier, des enfants en difficulté attendent un an dans les CLSC pour avoir un diagnostic au niveau de leurs difficultés. Évidemment, les parents aisés vont au privé, et les autres attendent. Ça n'a aucun sens. Il est donc totalement contradictoire de prendre des engagements sensés, intéressants, mais de se refuser de se donner les moyens en invoquant l'équilibre budgétaire, un équilibre souhaitable, bien sûr, mais dont il ne faut pas faire un dogme en le figeant dans le temps, surtout lorsque nous sommes encore, à l'échelle mondiale, en situation de crise économique.

Le gouvernement péquiste, s'il veut vraiment aller dans le sens du progrès social, doit donc se donner les moyens d'agir, par exemple en haussant la taxe sur le capital des entreprises financières, en réduisant les crédits d'impôt accordés aux individus qui réalisent un gain en capital, en instaurant une taxe sur les produits de luxe. Le budget du 20 novembre nous permettra donc de juger de la volonté réelle du gouvernement d'aller de l'avant avec des mesures permettant à toute la population d'avoir accès à un revenu décent et à des services publics de qualité.

L'économie maintenant. Dans le discours inaugural, la protection de l'environnement, on lit: «La protection de l'environnement, [...] n'est pas un obstacle au développement économique. Au XXI<sup>e</sup> siècle, c'est un facteur d'enrichissement pour tous.» Nous avons applaudi cette déclaration. C'est une perspective intéressante mais appliquée cependant, à notre avis, avec beaucoup de réticence de la part du gouvernement actuel. Il ferme Gently, fort bien. Il ne soutient plus l'amiante, tant mieux. Il parle de développer des énergies propres et de se donner une politique d'indépendance énergétique puis l'électrification des transports, mais, sur ce dernier point, où sont les investissements gouvernementaux? Mais la première ministre maintient l'ambiguïté sur sa volonté d'aller vraiment vers l'énergie propre. Elle ne se prononce pas sur le gaz de schiste ou alors avec une prudence excessive, alors que les études démontrent que ce mode d'énergie n'est pas souhaitable.

Elle veut visiblement développer le pétrole, alors que les communautés concernées sont très divisées et que plusieurs réclament un temps d'arrêt pour réfléchir sérieusement à la nécessité pour le Québec d'aller en ce sens et aux conséquences environnementales qui en découlent. L'indépendance énergétique signifie-t-elle pour le gouvernement que le Québec doit devenir producteur de pétrole? Pour Québec solidaire, il ne saurait en être question. C'est dans les énergies renouvelables et non polluantes qu'il faut investir avec du public et, s'il le faut, du privé sous contrôle étatique pour enrichir tout le monde, et non quelques-uns.

Sur l'uranium, il y a un flou. Québec solidaire a déposé un projet de loi pour sortir le Québec du nucléaire. Pendant ce temps, le Parti québécois propose une étude environnementale stratégique sur l'ensemble de la filière uranifère. C'est vraiment une position minimale. Il nous semble, à nous, que l'on devrait, tout simplement, barrer l'exploitation de l'uranium. C'est l'un des principaux irritants du Plan Nord, et surtout pour les communautés autochtones qui vivent avec les conséquences de l'ouverture de mines d'uranium.

● (15 h 20) ●

Sur le Plan Nord, incidemment, on cherche les orientations, mis à part les consultations bienvenues des communautés, une hausse non précisée des redevances minières et des projets non identifiés de transformation des produits ici même, au Québec. Mais des questions demeurent. À qui va-t-on donner des permis d'exploitation minière, et sur la base de quelle évaluation environnementale? Nous attendons du Secrétariat au développement nordique des réponses à ces questions et un véritable plan d'ensemble sur 20 ou 30 ans.

En agriculture, que veut dire au juste la souveraineté alimentaire? Par exemple, dans les négociations avec l'Union européenne, le gouvernement péquiste s'assurera-t-il de la protection du système de gestion de l'offre? Proposera-t-il ici, au Québec, un projet de loi sur l'étiquetage des aliments, réclamé par des couches de plus en plus larges de la population?

Sur l'économie sociale, une loi-cadre, c'est très bien. Mais encore jusqu'à quel point ce gouvernement va-t-il soutenir l'économie sociale? Pourquoi n'annonce-t-il rien sur un réinvestissement monétaire important en soutien aux organismes communautaires, qui donnent des services essentiels, brisent l'isolement, fournissent des emplois à des milliers de femmes mal rémunérées?

La Caisse de dépôt et placement. Rien dans le discours inaugural sur le rôle, le mandat de cette caisse, c'est questionnant. Pour Québec solidaire, notre vision, c'est que la Caisse de dépôt et placement du Québec doit être un outil collectif pour transformer les bases mêmes de l'économie, pour en retirer des bénéfices collectifs, pour mettre en commun les risques comme les retombées.

Sur l'accord Union européenne-Canada, nous avons des questions. Est-ce qu'on va offrir les marchés publics à une concurrence étrangère encore plus exacerbée? Est-ce que les entreprises européennes vont se voir donner des moyens de poursuivre le gouvernement du Québec comme ça existe dans d'autres accords? Est-ce qu'on aura des garanties de protection de nos entreprises manufacturières?

Un autre pilier d'intervention, la question de la corruption. Il est très clair que la corruption, on l'a souvent dit, a gangrené le Québec, en fait depuis de très nombreuses années. Seulement depuis 2007, on a eu un grand plan de relance au niveau des dépenses en infrastructures, ça a coûté au Québec 6 milliards de dollars par année. Si on suppose une surfacturation de 15 %, on est à près de 1 milliard comme coût pour les contribuables Québécois. Mais le vrai coût de la corruption n'est-il pas cet immense trafic d'influence qui a fait prendre au gouvernement précédent des décisions que nous jugeons extrêmement douteuses? Par exemple, la construction de la route 167 qui mène aux monts Otish, c'est censé être pour l'ouverture de la mine de diamant, mais, dans les faits, c'est aussi pour un projet d'uranium dont les Cris ne veulent pas. On investit 1 milliard dans Gentilly-2 à pure perte. On a commencé à bétonner la rivière Romaine et on voulait le faire pour les dernières plus belles rivières du Québec, une aberration.

Les gens sont indignés, n'en peuvent plus de cette corruption, ils demandent des comptes. Comment y mettre fin? Il est certain que le projet de loi n° 1, c'est un pas dans la bonne direction. Nous avons des questions, dans ce projet de loi, sur le rôle de l'Autorité des marchés financiers, donc nous contribuerons à la discussion. Mais le projet de loi n° 1 est un bon départ, sauf que ça n'est pas suffisant. Il nous faudra aussi nous entendre sur le principe de la diminution des dépenses électorales. Nous accueillons donc, nous, avec satisfaction le projet de loi présenté par la Coalition avenir Québec. On n'a pas pris position, en ce qui nous concerne, sur les chiffres, mais on pense, à Québec solidaire, qu'il faut diminuer le plafond maximum des dépenses électorales. Nous accueillons aussi de façon intéressante le projet de loi du ministre Drainville sur la contribution des personnes...

**Le Vice-Président (M. Ouimet):** Mme la députée, on doit appeler un député par son titre, et non pas par son nom de famille, pour éviter de personnaliser les débats. Veuillez poursuivre.

**Mme David:** Désolée, j'ai oublié. J'apprends. Alors, le député de Marie-Victorin a donc présenté un projet de loi qui instaure une contribution maximale de 100 \$ par contribuable pour les partis politiques. Nous voudrions discuter de ce projet de loi. Nous avons beaucoup d'inquiétude quant au montant qui est proposé. Nous sommes particulièrement inquiets de ce montant-là, puisqu'il pourrait empêcher l'émergence de nouveaux partis politiques au Québec. Ce n'est certainement pas le but recherché, mais ça pourrait être l'effet. Donc, nous en discuterons au moment des débats sur le projet de loi.

Mais, quoi qu'il en soit et quels que soient les projets de loi sur la table, il nous faudra aller plus loin si nous voulons éradiquer ce qui est réellement une culture de la corruption. Il nous faudra élire des politiciens à tous les niveaux — municipaux, provinciaux, fédéraux — dont l'intégrité est sans faille, établir une saine distance entre les milieux politiques et d'affaires, instaurer des sanctions extrêmement sévères pour les contrevenants, nous inspirer de politiques qui ont été adoptées ailleurs. Bref, il y a là un grand chantier.

Le quatrième pilier, celui de l'identité, nous interpelle aussi, et, à Québec solidaire, soyons clairs, nous voulons agir pour défendre la langue française au Québec, c'est une question qui nous tient à coeur. Or, sur le fond des choses, bien sûr je pense que nous serons tous d'accord ici, mais, après ça, il y a le choix des moyens. Donc, nous attendons de voir ce que le gouvernement apportera comme modifications à la Charte de la langue française pour intervenir, mais, d'ores et déjà, nous indiquons qu'à notre avis c'est, d'abord et avant tout, dans les milieux de travail que ça se passe, que l'anglicisation du Québec — et surtout de Montréal et des environs — se passe. C'est donc à ce niveau-là qu'il faudra intervenir en tout premier lieu.

La question de la culture, dans tout ce dossier-là de l'identité, sera très importante. Oui, il faut appuyer davantage les créateurs, les faire entrer plus dans les écoles, permettre aux jeunes de mieux connaître la culture et de s'y attacher. Une politique du livre s'impose. Nous accueillons avec une satisfaction mitigée l'intention gouvernementale d'ouvrir une commission parlementaire sur cette question. Nous pensons, nous, que le dossier est prêt et qu'il serait temps d'agir et de déposer un projet de loi.

Sur les relations avec les nations autochtones, nous avons vu avec satisfaction que le gouvernement péquiste avait l'intention de développer une approche centrée sur le respect des droits mutuels. Il faudra s'en rappeler lorsque nous discuterons du Grand Nord.

Finalement, sur la citoyenneté, sur la laïcité, oui, les consultations et les débats seront bienvenus. Ça fait très longtemps que nous les réclamons. Nous souhaitons que l'ensemble des Québécoises et des Québécois soient associés à cette réflexion.

Et, quant à Québec solidaire, en conclusion, pour nous, c'est oui à l'idée du pays, nous l'avons dit souvent, oui pour l'avenir du Québec au plan de la langue, de la culture, mais aussi pour réaliser un projet politique et social. Et, pour y arriver, une démarche mobilisante, qui est l'assemblée constituante proposée par Québec solidaire.

Nous allons donc appuyer la politique générale du gouvernement du Québec, mais il s'agit d'un appui conditionnel, puisque beaucoup de questions demeurent sans réponse, que des inquiétudes subsistent. Mais surtout nous allons juger des intentions réelles du gouvernement à l'aune des moyens qu'il se donnera dans son prochain budget. Merci.

**Le Vice-Président (M. Ouimet):** Alors, merci à vous, Mme la députée de Gouin. Je cède maintenant la parole à M. le député de Labelle, également adjoint parlementaire à la ministre responsable des... Sport et Loisir. Alors, M. le député de Labelle.

#### M. Sylvain Pagé

**M. Pagé:** Merci beaucoup, M. le Président. Alors, comme au début de chaque législature, c'est toujours un plaisir de venir prendre la parole suite au discours inaugural, qui est un moment fort, parce que le discours inaugural lance vraiment le gouvernement sur des pistes, sur une vision de développement que nous avons pour le Québec, pour notre population.

Tout d'abord, mes premiers mots seront pour féliciter l'ensemble des collègues qui se sont fait réélire, et dans certains cas pour la première fois, et vous souhaiter bienvenue tous à l'Assemblée nationale.

Vous savez, se faire élire à l'Assemblée nationale, c'est une chose, mais on ne peut pas le faire si on n'a pas une équipe qui est derrière nous. Alors, vous allez me permettre également de dire un petit mot pour remercier les gens de la circonscription de Labelle qui m'ont fait confiance pour une cinquième fois. Pour une cinquième fois. La première fois, au recomptage, M. le Président, et la dernière fois, avec une majorité plus confortable. Mais il ne faut jamais rien prendre pour acquis en politique.

● (15 h 30) ●

Je veux dire merci à ceux qui ont milité avec moi dans cette campagne un peu hâtive, hein, n'est-ce pas, en plein été, mon personnel également qui m'a accompagné. Parce que, si les gens me font confiance, ce n'est pas parce qu'il n'y a que le député de Labelle, c'est qu'il y a une équipe également qui partage le travail que je fais, qui partage la vision que j'essaie de développer à l'intérieur de la circonscription de Labelle, et, sans eux, sans elles, je ne serais pas ici aujourd'hui. Alors, je leur dis merci. Et un clin d'oeil, bien sûr, à ma conjointe et à mes enfants qui me permettent également de faire ce travail, parce que, là aussi, si on n'a pas l'appui de notre famille, je vais vous dire qu'on ne peut pas passer à travers. Alors, je tiens à les remercier.

Vous le savez comme moi, M. le Président, on a eu une campagne électorale un peu hâtive parce que, vous le savez, je pense qu'il y avait une date qui était écrite gros dans le ciel, qui était la date de la commission Charbonneau. Le gouvernement a dû déclencher des élections avant cette commission d'enquête parce que nous savions très bien que tout ce que nous allions entendre allait être négatif pour le gouvernement en place, et d'autant plus qu'il y avait un climat de confrontation au Québec qui régnait depuis déjà plusieurs mois, et je pense que tout le monde souhaitait qu'il y ait une élection au Québec, ce que nous avons eu à la fin de cet été. D'ailleurs, je pense que nous sommes mûrs, nous sommes dus pour des élections à date fixe, justement pour éviter que les élections soient faites en fonction d'un agenda partisan ou d'un autre agenda comme nous avons eu dans les derniers mois.

Hier, j'écoutais le député d'Outremont qui nous disait que nous allions vivre un climat de confrontation au Québec à cause de diverses décisions qui ont été annoncées dernièrement et j'étais un peu surpris d'entendre ce discours, cette allocution, d'autant plus que c'est ce que nous avons vécu dans les derniers mois. Vous l'avez vu, vous l'avez entendu comme moi pendant plus de six ou sept mois, nous avons vécu des manifestations comme jamais dans l'histoire du Québec, tellement qu'on a appelé ça le printemps érable pour manifester, évidemment, jusqu'à quel point nous avions des manifestations partout dans le Québec. Et on ne se reconnaissait plus dans ces manifestations-là. Oui, le droit à la démocratie, oui, le droit de manifester, mais pendant des centaines de soirs, comme ça, jour après jour, soir après soir, beau temps, mauvais temps, c'était assez unique. J'ai participé à une des marches du 22 mars dernier, quand nous étions plus de 200 000 dans la rue, et on sentait qu'il y avait quelque chose, une grogne qui s'installait dans la population et un grand inconfort lié à l'ensemble de ce que l'on vivait depuis un certain nombre d'années.

Donc, nous avons pris la décision, dès l'arrivée, nous l'avons annoncé très rapidement, d'essayer de nous redonner collectivement confiance, de nous redonner une paix sociale que nous avions perdue dans la dernière année. Et vous l'avez vue, et ça a été annoncé dès la première partie du discours inaugural, cette intégrité que nous voulons nous redonner au Québec, qui sera à la base de cette confiance qu'il faut que nous ayons entre les élus de tous les niveaux et également

l'ensemble de la population québécoise. On ne peut réaliser des grands projets de société, on ne peut réaliser des grandes lois ou des grands projets ou prendre des grandes décisions si la confiance est rompue entre la population et les gens qui la représentent, entre la population et ses élus. Et ça, c'est à tous les niveaux. Et on le voit, on l'entend au quotidien avec ce qui arrive avec la commission Charbonneau, et je pense que nous devions... pas «je pense», nous avions le devoir de réagir très rapidement. Et, dès le discours inaugural, le premier pan de ces quatre pans du discours inaugural portait justement sur l'intégrité. Et vous l'avez vu comme moi, le projet de loi n° 1, qui porte bien le titre, parce que c'était le premier, mais on voulait manifestement démontrer notre volonté, la Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics. Donc, un geste fort pour redonner confiance en la population envers les institutions démocratiques et les élus.

Un autre geste également qui est important... et vous savez que je pourrais en parler très, très longtemps parce que, l'année dernière, j'ai déposé un manifeste pour une nouvelle culture politique où j'avais déjà identifié une foule de facteurs qui font en sorte qu'il y a un cynisme qui est ambiant dans la population. Dans les quelques propositions que j'ai faites, j'en retrouve déjà dans deux autres projets de loi qui ont été déposés hier et aujourd'hui, le projet de loi n° 2, pour un nouveau financement des partis politiques, où on va plafonner le financement des politiques à 100 \$. Moi, je proposais, je le dis bien ouvertement, un financement à 100 % public, mais je pense qu'il y a là... Dans cette proposition que moi, je faisais, c'était vraiment pour sortir le financement, pour qu'il n'y ait plus de lien entre les élus, les militants, et les partisans, et les... et la population, que je veux dire. Mais par contre, avec un financement à 100 \$, je pense qu'on vient vraiment de mettre en arrière de nous un lien direct entre le financement des partis politiques et les gens, les citoyens qui peuvent faire appel à nos services.

Alors, par cette loi, je pense qu'il y a là quelque chose de très intéressant. C'est un peu la suite de ce que René Lévesque nous avait proposé, en 1976-1977, avec ce financement sur les partis politiques qui limitait à 3 000 \$. À l'époque, je pense que tout se passait bien, jusqu'à temps qu'on trouve la façon de contourner la loi, et, cette fois-ci, je pense qu'avec un financement de 100 \$ on pourra se détacher véritablement des gens qui financent les partis politiques et les élus, on pourra se détacher du pouvoir de l'argent sur les élus, alors ce qui m'apparaît comme une excellente nouvelle.

Projet de loi n° 3 déposé également par mon collègue aujourd'hui sur la Loi électorale pour prévoir des élections à date fixe, ce qui me semble une évidence. Nous sommes maintenant déjà six ou sept provinces au Canada... Même le gouvernement canadien, maintenant, a des élections à date fixe. J'ai toujours trouvé un peu une insulte à la démocratie qu'un seul homme ou une seule femme puisse envoyer 6 millions de personnes aux urnes parce que ses sondages le donnent gagnant. Ça, pour moi, c'est une insulte à la démocratie, et je suis très heureux qu'enfin nous ayons le courage d'aller de l'avant avec cette loi n° 3 pour des élections à date fixe.

Alors, quelques gestes sur une série d'autres qui seront posés pour redonner confiance, briser le cynisme, redonner confiance à la population envers ses institutions et envers ses élus. Et vous l'avez vu, d'ailleurs. Quand on dit qu'on a déclenché des élections, entre autres, parce qu'il y avait un climat social qui était déficient au Québec, vous l'avez vu. Depuis les élections, est-ce qu'il y a présentement une crise sociale comme nous vivions au Québec? Non. Est-ce qu'il y a des manifestations au quotidien? Non. Moi, j'ai vécu 2003 jusqu'à 2007, où il y avait au quotidien des barrières ici, devant l'Assemblée nationale, parce qu'il y avait des manifestations presque quotidiennes. Ce n'est pas ce que nous recherchons, et on ne se retrouve pas comme Québécois quand on vit dans un climat social comme celui-là, et ce n'est pas le climat de confrontation que nous avons choisi. Et c'est pour ça que, très rapidement, nous avons décrété d'abolir la loi n° 78, qui, à mon avis, était carrément antidémocratique. Nous avons décidé également de faire ce fameux forum qui créait beaucoup de confrontations dans l'opinion publique, fameux forum sur les frais de scolarité où, tous ensemble, nous pourrions définir ce que nous souhaitons comme frais de scolarité et de quelle façon on peut financer très correctement nos universités. Et vous savez que, dans certains pays, c'est même la gratuité scolaire. Donc, tout ça sera mis sur la table, et collectivement on décidera du meilleur choix en fonction de l'économie québécoise et de notre réalité ici, au Québec.

On nous a, à quelques occasions, dit qu'on ne serait peut-être pas le gouvernement de l'économie. Quand je regarde déjà tout ce qu'il y avait dans le discours inaugural, je peux vous dire qu'il y a beaucoup d'éléments qui touchent à l'économie, et c'est important de faire un bref rappel. Moi, vous le savez, M. le Président, qui est issu d'une région... Les Laurentides, c'est près de Montréal, mais toutes les Hautes, c'est un grand territoire qu'on se considère vraiment comme une région, qui ressemble à l'Abitibi, ou au Saguenay—Lac-Saint-Jean, ou à la Côte-Nord et où on vit du tourisme, où on vit de l'industrie forestière, où on vit un peu de mines, où on vit également d'agriculture. Et, quand je regarde ce que nous avons annoncé en matière économique pour les régions, il y a à boire et à manger, dans le discours inaugural.

À titre de quelques exemples, de justes redevances. De justes redevances, depuis déjà plusieurs années nous le disons; nous allons passer à l'acte. Évidemment, là, je parle des redevances minières. De faire ce développement mais par contre en le faisant sur la base du véritable développement durable. Qui dit «durable», il y a le mot «développement» avant. Oui, nous allons faire du développement, mais nous allons le faire correctement, en respectant les premières nations qui sont dans le milieu, en respectant les grands principes du développement durable et en tirant un juste profit, pour que l'ensemble des Québécoises et des Québécois puissent en tirer un juste profit.

Nous sommes un pays forestier. On avait quasiment, dans les dernières années, abandonné les entreprises forestières. Nous allons intensifier les travaux sylvicoles. Nous allons nous doter au Québec d'une charte du bois et lancer un message aux entreprises forestières que nous allons les appuyer. Alors, ça, vous allez comprendre que j'étais très heureux quand j'ai entendu cette partie d'allocution dès le départ au niveau économique et pour le développement des régions.

● (15 h 40) ●

En agriculture, en agriculture, depuis le temps qu'on entend parler de la relève, nous allons également poser des gestes forts pour appuyer la relève dans le milieu de l'agroalimentaire, ces gens qui travaillent tellement fort au quotidien et qui ont tellement besoin de support. Quand j'entends qu'il y a presque une ferme au Québec qui ferme par jour, ça, ça doit tous nous interpeller. L'occupation du territoire, ça passe par une agriculture régionale forte. Alors, je suis très heureux

d'entendre que notre ministre de l'Agriculture pourra déposer des programmes, des projets pour soutenir la relève, viser la souveraineté alimentaire. La faire passer de 33 % à 50 %, c'est un projet qui est important parce que, derrière ça, ce 17 % supplémentaire là, c'est des emplois, c'est de l'économie locale et régionale. Donc, ce sont des mesures qui sont importantes.

On va intensifier au nouveau du tourisme également. Chez nous, vous le savez, il y a Mont-Tremblant et tout un secteur touristique. Alors, quand je vois toutes ces mesures qui sont annoncées, pour le député de Labelle, je vous dis que, pour moi, c'était de très, très bonnes nouvelles.

On a parlé tantôt... la représentante du comté de Gouin parlait de solidarité. J'en suis. J'en suis tout à fait. Je pense que nous nous devons, au Québec, de faire preuve d'une grande solidarité. Je pense qu'il y en avait beaucoup, de gestes, qui ont été annoncés dans le discours inaugural. Entre autres, on n'en a peut-être pas parlé tantôt, mais les 3 000 nouveaux logements sociaux et abordables que l'on souhaite mettre en action très rapidement. Cette nouvelle politique également sur l'économie sociale. Également, les CPE, il y aura des annonces prochainement. Je vois la ministre de la Famille qui est ici présentement, en Chambre, et je le sais, qu'elle est déjà à l'oeuvre pour préparer le plan pour annoncer ces nouvelles places pour finalement en arriver à un enfant, une place. Je pense qu'il n'y a pas de phrase plus simple. Quand on entend un enfant, une place, je pense que ça veut tout dire, et nous allons répondre aux demandes.

Moi, je l'ai vécu personnellement, là, dans mon bureau de Mont-Tremblant, où 10 mamans — ça s'est adonné que c'étaient des mamans dans tous les cas — sont venues avec leurs enfants, dans mon bureau, pour me dire: M. Pagé, on voudrait retourner au travail, mais il n'y a pas de place dans nos CPE. C'est inadmissible. Économiquement, on se fait du tort et, en même temps — en même temps — on sait que ces enfants-là, ces parents-là ont besoin de ces places-là. Et tout ça va contribuer à la fois à notre développement économique, mais à la fois à notre développement social, parce qu'on sait que, dans nos CPE, on ne fait pas que garder les enfants, on fait de la prévention, on fait de l'éducation, on fait du dépistage. Alors, c'est important de le faire.

On a annoncé également la maternelle à quatre ans. Moi, je pense que c'est une belle mesure sociale où on pourra passer un petit peu plus loin. Dans un premier temps, on le fera avec... dans les milieux un petit peu plus défavorisés, et éventuellement, sur un horizon de quatre ou cinq ans, ça sera pratiquement tout le Québec. Alors, je pense qu'il y a là des mesures qui sont intéressantes parce que..

Tout ça m'amène à l'éducation, parce qu'un des moyens les plus fondamentaux de se développer, un moyen qui est au coeur de notre développement, c'est l'éducation. Moi, j'ai toujours dit que la grande priorité doit être celle de l'éducation, et, la deuxième, encore l'éducation, parce qu'un peuple qui est mieux éduqué, qui est mieux formé, ce sont des gens qui font plus de développement durable, ce sont des gens qui sont plus en santé, ce sont des gens qui, économiquement, vont rentabiliser beaucoup plus l'État québécois parce qu'ils vont payer plus d'impôt. Je pense que ça fait finalement de meilleurs citoyens.

Donc, oui, l'accès aux études, du plus bas âge jusqu'à l'université. Et vous allez me permettre de faire un lien entre l'éducation, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, parce que... Je veux en parler un peu parce que vous m'avez également annoncé comme le porte-parole adjoint à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, mais particulièrement sur le loisir et le sport, où nous avons, là aussi, annoncé une nouvelle politique nationale du sport, du loisir, mais également de la prévention et des saines habitudes de vie active.

Et je vous ferai une petite lecture, ici, de ce qui était intégralement dans ce discours inaugural — et je peux vous dire que, comme porte-parole, j'en étais très, très fier — où je cite Mme la première ministre, qui disait: «L'habitude de l'activité physique se développe dès le plus [bas] âge. Il est temps de moderniser la politique nationale du sport et du loisir et d'en faire une des pierres d'assise de notre système d'éducation, du [CPE] à l'université, et de l'étendre [jusqu'aux CHSLD].» Du CPE jusqu'aux CHSLD. «Pourquoi ne pas nous donner l'objectif que, d'ici 10 ans la population québécoise devienne une des nations les plus en forme au monde? [Voici] un défi à notre mesure.»

Je pense qu'il y a là-dedans une belle vision santé, une belle nouvelle approche santé que nous n'avions jamais entendu parler avant. Je sais qu'il y a plusieurs personnes qui le souhaitaient et qui ont été très, très heureuses d'entendre ça. Le témoignage des gens de Sports-Québec, qui se réjouit de l'importance accordée dans le discours inaugural par la première ministre comme élément fondamental pour bâtir un Québec en santé. Le réseau scolaire étudiant du Québec, qui nous dit que cette nouvelle est historique pour les milliers d'établissements d'enseignement engagés dans la pratique d'activités sportives. Des gens — d'ailleurs que je rencontrerai tantôt — des unités régionales de loisir et de sport, qui disent que le président M. Pierre Tremblay applaudit et souscrit à la déclaration du premier ministre. Donc, cette nouvelle approche santé qui a été applaudie dans plusieurs milieux. Et, oui, il y a de la vision là-dedans, et, oui, il y a une approche qui est audacieuse, qui est nouvelle, et il faut avoir cette audace-là.

Bien sûr, plusieurs personnes nous diront: Tout ça va coûter des sous. Ça prend de l'argent pour mettre de l'avant ce que nous souhaitons faire. Je vais vous faire la lecture d'un autre petit passage d'un petit document qui a été édité en 2005 mais qui est toujours d'actualité. Et il est écrit: «Alors que la situation financière [...] de Québec restera très précaire et forcera les gouvernements qui [le] dirigent à faire d'importantes compressions budgétaires qui affecteront la qualité des services [publics], un Québec souverain — un Québec souverain — [disposera] au contraire d'une importante marge de manoeuvre financière qu'il pourrait utiliser notamment pour faire de l'éducation une véritable priorité, maintenir [des soins de santé de qualité], mieux protéger son environnement et réduire sa dette.»

Et ça, c'est... Là, je ne peux pas le nommer parce qu'il est redevenu député, mais c'est le chef de la CAQ qui était... qui est maintenant député de L'Assomption, qui écrivait ça en 2005, et qui, je pense, est toujours d'actualité. Parce que, peu importe que ce soit en surplus budgétaire ou de façon négative, il avait clairement fait la démonstration qu'il y a un dédoublement qui nous coûte à peu près 5 milliards par année. Alors, si cela était bon il y a à peine quelques années, on sait que c'est toujours bon.

Et, pour nous, notre option, elle est claire. Bien sûr, dans le cadre d'un gouvernement minoritaire, on ne pourra pas mettre en oeuvre tout ce qu'on aurait voulu faire pour agir rapidement, pour enclencher le processus nous menant à une

nation normale, avec un pays normal, comme toutes les autres nations du monde, mais nous avons la ferme intention de pousser cette logique-là le plus loin possible. Parce qu'il faut faire notre souveraineté. Il faut qu'un jour... Si on veut s'affirmer haut et fort, si on veut à la fois confirmer au reste du monde que nous sommes une nation québécoise, francophone en Amérique du Nord et que nous allons le rester, il faut que nous devenions un pays.

Et je souhaite, je souhaite que, dans un prochain gouvernement majoritaire du Parti québécois, on pourra mettre de l'avant ce projet de pays, parce que ça m'apparaît fondamental, fondamental pour l'avenir de la nation québécoise. Et, moi, c'est une des raisons pour laquelle, mon implication en politique... j'ai décidé de continuer et je vais continuer jusqu'à temps que nous soyons un pays normal et complet. Je vous remercie.

● (15 h 50) ●

**Le Vice-Président (M. Ouimet):** Alors, merci à vous, M. le député de Labelle. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Richmond pour sa première intervention. Mme la députée.

### Mme Karine Vallières

**Mme Vallières:** Merci, M. le Président. C'est avec grande fébrilité que je m'adresse à cette Chambre aujourd'hui. Depuis le 4 septembre dernier, c'est avec fierté que je me dédie à l'ensemble des citoyens du comté de Richmond. J'entends être une députée pour tout le monde. Peu importent les allégeances, chacun peut être assuré de mon entier dévouement.

Il faut le dire, M. le Président, que j'ai pu compter dans ma vie sur un modèle vraiment exemplaire. Permettez-moi ici de rendre hommage à mon père, Yvon Vallières. C'est après 34 ans de vie politique en tant que député de Richmond qu'il a décidé de prendre sa retraite. Ayant moi-même 34 ans, vous comprendrez que j'ai passé ma vie en politique aussi. Un des plus beaux legs qu'il me fait, c'est le souci constant de servir et le souci du travail bien fait. Abandonner n'est pas une solution pour lui ni pour moi. Il m'a inculqué la persévérance et le devoir de l'entraide, mais aussi le courage nécessaire pour accomplir et pour s'accomplir dans la vie. Il m'a personnellement appris, à travers les activités auxquelles j'ai assisté avec lui, l'importance de l'implication pour mieux comprendre et pour bien cerner les besoins des gens qui nous entourent.

Ce que je souhaite maintenant, c'est de faire perdurer son legs, soit l'importance de l'implication citoyenne et du service à la population, être à l'écoute. Chaque personne est importante. Que vous soyez de la MRC du Val-Saint-François, de Sherbrooke dans la portion Rock Forest—Saint-Élie—Deauville ou de la MRC des Sources, c'est avec tout mon coeur et la plus grande volonté du monde que je vais être à votre service.

À mon père, merci d'être celui qui m'inspire encore jour après jour, et c'est avec humilité que je poursuivrai ton oeuvre dans le comté de Richmond.

Un merci tout spécial aussi aux autres membres de la famille, à commencer par mon conjoint, qui m'appuie dans mes aspirations et qui est constamment présent pour moi ainsi que pour mes enfants. Merci d'ailleurs à elles, Roséliane, 10 ans, et Clémence, huit ans, mes deux trésors qui acceptent généreusement de partager leur maman avec l'ensemble des citoyens du comté de Richmond.

Finalement, un merci tout particulier à ma maman, Liliane, et à ma belle-maman, Renée, qui m'aident dès que j'en ai besoin, qui comprennent la réalité du rôle de députée mais aussi la conciliation que je dois faire avec mon rôle de jeune maman.

Aux côtés de tous ces gens, j'ai connu une campagne électorale des plus palpitantes et combien enrichissante. J'ai découvert, dans le comté de Richmond, M. le Président, de grandes richesses: des entreprises florissantes, des gens chaleureux et accueillants, des organismes dévoués. J'ai aussi découvert, pendant cette campagne électorale, des amis et des connaissances passionnés, des citoyens généreux, des gens au coeur immense: mes bénévoles. Je tiens aujourd'hui à souligner tout particulièrement le travail colossal qu'ils ont effectué. Le temps qu'ils m'ont accordé ne se compte même pas, tellement ils ont mis des heures. Imaginez-vous mettre votre vie de côté pendant un peu plus d'un mois; c'est ce que ces gens ont fait pour moi. Je veux les remercier du plus profond de mon coeur pour leur confiance et de croire en moi à ce point. Ces bénévoles font partie de ma motivation quotidienne aujourd'hui, et, pour les citoyens du comté de Richmond, je m'assure de toujours aller plus loin, de donner le meilleur de moi-même. Mon but est d'être jour après jour à la hauteur de leurs attentes.

J'ai des remerciements aussi pour mes collaborateurs au bureau de comté. Ces travailleurs acharnés, ces passionnés de la politique, ils sont là pour vous. Ils croient en moi, et j'ai une confiance sans borne en eux. En mon absence, c'est sur eux que vous pouvez compter.

Être députée constitue un très grand privilège. Ce rôle vient avec de grandes responsabilités. Faire le saut en politique a été pour moi longuement mûri. En fait, comme je disais tout à l'heure, je baigne dans ce milieu depuis ma naissance. J'ai grandi avec les gens du comté de Richmond. Ce comté, c'est ma deuxième famille. Pour avoir vu mon père évoluer et pour connaître les avantages et les inconvénients de ce métier, les joies et les moments difficiles qu'il amène, je sais ce dans quoi j'ai décidé de m'impliquer, et c'est avec tout mon coeur que je veux et que j'entends le faire. Outre ce courage, le courage que cette fonction exige de même que les sacrifices que nous demande le rôle de député, la satisfaction de pouvoir faire la différence, d'aider les gens, de faire avancer le Québec sont des motivations intrinsèques qui me poussent à vouloir m'investir à tous les jours. C'est avec intérêt, depuis mon élection, que je continue donc à être présente partout sur le territoire.

Et le territoire du comté de Richmond, M. le Président, a changé considérablement. De 36 550 électeurs, il est passé à 57 423 électeurs. De milieu rural, il est passé à rural et urbain. En effet, la MRC des Sources, ayant été épargnée par le redécoupage de la carte électorale, a été ajoutée à la majorité du territoire de la MRC du Val-Saint-François et finalement à l'arrondissement Rock Forest—Saint-Élie—Deauville de la ville de Sherbrooke, des réalités différentes qu'il faut à présent conjuguer. Chaque partie du comté a son importance, et des enjeux leur sont propres. Soyez assuré, M. le Président, que j'accorderai une attention toute particulière à chacun de ces enjeux, à chaque partie du comté de Richmond, à chacune et chacun des citoyennes et des citoyens.

J'ai aussi obtenu le rôle de porte-parole en matière de lutte à la pauvreté. La pauvreté contribue de façon néfaste à l'érosion du tissu social du Québec. En ce sens, je m'interroge grandement sur la volonté réelle du gouvernement en place de créer de la richesse au Québec. Comment, avec les décisions prises de façon improvisée et cavalière en ce début de mandat, la première ministre compte-t-elle aider les Québécois moins bien nantis à sortir de la pauvreté? En fermant les entreprises les unes après les autres? Avec des moratoires? En annulant des prêts déjà accordés? En plus de créer un climat d'inquiétude de la communauté des affaires, ces décisions improvisées ont des répercussions directes sur le quotidien de nombreuses familles, des familles qui doivent se loger, se nourrir, se vêtir, M. le Président.

La première ministre, dans son discours inaugural, a mentionné vouloir s'attaquer au drame de l'itinérance. C'est une excellente chose, mais elle doit nous dire quand et comment. Je tiens à rappeler que c'est le gouvernement libéral qui avait avancé le premier plan d'action en itinérance au Québec, accompagné de 70 mesures concrètes. Les paroles doivent s'accompagner d'actions, pas seulement de politiques, de consultations, de groupes de travail, de réflexions et de rendez-vous.

Ce gouvernement est plus intéressé par la souveraineté et la division que par l'économie et l'emploi. Pourtant, toutes les études le disent, l'emploi est la première solution pour assurer la sécurité économique et l'inclusion sociale des personnes. La pauvreté existe malheureusement partout.

Il faut parler aussi du nouveau visage des plus démunis, vous savez, M. le Président, ces gens qui perdent subitement leur emploi, ces personnes qui tombent malades ou qui doivent s'occuper d'un proche. Améliorer la situation économique des personnes doit être un engagement, un engagement ferme et continu. J'invite donc la première ministre à s'en occuper. Il faut avancer, construire, pas reculer et détruire. Il faut, ensemble, de façon réfléchie et cohérente, bâtir un Québec fort, comme l'a fait le Parti libéral du Québec ces dernières années.

Va-t-elle encore couper chez les plus vulnérables et les plus démunis de la société pour revenir à l'équilibre budgétaire? On se rappellera qu'entre 1994 et 1998 le PQ a complètement gelé les prestations d'aide de dernier recours. Nous, au Parti libéral, nous les avons indexées pleinement, soit 788 millions au total depuis 2003. Nous avons également mis en place la gratuité des médicaments, ce que le PQ a toujours refusé de faire. Il a également gelé le salaire minimum à plusieurs reprises, alors que, sous la gouverne libérale, le salaire minimum a été augmenté à neuf reprises, une augmentation cumulative de 30 %.

Sachez, M. le Président, que je m'attarde, depuis qu'on m'a confié le mandat de porte-parole en matière de lutte à la pauvreté, à rencontrer les principaux acteurs oeuvrant pour le mieux-être de ce milieu. Ces groupes sont devenus, au fil des ans, des spécialistes dans leur domaine. Ils ont des idées, ils méritent d'être écoutés. Antoine de Saint-Exupéry a dit: «Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible.» M. le Président, est-ce que le gouvernement au pouvoir parviendra à mettre la partisanerie de côté et travailler dans un esprit constructif? Travailler ensemble pour le mieux-être collectif, c'est mon souhait le plus cher.

Je terminerai, M. le Président, en mentionnant qu'en tant que première femme députée de Richmond de toute l'histoire de la circonscription j'ai l'intention de laisser ma marque. Je veux non seulement faire une différence, mais je veux faire la différence. Je me dédie à l'ensemble des citoyens du comté de Richmond, je suis une députée pour tout le monde, chacun peut donc être assuré de mon entier dévouement. Merci, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Ouimet):** Alors, merci à vous, Mme la députée de Richmond, pour cette première intervention. Je cède maintenant la parole à M. le député de Saint-Hyacinthe pour son intervention. M. le député.

#### M. Émilien Pelletier

**M. Pelletier (Saint-Hyacinthe):** Merci, M. le Président. Je suis très heureux de prendre la parole aujourd'hui de ce siège de l'Assemblée nationale du Québec comme député du Parti québécois et représentant de la population de la circonscription de Saint-Hyacinthe. Je souligne avec force que je suis très fier de faire partie de l'équipe de députés de la première première ministre du Québec et députée de Charlevoix. C'est une page d'histoire que cette femme d'expérience, de grande compétence, courageuse et résiliente nous a fait vivre depuis son ascension comme... à la tête du gouvernement du Québec.

En premier lieu, je me dois de remercier les citoyens et citoyennes des neuf municipalités qui composent la circonscription de Saint-Hyacinthe. Merci aux gens de La Présentation, Saint-Barnabé, Saint-Damase, Saint-Dominique, Saint-Hugues, Saint-Hyacinthe, Saint-Liboire, Saint-Pie et Saint-Simon. Ma circonscription compte au-delà de 57 000 électeurs et électrices.

Merci à tous les membres de ma famille qui sont très compréhensifs et complices dans mon engagement politique, spécialement à mon épouse, Francine; mes enfants, Robert et sa conjointe, Mélanie; Hélène et son conjoint, Martin; Isabelle et son conjoint, François; Maryse et son conjoint, François; mes dix petits-enfants; et mes amis qui m'ont accompagné depuis le tout début et qui me donnent toute l'énergie et l'élan nécessaires pour accomplir mes fonctions.

Merci aux membres du comité électoral du Parti québécois de la circonscription et à tous les autres bénévoles qui ont travaillé très fort à mon élection, et ce, dans une ambiance et un enthousiasme de tous les instants. J'ai remporté une grande victoire des plus satisfaisantes. J'en suis à mon deuxième mandat et je me trouve privilégié de faire partie des 125 députés élus du Québec qui siègent ici, à cette Assemblée. Je les félicite toutes et tous de leurs élections.

Je vous félicite aussi, M. le Président, ainsi que les trois autres députés qui font partie de l'équipe de la présidence de l'Assemblée nationale. Vous pouvez compter sur ma grande collaboration.

Je suis aujourd'hui aussi ému et fier qu'à mon premier discours de pouvoir m'exprimer dans ce Parlement qui représente l'histoire démocratique de celles et ceux qui ont bâti et fait grandir le Québec.

● (16 heures) ●

J'invite tous les députés à collaborer et s'élever au-dessus de la partisanerie politique pour que notre Assemblée nationale, cette grande institution politique et démocratique, retrouve toute la confiance et la fierté de la population du

Québec et réponde véritablement aux besoins de toute la population et non seulement aux besoins d'un petit groupe de personnes qui veulent notre bien mais qui font tout pour nous l'enlever. Le cynisme de la population à l'endroit des politiciens et des institutions politiques ne pourra disparaître sans la collaboration et l'implication de chacun et chacune d'entre nous. Le discours inaugural de la première ministre donne le ton à un changement d'attitude et de comportement dans toutes les actions gouvernementales. Dans *Le petit Robert*, la définition de «collaboration» est la suivante: travail en commun, aide, appui, coopération, alors à nous de le faire.

Un mot aussi pour le personnel politique du bureau de ma circonscription qui accomplit un travail remarquable pour répondre aux besoins des citoyennes et citoyens du comté. Merci à Élyse, Vicky, Bertrand qui font partie de l'équipe de ce deuxième mandat. Je remercie José-Ann Bergeron et Jean Bigué qui ont quitté et qui m'ont aidé dans la réalisation de mon premier mandat qui a été pour moi des plus satisfaisants. Et, si je me fie au verdict des électrices et électeurs de Saint-Hyacinthe, c'est un signal assez clair de leur part. Je suis au service de toute la population, peu importe l'allégeance politique, et ce n'est pas parce que je fais partie du gouvernement que je vais changer.

Je suis fier de représenter une circonscription où l'agriculture et la transformation agroalimentaire y occupent une place très importante. Plusieurs autres entreprises manufacturières qui oeuvrent dans des domaines variés viennent enrichir le niveau d'emplois dans la région mascoutaine. Les activités industrielles, commerciales, institutionnelles et résidentielles progressent à un rythme grand V chez nous, et tous les acteurs économiques de la région jouent un rôle de premier plan dans le développement économique, que ce soit la MRC, les municipalités, le CLD, la CDC, la Chambre de commerce et de l'industrie, les groupes communautaires, le réseau d'éducation, le réseau de santé, l'environnement, les réseaux sociaux, et j'en passe.

Qu'il me suffise de mentionner des joyaux qui placent Saint-Hyacinthe bien en vue sur l'échiquier national et mondial: l'École de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, seule faculté vétérinaire francophone des Amériques; l'ITA, avec son jardin éducatif et ses programmes de formation agricole; le cégep de Saint-Hyacinthe, qui compte au-delà de 4 300 étudiants; le Centre de recherche et de développement sur les aliments; le centre d'épidémiologie et de diagnostic vétérinaire, à la fine pointe de la technologie et du savoir; les deux centres de transfert technologique en textile et Cintech Agroalimentaire; le CIAQ; Boviteq; la Cité de la biotechnologie agroalimentaire, vétérinaire et agroenvironnementale qui a reçu, en décembre 2011, le prix de Meilleur parc technologique en émergence au monde de l'Association of University Research Parks, à la Nouvelle-Orléans. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que ce parc technologique a été créé en 2002 par un gouvernement du Parti québécois grâce au travail du député d'alors, M. Léandre Dion, et Mme la première ministre actuelle, qui était ministre des Finances, de l'Économie et de la Recherche. N'est-ce pas là un exemple de la vision qu'avait le gouvernement du Parti québécois, qui donne des résultats et classe le Québec parmi les meilleurs au monde dans ce domaine? C'est plus de 200 chercheurs qui travaillent dans cet environnement de pointe et très spécialisé pour tout ce qui touche le domaine agroalimentaire, vétérinaire et bioalimentaire.

Si on regarde de près le discours inaugural de notre première ministre qui met l'accent sur l'innovation, l'entrepreneuriat, elle annonce un objectif d'augmenter les investissements publics et privés en recherche et développement à 3 % du produit intérieur brut. Le gouvernement prépare une politique nationale de la recherche et de l'innovation, une politique qui suscitera l'adhésion de l'ensemble des composantes de la société, que ce soient les institutions d'enseignement, les communautés scientifiques, les entreprises et les citoyens. N'est-ce pas là une autre preuve que le gouvernement, dont je suis fier de faire partie, donnera un élan remarquable au développement économique en privilégiant la recherche et l'innovation, ce qui nous permettra de devenir les meilleurs, et pourquoi pas?

Avec la reprise du contrôle du développement de nos ressources naturelles qui apparaissent... qui appartiennent et toutes les Québécoises et tous les Québécois, nous pourrions créer la prospérité et continuer de financer nos acquis sociaux. C'est pas mal loin des discours que j'entends depuis le début... de l'ouverture de la session des députés de Rivière-du-Loup, Laurier-Dorion, Châteauguay, Outremont, Louis-Hébert, L'Assomption, Chauveau, Granby qui ne parlent, depuis l'ouverture de la 40<sup>e</sup> législature, que d'improvisation, d'incertitude ou de peur puisqu'ils essaient de projeter sur le gouvernement actuel de vieux clichés qui collent plus à la façon dont le gouvernement libéral a administré le Québec au cours des neuf dernières années. Je sais qu'ils pensent réellement faire du chemin avec ce genre de déclarations, mais je viens leur dire que les tactiques du bonhomme Sept-Heures sont passées date et qu'ils auraient intérêt à réagir avec des propos plus objectifs et mieux articulés.

Avec l'augmentation de la dette record, une moyenne de 7 milliards d'augmentation de la dette au cours des neuf dernières années — c'est 63 milliards, divise ça par neuf ans, en moyenne c'est 7 milliards par année d'augmentation — des dépassements de coûts de l'ordre de 80 % dans plusieurs projets importants, ce gouvernement a mis sur les épaules des contribuables québécois des augmentations de tarifs et de taxes records, échelonnées sur plusieurs années à venir.

Après avoir fermé les yeux sur la collusion et la corruption installées un peu partout au Québec, après avoir abaissé vers le bas l'éthique et la déontologie de nos institutions, après avoir raté toutes les cibles qu'il s'était données au plan du développement économique, en santé, en éducation, en agriculture, en forêts, en environnement — juste au niveau de la balance commerciale, dans les années 2000 on était en surplus, maintenant, en 2011, en déficit de 22 milliards au niveau de la balance commerciale du Québec — je comprends la peur qu'ils ont de faire face à leur triste héritage et à un gouvernement du Parti québécois qui, lui, va tenir le cap pour la réalisation de ses engagements envers le peuple du Québec.

M. le Président, Mme la première ministre du Québec, dans son discours inaugural, a mis l'accent sur l'importance de remettre de l'ordre et bâtir un Québec pour tous. Pour ce faire, le gouvernement s'appuie sur quatre grands piliers: l'intégrité — briser la corruption; la prospérité, en mettant de l'ordre dans nos finances et en accélérant la croissance économique pour tous; la solidarité, en offrant l'égalité des chances sur tous les plans; l'identité, en faire la promotion et défendre nos intérêts. C'est cela, la vision d'un gouvernement qui est et restera au service des besoins de la population du Québec.

Nous avons déposé le projet de loi n° 1 qui vient favoriser l'intégrité dans l'octroi des contrats publics, et ce gouvernement est ouvert à la collaboration des partis de l'opposition pour faire en sorte que les contribuables québécois

aient l'assurance que leur argent ne soit pas détourné par des pratiques malhonnêtes. Il faut aussi sortir l'influence de l'argent de la politique, et à cet effet un projet de loi a été déposé pour que le financement des partis politiques devienne essentiellement public.

En ce qui concerne l'économie, nous mettrons de la rigueur dans la gestion des finances publiques afin de protéger notre capacité collective d'agir. Nous voulons un développement moderne, durable, responsable et rassembleur, un développement économique juste et équitable pour toutes et tous. Il n'est pas question de faire comme l'ancien gouvernement et de créer une croissance illusoire en augmentant la dette des dépenses et la dette publique.

Il nous faut rétablir la solidarité et offrir l'égalité des chances à toutes et tous. L'accès à un service de garde éducatif pour tous nos jeunes afin de leur permettre d'arriver à l'école primaire bien préparés à l'apprentissage et aux relations sociales. La lutte au décrochage scolaire commence déjà à ce niveau, alors il faut s'en servir et s'en occuper. Dans ma circonscription, c'est au-delà de 2 000 places en garderie à combler selon BILA, et le gouvernement s'engage à combler les places manquantes au Québec et rencontrer l'engagement électoral pris: un enfant, une place pour toutes les familles.

Au plan de la santé, le gouvernement actuel propose, d'ici deux ans, que 750 000 Québécois supplémentaires pourront avoir accès à un médecin de famille. Le ministre de la Santé, député de Saint-François, a déjà annoncé 50 GMF d'ici deux ans pour répondre aux besoins des Québécois. D'ici quatre ans, c'est toute la population québécoise qui pourra bénéficier de l'accès à un médecin.

J'ouvre une parenthèse ici. La députée de Gouin, tout à l'heure, en a fait mention, mais la Protectrice du citoyen déplore un réel problème d'accès aux soins de santé et aux services à domicile aussi. Alors, j'invite les collègues à lire le rapport de la Protectrice du citoyen puis à s'en servir aussi pour essayer de faire avancer les choses dans le bon côté. Mme la Protectrice disait les services insuffisants et les délais déraisonnables. C'est sûr. Je comprends que l'opposition officielle soit inquiète à ce moment-ci. Cela vient prouver l'improvisation dont ils ont fait preuve dans l'application des politiques. Ils étaient plus favorables pour faire du marketing que faire réellement de la réalisation.

● (16 h 10) ●

Pour les personnes handicapées et les TED, c'est la même problématique d'accès aux services. Les systèmes... On a un système à deux vitesses: les gens qui ont le moyen de se payer des assurances pour avoir accès à une clinique privée, les gens qui n'en ont pas et sont obligés d'attendre. Imaginez-vous, les délais pour la physiothérapie, l'audiologie, l'orthophonie ou certains examens, comme la colonoscopie, sont tels que l'accessibilité s'en trouve réduite. Ça, c'est la Protectrice du citoyen; je vous invite à lire le rapport.

Nous voulons aussi offrir aux moins fortunés d'entre nous l'accès à des logements décents, et ce, le plus rapidement possible. Nous visons 3 000 logements sociaux abordables et coopératifs de plus par année.

La solidarité, cela signifie un système de justice aussi pour tous. Aussi, nous voulons un plus grand accès au système de justice pour la classe moyenne. Nous procéderons à une hausse des seuils progressivement, dans la mesure de nos moyens.

Une loi-cadre sur la décentralisation afin de permettre aux décideurs locaux de faire les choix les mieux adaptés à leur réalité. Cela aussi, c'est de la solidarité.

Promouvoir notre identité et défendre nos intérêts. Moi, je suis au Parti québécois parce que je suis souverainiste, et le statut minoritaire du gouvernement ne doit pas nous immobiliser comme peuple. Mon gouvernement se concentrera donc sur la protection de notre identité et la défense de nos intérêts communs. Nous agirons sur les fronts... sur tous les fronts, de la langue, de la culture et de la citoyenneté. Nous constatons un recul de la place du français, particulièrement dans la région de Montréal et dans l'Outaouais, et le Québec ne peut plus continuer ainsi. Nous déposerons une nouvelle Charte de la langue française. C'est dans l'intérêt de la nation québécoise de préserver la place du français comme langue publique commune. Nous procéderons aussi à l'enseignement de l'histoire dans nos écoles primaires et secondaires. Nous ferons la promotion de la culture.

En conclusion, M. le Président, notre programme de gouvernement est clair. Nous allons mener une bataille de tous les instants contre la corruption. L'ensemble du gouvernement est mobilisé. Notre gouvernement va remettre rapidement nos finances publiques en ordre. Nous allons relancer l'économie en commençant par les investissements privés et faire en sorte que le Québec trouve le chemin d'une prospérité durable et profite à tous. Nous allons améliorer le sort des familles dans tous les domaines, tout en contrôlant rigoureusement nos dépenses, et nous agirons comme une nation fière de son identité et déterminée à défendre ses intérêts.

Nous avons beaucoup à faire. Misons sur ce qui nous rassemble pour obtenir des résultats pour tous. Moi, je veux léguer à mes enfants et petits-enfants un véritable pays, un Québec pour toutes et tous. Merci, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Ouimet):** Alors, merci à vous, M. le député de Saint-Hyacinthe. Je cède maintenant la parole à M. le député d'Orford. M. le député.

#### M. Pierre Reid

**M. Reid:** Merci, M. le Président. Permettez-moi d'abord de vous féliciter pour votre élection à l'Assemblée nationale ainsi que pour votre élection à la présidence avec vos trois collègues. Vous remplissez une tâche essentielle pour la bonne marche de notre forum démocratique, tâche qui repose sur la bonne foi et la bonne volonté de tous les députés mais qui exige aussi parfois une fermeté qui garantit les droits parlementaires et la confiance de ceux et celles qui nous ont élus.

C'est d'abord à eux que je veux adresser quelques mots de remerciement. Pour la quatrième fois, les citoyens d'Orford m'ont accordé leur confiance le 4 septembre dernier. Pour la quatrième fois, j'ai pris des engagements écrits, et j'ai l'intention, comme je l'ai fait depuis bientôt 10 ans, de travailler systématiquement à leur réalisation. C'est d'ailleurs le succès avec lequel j'ai rempli mes engagements passés qui m'a le mieux permis, j'en suis convaincu, de gagner encore une fois la confiance

de mes concitoyens. À vous tous, merci mille fois de me donner la chance de continuer à travailler à votre service et de me sentir utile dans ma communauté.

Je voudrais aussi remercier mon personnel de circonscription et souligner le dévouement et la conviction des membres de l'Association libérale d'Orford, qui m'offrent leur soutien, leur temps et leur énergie depuis 2003 et qui m'aident à rejoindre le plus grand nombre d'électeurs. Merci du fond du coeur pour ce beau cadeau que vous me faites année après année. Merci aussi à l'ancien député Jacques Lecours, qui a dirigé ma campagne, et à deux de ses anciens collègues députés, Gilles Houde et Paul Phaneuf.

M. le Président, permettez-moi d'utiliser la langue de Shakespeare pour m'adresser à mes concitoyens québécois anglophones.

Townshippers' communities are mainly present in small towns and agricultural areas, where they lived for many generations, sometimes as many as seven or eight generations. I had the great privilege, for more than nine years now, to share hopes and aspirations with them and to witness their great respect for traditions and unmistakable love for modern Québec.

I want to take this opportunity, dear fellow citizens, to thank you from the bottom of my heart for renewing your confidence in me as MNA for Orford and giving me the opportunity to keep on playing a role in the development of your projects in your communities.

Mr. Speaker, the English-speaking citizens of Orford have chosen Québec for a long time. You probably know that, at the time when Louis-Joseph Papineau was the chief of the Patriot Party in Lower Canada, the riding of Orford was created under the name of Stanstead and was populated mainly by English-speaking people. What you might not know, however, is that in 1834 the voters of Orford elected two MNAs, Marcus Child and John Grannis, both associated with the Patriot Party. Papineau himself made the trip to Stanstead to celebrate the victory.

M. le Président, à un moment où des déclarations publiques laissent à penser que certains ministres veulent réécrire les livres d'histoire pour mieux opposer les Québécois entre eux selon des caractéristiques linguistiques, vous me permettrez de redire ces quelques phrases en français, car elles montrent que l'histoire non filtrée nous fournit des pistes intéressantes de cohésion sociale et de respect mutuel.

M. le Président, vous savez sûrement maintenant qu'au moment où Louis-Joseph Papineau était le chef du Parti patriote, au Bas-Canada, le comté d'Orford était créé sous le nom de Stanstead et qu'il était peuplé majoritairement d'anglophones. Ce que vous ne saviez peut-être pas jusqu'à tout à l'heure, c'est qu'en 1834 les citoyens d'Orford ont élu deux députés anglophones, Marcus Child et John Grannis, tous deux associés au Parti patriote. Papineau lui-même a fait le voyage jusqu'à Stanstead pour fêter cette victoire.

Papineau ne menait pas une guerre aux anglophones. Il travaillait avec des anglophones à l'avènement d'un Canada démocratique, d'un Québec doté d'un gouvernement responsable, libéré des abus d'un gouverneur et d'une monarchie proches de la dictature, dont les Américains, anglophones eux aussi, s'étaient libérés quelques décennies plus tôt.

M. le Président, les anglophones des Cantons-de-l'Est ne représentent pas une menace pour l'avenir du Québec mais plutôt une richesse qui fait partie intégrante de notre société. La campagne électorale est une occasion exceptionnelle de contact avec la population, et j'ai bien senti chez nos concitoyens anglophones une grande préoccupation vis-à-vis de la vitalité et de la survie de leur communauté. Leur population vieillit, comme l'ensemble du Québec, mais une proportion plus importante d'exode de jeunes et de jeunes familles fait craindre une baisse de services en éducation et en santé qui pourrait entraîner une spirale de dévitalisation.

L'Association des Townshippers, en collaboration avec les institutions régionales, entreprend un projet visant à augmenter la population des jeunes et des jeunes familles dans les communautés anglophones. Je leur ai offert mon appui sans réserve, tellement je considère la présence d'une forte communauté anglophone comme une richesse pour tout le Québec, comme un symbole incontestable, aux yeux de la planète, qu'il existe ici une nation tournée vers son avenir. J'annonce donc au présent gouvernement que je serai, avec mes collègues, un ardent défenseur de la communauté anglophone des Cantons-de-l'Est. J'ai reçu positivement l'énoncé de bonnes intentions de la première ministre à l'endroit des anglophones, mais je reste sur mes gardes après avoir pris connaissance de paroles et de gestes ministériels difficiles à concilier avec ces bonnes intentions.

M. le Président, je ne reprendrai pas ici la soixante d'engagements électoraux que j'ai pris sur l'environnement, les municipalités, l'industrie manufacturière, les services et le tourisme ainsi que sur la santé, les jeunes et la culture. Mais certains de ces engagements vont conditionner mon travail et mes interventions ici, à l'Assemblée. Tout d'abord, dans une région lourdement touchée par la dévitalisation économique, dont 5 000 pertes d'emploi dans une petite ville comme Magog, inutile de dire que je serai extrêmement attentif aux remaniements budgétaires qui pourraient compromettre les chances de remise sur les rails de notre économie régionale. Je vais regarder de très près ce que deviendront les annonces du dernier budget sur les projets d'aide aux entreprises exportatrices, sur les programmes ESSOR 2.0 et PME 2.0, sur le Fonds de co-investissement coopératif, pour le prédémarrage de coopératives, et sur les nouveaux crédits d'impôt prévus pour favoriser les équipements de type hôtelier.

● (16 h 20) ●

Puisqu'on parle de tourisme, je continuerai d'être très actif auprès des ministères pour soutenir et développer nos produits d'appel touristique, en particulier pour la Traversée internationale du lac Memphrémagog. La traversée est un événement majeur pour Magog depuis plusieurs décennies et elle a connu un succès de fréquentation plus mitigé cette année. Dans un climat de collaboration, je trouve de bonne augure l'attitude du nouveau ministre régional de l'Estrie et ministre de la Santé, qui s'est engagé à appuyer la traversée dans ses demandes financières auprès du gouvernement. La traversée est un événement mondial, dans un sport qui est récemment devenu une discipline olympique. Sa présence est un élément clé de l'image touristique sportive de la région Magog-Orford. Elle fait partie de mes engagements, et je travaillerai avec persistance auprès de tous les ministres susceptibles de nous aider.

Par ailleurs, Magog est en train de mettre sur pied un projet de technopole en vue d'attirer des investissements soutenus dans des secteurs d'innovation suivant des créneaux bien choisis. Ce projet, auquel sont associées universités et entreprises, revêt une importance capitale dans la reconstruction d'un nouveau tissu industriel pour Magog et sa région. Le succès de la firme innovatrice Boréal, installée à Magog depuis quelques années, montre que la chose est possible. Pour ce projet de relance, je vais aussi jouer avec ténacité mon rôle de représentant régional auprès du gouvernement, d'autant plus que j'ai été nommé critique de l'opposition officielle en matière de recherche et innovation.

A ce titre, je dois dire que je suis intrigué par l'annonce, dans le discours inaugural, d'une politique nationale de la recherche et de l'innovation. A priori, j'ai été conforté par l'impression que le PQ avait ou s'était contenté de rebaptiser la troisième Stratégie québécoise de recherche et d'innovation, qui faisait déjà l'objet de consultations sous notre gouvernement. Mais la révélation par la première ministre que cette politique s'inspirera des décisions des gouvernements péquistes des années 90 m'a replongé dans l'inquiétude la plus vive, car, à côté de quelques rares bons coups, les années 90 du PQ ont été déstructurantes et même parfois dévastatrices pour la recherche et l'innovation au Québec.

Du côté de l'environnement, le comté d'Orford est un trésor de beauté et de biodiversité, avec ses avantages mais aussi ses vulnérabilités. Ici, l'eau domine le paysage environnemental. Je me suis engagé à fournir mon appui à nos deux organismes de bassin versant, de la Saint-François et de la Baie Missisquoi, de même qu'aux municipalités et aux comités de lac et de rivière dans la réalisation des plans directeurs de l'eau sur le territoire d'Orford. Je vais travailler à l'adoption et à la mise en place, dans les meilleurs délais, de la stratégie de protection et de la conservation des ressources destinées à l'alimentation en eau potable et aux efforts de modernisation de la loi et de la réglementation sur les compensations pour les milieux humides. Je vais aider les municipalités à obtenir un soutien pour leur permettre de continuer à caractériser les fosses septiques de leurs territoires et de mettre en place des mesures permettant aux propriétaires de les rendre conformes. Et je vais appuyer la municipalité de canton de Potton dans ses démarches visant à assurer la sécurité publique et environnementale entourant la station de pompage et l'opération du pipeline Montréal-Portland. Pour terminer sur l'environnement, je vais surveiller attentivement la réponse du gouvernement à la demande d'aide de la MRC pour soutenir les interventions du comité Québec-Vermont sur la gestion des eaux du Memphrémagog, comme le fait déjà l'État voisin du Vermont.

M. le Président, en faisant le tour des 20 municipalités du comté d'Orford pour préparer mes engagements électoraux, j'ai décidé de m'associer à la MRC et aux autorités municipales dans leur recherche de cohérence, d'efficacité et d'équité au niveau du financement de la voirie municipale et de leurs discussions avec le gouvernement à cet égard. De même, face aux exigences gouvernementales, qui semblent parfois disproportionnées, je vais accompagner les municipalités qui demandent une simplification de la remédiation des cours d'eau, dans le respect du développement durable, pour notamment rendre plus fluide et plus opérationnelle la réalisation des travaux.

Le 26 novembre 2011, la Commission de l'administration publique et le Conseil du trésor ont organisé une journée d'échange consacrée au 10<sup>e</sup> anniversaire de la Loi sur l'administration publique, pendant laquelle plusieurs cas de lourdeur bureaucratique dans les ministères ont été associés à une demande de reddition de comptes qui dépasse souvent la mesure. Dans l'esprit de cette journée, je me suis intéressé à une problématique similaire dans les municipalités. La décentralisation des pouvoirs et des responsabilités gouvernementales vers les municipalités a donné lieu à une multiplication des exigences de reddition de comptes qui demande un effort bureaucratique excessif, en particulier pour les petites municipalités. Je vais faire équipe avec nos représentants municipaux dans leurs démarches visant un contrôle efficace par une reddition de comptes mieux adaptée à nos administrations municipales.

M. le Président, je n'irai pas plus loin sur cette question, sauf pour souligner que j'ai retrouvé ce même problème de démesure dans la reddition de comptes ailleurs dans l'Administration gouvernementale, notamment dans les organismes communautaires et dans les PME en croissance. L'ancien professeur de gestion que je suis pense qu'on peut trouver là aussi un contrôle plus efficace et moins bureaucratique. Je vais donc m'appliquer à y intéresser mes collègues de tous les partis politiques siégeant avec moi à la Commission de l'administration publique dans les mois qui s'en viennent.

Je ne peux pas terminer, M. le Président, sans vous confier, entre nous, mes inquiétudes devant l'attitude désinvolte du nouveau gouvernement face au financement universitaire. Comme ancien président de la Conférence des recteurs, je vois réapparaître les vieux démons du Parti québécois des années 90, en particulier le recul devant les étudiants, la dépréciation du rôle des universités, la dévalorisation de la tâche de professeur. Je revois les Landry, les Parizeau et une ministre de l'Éducation aujourd'hui première ministre passer le grand couteau année après année dans les budgets universitaires, affaiblir l'enseignement qui nourrit nos jeunes et mettre en péril la recherche qui alimente notre économie du savoir.

Oui, M. le Président, je suis inquiet, car j'ai connu cet enfer et je l'ai vécu aux premières loges. Le Québec ne doit pas connaître une deuxième fois de tels égarements. Merci, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Merci, M. le député d'Orford. Alors, je passe la parole maintenant à la députée de... Ah! La députée de Montmorency. Merci. À vous, madame.

### Mme Michelyne C. St-Laurent

**Mme St-Laurent:** Je vous remercie, M. le Président. Après avoir fait carrière plus de 10 ans au niveau international comme conseil principal au Tribunal pénal international pour le Rwanda, je suis revenue au Québec pour constater que la situation ici, à l'Assemblée nationale, était fort fielleuse, pour ne pas dire calamiteuse, selon les propres termes du président la semaine dernière.

C'est alors qu'après avoir défendu des gens de tous les milieux durant plus de 30 ans, comme avocate, devant les instances nationales et internationales j'ai décidé de participer à la vie politique afin de représenter des citoyens et citoyennes

de tous les milieux et de travailler uniquement pour leur bien afin qu'ils aient une vie meilleure. Ils ont droit d'avoir un gouvernement responsable, imputable et transparent quant à la gestion des fonds public. Ils ont droit à ce qu'il y a de mieux en matière d'intégrité, de santé, d'éducation et de justice.

Mais, si je suis ici aujourd'hui, c'est grâce à mon époux, Gilles, avec qui je suis mariée depuis presque 45 ans, à mes trois fils et aussi à mes frères et soeurs, qui m'ont tous constamment encouragée et appuyée dans tous mes projets. Et Dieu sait si j'en ai eu beaucoup dans ma vie! Ils m'ont toujours aimée, c'est réciproque. Aussi, je les remercie du plus profond de mon coeur. Je salue également mes six petits-enfants.

Je remercie également les nombreux bénévoles qui n'ont pas hésité à donner de leur temps et de leur coeur afin que je puisse représenter les intérêts des citoyens. Malheureusement, je ne peux les nommer tous. Cependant, je tiens à souligner le travail exceptionnel de mon directeur de campagne, David Bouchard. Et merci également à Yvon Careau. Je désire témoigner ma plus vive reconnaissance à mon chef, chef du deuxième groupe d'opposition et député de L'Assomption, qui m'a fait confiance en me choisissant comme candidate. Il a fait un excellent choix.

Je désire témoigner de ma plus grande reconnaissance aux électeurs du comté de Montmorency qui m'ont démontré leur confiance en m'accordant leur appui le 4 septembre dernier. Je m'adresse à eux pour leur dire que je suis la députée de tous les citoyens et citoyennes de ce beau comté, borné du fleuve Saint-Laurent au sud et des magnifiques montagnes, les Laurentides, au nord, des chutes Montmorency à l'est et du comté de Jean-Lesage à l'ouest.

Je désire en tout premier lieu féliciter deux personnes de mon comté, soit Antoine Valois-Fortier, qui a gagné une médaille de bronze en judo aux Jeux olympiques de Londres — quelle belle jeunesse! — et M. Marc-André Careau, qui a obtenu le prix bénévolat Dollard-Morin en loisir et sport. Merci, M. Careau.

● (16 h 30) ●

Les gens de Montmorency, comme bien des Québécois, se posent de nombreuses questions. Ils m'ont dit qu'ils ne comprennent pas que, malgré toutes ces taxes qu'ils paient, la dette n'a cessé de croître. Le poids de cette dette nous étouffe collectivement et nous empêche de regarder l'avenir avec confiance. Ils n'ont plus confiance aux politiciens, ils voulaient du changement. Malheureusement, jusqu'à maintenant, la première ministre n'a donné aucun exemple concret de grand ménage dans les dépenses de l'État pouvant redonner espoir à nos concitoyens et citoyennes... et concitoyennes. Nous attendons toujours.

La première ministre désire établir des maternelles à quatre ans, avec les infrastructures et les coûts inhérents que cela implique, alors que les gens de Sainte-Brigitte-de-Laval ont un besoin urgent d'une école primaire. La belle municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval a doublé de population dans les trois dernières années, passant d'une population d'un peu plus de 3 000 personnes à presque 6 000 personnes. Des jeunes familles de classe moyenne s'y sont établies à cause de la qualité de vie et du prix abordable des propriétés. Malheureusement, plusieurs m'ont fait part qu'ils devraient vendre leur propriété et quitter afin que leurs enfants puissent avoir des services scolaires à proximité comme ailleurs au Québec, car la seule école primaire située dans la municipalité ne suffit plus à recevoir les jeunes enfants du primaire.

Cette année, déjà plusieurs enfants doivent aller dans une autre municipalité. L'an prochain, ce seront plusieurs dizaines d'enfants de cinq ans qui devront aller à la maternelle dans une autre municipalité, et ils seront tenus de se présenter à leur point d'embarquement pour le transport scolaire à 6 h 40 le matin. Nous savons tous que ce fait peut engendrer une incidence négative sur la réussite scolaire de nos jeunes enfants, sans oublier que le transfert massif des élèves a une incidence sur la séparation de la fratrie.

Il a été calculé que de 2009 à l'année scolaire 2013-2014, c'est-à-dire l'an prochain, l'augmentation sera de 70 %, il manquera 17 locaux, et, pire encore, le taux sera de 170 % en 2015-2016. C'est pourquoi aujourd'hui je fais appel à la ministre de l'Éducation, qui a oeuvré de nombreuses années dans le domaine de l'éducation et qui est aussi une mère de famille et une grand-mère. Je suis persuadée qu'elle aura sûrement une oreille attentive à notre demande et en fera une de ses priorités.

La première ministre a affirmé, dans son discours, qu'il est temps de moderniser la politique nationale du sport et du loisir et d'en faire une des pierres d'assise de notre système d'éducation», selon ses propres mots. J'ai rencontré la direction de l'école secondaire la Courvilloise. C'est une école qui se démarque par des valeurs qui visent la rigueur, le dépassement de soi et l'altruisme, dont les élèves proviennent de mon comté mais aussi de l'île d'Orléans et de Boischatel, situés dans le comté de Charlevoix, comté de la première ministre. L'école a, dans ses effectifs étudiants, 130 à 150 joueurs de football chaque année. Le programme de football de l'école la Courvilloise a été implanté il y a huit ans pour augmenter la réussite scolaire et diminuer le décrochage scolaire, et ce fut un succès. L'école a également trois équipes de «cheerleading».

Une demande a été déposée au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour un stade de soccer et de football en gazon synthétique. La ville de Québec s'est déjà engagée à contribuer financièrement à ce projet, et le privé aussi, tel que le demandait le ministère de l'Éducation. Ce projet est d'une importance capitale pour le développement de nos jeunes. Ils attendent une réponse depuis plus d'un an. Ce projet bénéficiera non seulement aux jeunes des comtés de Montmorency et Charlevoix, mais aussi à d'autres jeunes de la Capitale-Nationale. J'espère que les propos de la première ministre lors de son discours inaugural seront mis en oeuvre et qu'enfin ce projet sera finalisé, car nous savons tous que la participation à des activités physiques et sportives a un effet sur la performance, la persévérance et la réussite scolaire de nos jeunes.

J'ai aussi rencontré de nombreux aînés, certains dans les centres d'hébergement de longue durée, d'autres qui demeureraient dans leur résidence, mais tous ont un point en commun: ils ont besoin de soins de santé appropriés à leur condition. Il est certain que je ne suis pas indifférente à leurs demandes et que je suivrai de très près les promesses faites lors du discours inaugural et les actions du gouvernement qui s'ensuivront.

Plus que tout, dans mon comté, j'ai apprécié le dynamisme de nombreux organismes bénévoles de mon comté et le nombre incalculable de bénévoles qui donnent de leur temps pour aider les gens de toute condition, comme les jeunes, les aînés, les familles, sans oublier les plus démunis de la société. J'ai rencontré tellement de bénévoles qui faisaient partie de plusieurs organismes, mais, faute de temps, je n'en citerai qu'un, organisme: Le Pivot.

Le Pivot, c'est un organisme qui a comme moyen d'action privilégié le loisir communautaire, l'éducation populaire et l'action communautaire. L'an passé, 174 bénévoles ont donné 14 542 heures pour des gens de tous âges et de tous milieux. Merci aux bénévoles et félicitations à la directrice générale, Mme Ginette Faucher, qui accomplit un travail extraordinaire depuis de très nombreuses années.

Tout cela est une infime partie de mon beau comté. Je pourrais vous en parler des heures.

Finalement, comme critique en matière de condition féminine, je fus estomaquée de constater que le discours inaugural comportait exactement quatre lignes sur la condition féminine, comparativement à trois pages sur la langue, la culture et l'identité. Est-ce que la condition des femmes du Québec est si peu importante aux yeux de la première ministre?

En affaires autochtones, je fus surprise de constater que l'ancien gouvernement a priorisé la culture et les communications et accordé, là aussi, très peu d'importance au sort des femmes autochtones. Dans le rapport publié par le Secrétariat aux affaires autochtones sur les aides et déboursés consacrés aux affaires autochtones pour l'année 2011, je fus estomaquée de constater que le ministère de la Culture, Communications et Condition féminine a déboursé plus de 1 903 000 \$ sous l'item Culture et communications, mais seulement 15 000 \$ pour un projet visant à contrer les agressions sexuelles et 20 000 \$ pour le colloque des femmes élues.

Évidemment, on me fait signe que le temps est terminé. Cependant, comme femme, comme payeur de taxes et comme critique en condition féminine et affaires autochtones, il est inadmissible qu'on mette autant d'argent dans la culture et les communications alors que notre société a des besoins urgents en santé, en éducation et en protection des droits fondamentaux, notamment chez les femmes autochtones.

M. le Président, en terminant, je réitère mes remerciements aux citoyens de Montmorency. Je suis fière non seulement de les représenter, mais aussi de les servir, et je les invite. Merci.

● (16 h 40) ●

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Merci. Merci, Mme la députée de Montmorency, porte-parole en matière de condition féminine et affaires autochtones. Alors, je cède la parole maintenant au ministre responsable de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation. M. le ministre.

### M. François Gendron

**M. Gendron:** Je vous remercie, M. le Président. Je vais également profiter de l'occasion pour saluer mes collègues députés, autant les membres du côté ministériel que de l'opposition, un peu saluer l'ensemble des députés, parce que je suis à peu près à votre même niveau. Écoutez, en termes de prise de la parole, c'est un retour aux sources, parce que, moi, la dernière fois que j'ai pu m'adresser en cette Assemblée de ma banquette de député, c'était en 2003, puis on est en 2012. Alors, j'avais immensément hâte... oui, il y a eu une petite période, mais, je veux dire, j'avais hâte de retrouver la capacité de m'exprimer sur le parquet de l'Assemblée nationale.

Alors, écoutez, mes premiers mots, moi, également, ça va être pour remercier mes électeurs d'Abitibi-Ouest, du comté d'Abitibi-Ouest, qui m'ont élu une 10<sup>e</sup> fois récemment. L'élection du 4 septembre, c'était la 10<sup>e</sup> fois que ces électeurs-là me faisaient confiance. Alors, juste pour saluer ma collègue qui parlait avant moi, certains ont la capacité d'avoir la confiance envers leur électeur, c'est mon cas depuis longtemps. Je leur en sais gré et je les remercie beaucoup de m'avoir renouvelé leur confiance depuis bientôt 36 ans.

Et je tiens à vous dire que c'est quasiment un privilège, d'avoir l'occasion, là, de s'adresser sur le parquet, parce que, quand on est représentant d'une population qui nous fait confiance mandat après mandat, ça suppose qu'il y a encore des gens qui croient aux valeurs démocratiques. Ils croient aux hommes et aux femmes qui, pour la plupart, se dévient... se dévient, pardon, et sont dévoués à la cause publique, ce que je salue. Des hommes et des femmes d'engagement, qui décident de mettre du temps et de l'énergie pour s'occuper de la chose publique, et ce n'est pas facile.

Mais je peux vous dire une chose: Après tout ce temps-là, là, je ne suis pas encore autre chose que fier de représenter les électeurs et leur donner la garantie que ça se fera avec la même détermination, avec le même engagement, que je vais tenter de les représenter, là, fièrement et...

Tout comme le premier mandat, d'ailleurs. J'avais pris l'engagement d'être un surveillant de l'essor économique de la région de l'Abitibi au chapitre de l'économie, du social, de la culture. L'Abitibi a toujours été plutôt forêt, mine, agriculture, puis, dans les dernières années, on a ajouté deux bras puissants qui s'appellent la culture puis le développement touristique. Alors, on vibre à cinq réalités régionales.

C'est une région malheureusement méconnue, souvent médisée et un peu calomniée des gens de l'extérieur pour toutes sortes de raisons. Moi, je connais bien des gens du Québec qui se vantent qu'ils connaissent le Québec, puis ils me disent: Bien, il y a une région que... Là, je les arrête tout de suite, parce que je sais toujours laquelle qu'ils n'ont pas visitée: c'est la mienne. Et ça, ça me chagrine parce que l'Abitibi mérite d'être connue. C'est une région encore jeune, dynamique, prospère.

Présentement, on a presque la situation de Québec sur le plan du plein emploi. Je regardais les statistiques récentes, et, contrairement, encore là, à ce qu'on a cité à la période de questions, que c'est un drame, puis il n'y a plus d'économie, puis c'est l'enfer sur terre, l'économie en Abitibi-Témiscamingue va très bien. Et elle va très bien parce qu'il y a de l'initiative, il y a des entreprises, il y a des gens qui portent le choix de développer cette région-là.

Le discours inaugural, c'est un moment privilégié — ou le discours d'entrée, là, peu importe les termes — c'est un moment privilégié pour parler un petit peu de ce que nous sommes, remercier effectivement les gens qui nous ont fait confiance à nouveau, je l'ai fait. Moi, c'est également une occasion de parler de la région, le comté, et également parler de nos priorités régionales.

À la dernière campagne, moi, j'avais indiqué que je travaillerais très fort sur une réalité qui nous frappe de plein front, qui s'appelle l'incapacité d'avoir du logement abordable. On a un problème où il n'y a pas taux de vacance, que

ça soit Rouyn-Noranda, Val-d'Or, Amos, le taux de vacance est à peu près à zéro. Ça veut dire qu'il n'y a pas de logement disponible pour des gens qui voudraient venir visiter cette belle région et y travailler, parce qu'il y a de l'emploi. Et j'ai pris l'engagement que notre gouvernement serait soucieux et préoccupé de développer un parc de logements plus significatif, plus important.

Parce que, juste petite parenthèse, dans les... 2003, 2003 à 2012, dans le comté d'Abitibi-Ouest, j'ai eu la magnifique programmation avec nos amis libéraux de 12 unités de logements. Je n'ai jamais vu ça depuis que je fais de la politique. La moyenne était alentour de 45, 50 par année, logements neufs; pendant, je viens de le dire, là, pendant presque... 2003 à 2012, un gros record de 12 unités de logement pour l'ensemble du comté d'Abitibi-Ouest avec 41 municipalités. Alors, c'est sûr que je n'ai pas eu ma part, ça, c'est évident. Est-ce que je suis en pénitence? J'ose espérer que non, parce que c'est des fonds publics. Alors, normalement, on fait une gestion plus intelligente du bon usage des fonds publics. On les répartit équitablement au prorata des besoins. Puis je venais de vous dire que, nous, on était en besoin extraordinaire dans chacune des villes.

Je veux également vous indiquer qu'au-delà de ça c'est sûr que j'ai indiqué, en Abitibi-Témiscamingue, en agriculture — je vais y revenir plus longuement tantôt — on a un immense territoire avec pas beaucoup de gens qui l'habitent, et, dans ce sens-là, l'occupation dynamique du territoire me préoccupe. Parce que, si on veut que cette région-là puisse croître, se développer, ça suppose que, là où on a mis beaucoup d'investissements en routes, en infrastructures de toutes sortes, qu'on pose des gestes pour au moins enrayer la désertification puis l'abandon de la population dans certains villages. Parce que moi, j'ai toujours eu quelques phrases clés: Ce n'est parce qu'on est petit qu'on n'a pas droit à un minimum d'infrastructures. Quelle que soit la taille de nos communautés, minimalement, il faut leur donner la capacité d'avoir un minimum d'infrastructures de services.

L'occupation dynamique du territoire me préoccupe, les programmes régionaux en agriculture me préoccupent, une adaptation au programme de La Financière, qui tient compte davantage d'un réalisme ou d'un pragmatisme qui permet d'avoir des programmes qui sont adaptés à la réalité pour développer et croître, c'est aussi des priorités qui vont être les miennes.

Et je pense que, quand on a un immense territoire comme celui que je viens de décrire, il est important d'expliquer qu'on a une, peut-être, des plus belles réserves de sol arable de l'Amérique du Nord. Et souvent — encore là, je suis obligé de faire l'éducation des gens d'ailleurs — ils disent: Ah! tu fais de l'agriculture en Abitibi? Bien oui, on fait de la belle agriculture en Abitibi.

Juste un petit mot. Je ne sais pas si les gens sont familiers avec la notion de la poussée de croissance. Savez-vous l'endroit où la poussée de croissance est la plus forte? C'est en Abitibi, pour des raisons climatiques: du chaud et du froid, c'est bon pour les oligo-éléments puis c'est bon pour le... Quand on parle du fougé de croissance, il faut savoir ce que ça veut dire. Alors, nous, les nuits sont plutôt fraîches, mais on a des mosus de belles journées l'été, puis on a une heure d'ensoleillement que partout ailleurs. Ah! une heure d'ensoleillement, une heure tous les jours. Si on a un été très ensoleillé comme l'été dernier, bien, à la fin de la période estivale ou estivante, ça donne pas mal de temps d'ensoleillement de plus. Et ça permet une croissance pour les fourrages, ça permet une croissance pour le boeuf à l'herbe. Plutôt que le nourrir à toutes sortes de produits douteux, nous, quand on lui donne de l'herbe de qualité, remplie, gonflée de suc gastriques, c'est extraordinaire pour faire un bon produit laitier ou un bon boeuf d'engraissement.

Alors, moi, je vous rappelle qu'il y a de la place pour des gens qui voudraient venir cultiver puis développer chez nous. Mais il est clair que le potentiel agricole est sous-développé. Il est clair qu'on va le développer davantage, mais, pour ça, ça prend un gouvernement en action, ça prend un gouvernement...

C'est pour ça que je n'en revenais pas de la réplique de mon collègue libéral en agriculture. Je ne sais pas où est-ce qu'il était, là, j'ai relevé, à un moment donné, deux de leurs discours inauguraux, puis le mot «agriculture» ne figurait même pas dans le discours inaugural. Nous autres, au moins, il y avait deux bons paragraphes, là, sur l'urgence de sortir une politique agroalimentaire. Puis lui, il n'a pas vu ça, là, il n'a pas vu ça, là, il a fait juste une critique un petit peu, complètement gratuite, parce que, dans l'opposition, il faut être contre puis dire: Je n'ai rien vu dans le discours inaugural. Pourtant, je peux lui envoyer une photocopie, là, pour lui signifier très clairement les deux bons paragraphes, là.

Mais il est clair que, comme ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, j'aurai l'occasion de m'engager un peu plus concrètement dans le développement du potentiel agricole, parce que, si le ministre responsable de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ne peut pas poser certains gestes pour mieux accompagner les producteurs agricoles, je ne sais pas qui va le faire, je ne sais pas qui va le faire. Alors, on va essayer de le faire.

C'est pour ça que moi, je ne livrerai pas mes engagements aujourd'hui, parce que vous allez les avoir dans la politique agroalimentaire que je vais rendre publique. *La Terre de chez nous*, d'ailleurs, en avait fait mention récemment, avec une bonne satisfaction puis un bon niveau d'approbation à l'arrivée de la personne qui a la responsabilité, puis ça s'adonne que c'est moi.

Mais ce que j'ai senti en arrivant au ministère, c'est qu'y a-t-il moyen d'arrêter de causer puis de passer à l'action? Ce que j'ai senti partout au Québec, c'est que les gens sont tannés. Il y a eu du «causing» pendant trois, quatre années, on placote, commission sur commission, on recommence, rapport Pronovost, on requestionne si c'est bien ça qu'il y avait dans le rapport Pronovost. Là, il me semble qu'on est rendus à l'obligation de produire quelque chose de concret. Et, dans ce sens-là, j'ai aimé l'accueil qu'on m'a donné à l'arrivée de cette responsabilité que la première ministre m'a confiée, je la remercie d'ailleurs de m'avoir donné cette responsabilité-là.

Mais le bioalimentaire est un domaine très vaste. Mais, vous en conviendrez, M. le Président, c'est un domaine qui est vital pour le Québec, il touche toutes les régions du Québec. Il y a des gens qui disent: Oui, mais il ne se fait pas d'agriculture chez nous. Je n'ai pas que l'agriculture: j'ai les pêcheries, j'ai l'alimentation.

Et, à partir du moment où tu as le secteur de l'alimentation... A ma connaissance, on mange partout au Québec. Est-ce qu'on mange convenablement? Est-ce qu'on se nourrit bien? Des fois, on mange trop, mais une chose est sûre, ça mange partout. Puis, si ça mange partout, il y a de la transformation alimentaire.

Il faut savoir que la transformation alimentaire, pour ceux qui ont quelques données de base sur ce que je vous explique, c'est, dans le secteur manufacturier, ce qui est le plus créateur d'emplois. Le créateur d'emplois numéro un — deux points — c'est la transformation alimentaire. Et moi, je veux la stimuler, l'encourager. Et c'est un domaine vital. Et, dans ce sens-là, je pense que, si on sort une politique agroalimentaire dynamique, vivante, qui tient compte des réalités et qui est assise sur des paramètres de développement qui donnent confiance, bien ça sera un plus pour notre économie.

● (16 h 50) ●

Dans le discours inaugural — d'ailleurs, je le mentionnais tantôt, je prends celui de 2009, je l'ai vérifié — de nos amis libéraux, et je le dis, je le répète, le mot «agriculture» n'a jamais été mentionné, n'a jamais été mentionné par l'ancien premier ministre. Ça, ça dénote un petit peu un manque total d'importance à un secteur vital de l'économie. Et je vous disais tantôt que j'étais surpris de la critique qui a été faite par le porte-parole de l'opposition officielle en disant: Bien, regarde, moi, je n'ai pas vu rien. C'était une réaction très cutanée, très subjective, plutôt que d'être objective, et de nature complètement partisane et gratuite. Alors, moi, je pensais qu'on pouvait augmenter le niveau du débat. Et un discours inaugural, bien, c'est le moment de lire, d'apprécier et porter un jugement plus qualitatif.

Qu'est-ce que c'est qu'on va mettre d'avant dans cette politique agricole ou agroalimentaire? Bien, comme me l'a demandé la première ministre, j'entends proposer et mettre en oeuvre cette politique de souveraineté alimentaire dans les meilleurs délais et je vise à la rendre publique pas tard au printemps. Parce que, si on la rend publique pas tard au printemps, je pense qu'elle va stimuler le milieu agricole, elle va générer de l'économie, elle va générer de l'emploi, de la transformation, des investissements dans les régions du Québec et surtout de la fierté — et je voudrais insister un peu là-dessus — de la fierté de consommer les produits québécois.

Parce qu'au fil des ans vous n'avez pas d'idée comment que l'ensemble des Québécois veulent et souhaitent avoir sur les tablettes des produits québécois. Parce qu'au fil des ans nos producteurs dans l'ensemble du Québec, M. le Président, ils l'ont pris, le virage vert. Ça a été difficile, on leur a demandé énormément de sacrifices, ils les ont faits. Agrivert, tous les programmes, ils ont fait des efforts pour se conformer et être de plus en plus en mesure d'offrir des produits sains, de qualité, qui permettent de donner confiance, qui permettent d'élargir les perspectives au niveau du marché de l'exportation.

Parce que bien manger, exiger des produits québécois, ça fait partie de nos valeurs, ça fait partie de la culture québécoise, ça fait partie de l'identité d'un Québec prospère, dynamique mais un Québec d'origine, un Québec de colonisation — ce n'est pas péché d'utiliser ces expressions-là — un Québec de la ruralité, un Québec de la moitié de l'autre Québec qui n'est pas urbain. Puis la moitié de l'autre Québec qui n'est pas urbain, il veut avoir des valeurs traditionnelles, historiques, où effectivement nos producteurs agricoles construisaient, défrichaient, bâtissaient, prenaient des initiatives. Et là, aujourd'hui, avec le milieu urbain, on fait la transformation alimentaire de ces produits-là. C'est là qu'on a la Coopérative fédérée, Agropur, Saputo. On a des entreprises, dans le domaine agricole, d'envergure.

Puis là j'ai quasiment envie, si j'avais du temps... mais ce n'est pas le moment. Vous allez me réentendre, je suis sûr de ça. Je pourrais vous sortir mon petit carton, puis, dans mon petit carton, moi-même, ça m'a impressionné par rapport au chiffre 7 % du produit... du PIB, un demi-million de personnes, les exportations, équilibre entre exportations et importations. Donc, il faut arrêter de se rapetisser. Il faut avoir parfois la fierté de ce que nous sommes. Et, dans le domaine agroalimentaire au Québec, il faut être fiers de là où on est rendus. Par contre, là, il y a besoin d'une poussée pour redonner confiance à ce secteur vital. Et je pense que la politique alimentaire est requise, nécessaire pour relancer l'agriculture, l'alimentation et tous ses vecteurs.

Je pourrais également mentionner d'autres éléments de fierté qui m'habitent par rapport à d'autres responsabilités. On aura l'occasion de le faire dans des moments où j'aurai des dépôts de projet de loi. Je voulais tout simplement conclure en disant que l'importance, pour le moment, c'est de redonner confiance aux artisans. Et ces artisans-là, bien c'est nos producteurs agricoles, qui l'ont pris dur avec les efforts qu'on leur a demandés, dont certains étaient requis au niveau des programmes de La Financière agricole. Mais, à un moment donné, là, on a mis le collet tellement serré qu'ils manquaient d'oxygène. C'est pour ça que j'ai aboli la mesure de 25 %, supposément, d'efficacité plus, là, le fameux 25 % qui avait été tant décrit par les producteurs. Et je vais tout faire pour l'abolir définitivement.

Mais je voudrais terminer en disant que, pour faire ce que je veux faire, là, j'ai une équipe extraordinaire. Donc, je veux les saluer parce que c'est rare qu'on fait ça. Alors, à La Sarre et à Amos, j'ai des effectifs qui travaillent avec moi depuis fort longtemps. Donc, je veux saluer Marie-Josée Céleste puis Gaétane Veillette. Je veux également saluer, à Amos, mon ami Olivier Duchesne et Jacinthe Côté. Je veux saluer l'équipe à Québec, dans mon ministère: Jean Bigué, Démétri Doreftej, Maxime Couture, André Simard, Éric Gamache, accompagnés de Chantal Desharnais, Valérie Tremblay puis Gina Pilote. Donc, ça, c'est toute l'équipe du cabinet. Avec le ministère, on va essayer de servir le mieux possible puis de redynamiser le secteur de l'agroalimentaire au Québec. Merci, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Alors, merci, M. le ministre de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation. Je passerais maintenant la parole à Mme la députée de Charlesbourg, qui est porte-parole du deuxième groupe de l'opposition en matière de...

**Des voix: ...**

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Est-ce que... On m'avait dit qu'il y avait une entente.

**Une voix: ...**

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Donc, merci, Mme la députée d'Anjou. Alors, je passerais la parole à la députée de Charlesbourg, porte-parole du deuxième groupe de l'opposition en matière de tourisme, loisir et sport. Madame.

**Mme Denise Trudel**

**Mme Trudel:** Merci, M. le Président. Oui, effectivement, il y a eu une entente pour... Comment dire non à notre vétéran de l'Assemblée nationale pour qu'il puisse faire son discours? Alors, c'est avec un grand plaisir que je lui ai cédé ma place.

C'est avec une immense fierté que je me lève pour la toute première fois en cette Chambre, contrairement à mon collègue d'Abitibi-Ouest, et ce privilège, je le dois en tout premier lieu à la population du comté de Charlesbourg. Du fond du coeur, je tiens à leur dire merci pour la marque de confiance qu'ils m'ont témoignée en m'accordant leur appui.

Mes pensées et mes remerciements vont aussi à la merveilleuse équipe qui m'a accompagnée tout au long de la campagne électorale. Plusieurs d'entre eux ont sacrifié leurs vacances pour me soutenir, et ce geste est une marque de confiance que je n'oublierai pas de sitôt.

Merci aussi à Stéphane, mon directeur de campagne, mon valeureux Stéphane, qui peut-être à ce jour ne le sait pas, mais il a signé un contrat à vie avec moi. À Michel, Alain et Audrey, mes supporters, mes collaborateurs, mes assistants au bureau de comté, merci de votre présence au bureau de comté, merci de me permettre d'être ici.

À mes enfants, Carl et Véronique, à mon amour, ma princesse, mon petit prince, mon trésor et mon ange, mes cinq petits-enfants — c'était le nom... c'est le nom que je leur donne — et un sixième en route, je garderai toujours en mon coeur un moment particulier lors de la campagne électorale où, lorsque nous sommes allés manger de la crème glacée à la fin d'une journée de campagne au... pas au restaurant, à la crème glacée Chocolats favoris, mes petits-enfants ont remarqué une pancarte, une affiche électorale qui était placée juste devant le commerce, et ils étaient tout excités de voir que c'était mamie qui était sur la photo. Et ils avaient des dépliants dans les mains, et, le commerce, il y avait énormément de gens sur la terrasse à l'extérieur, et mes petits-enfants couraient partout pour dire que c'était mamie qui était sur la photo, ils leur donnaient un dépliant puis leur demandaient de voter pour mamie. Alors, ils sont engagés pour une prochaine campagne électorale.

Mes derniers remerciement s'adressent à mon conjoint des 36 dernières années — et, croyez-moi, il n'y en a pas eu d'autre avant — Christian, mon confident, mon plus fidèle admirateur. Merci, Christian, pour ta patience, ton soutien et surtout pour ta foi en moi.

Je n'en étais pas à mes premières expériences politiques, puisque j'en étais à ma quatrième campagne électorale, dont trois au niveau municipal. Au niveau provincial, j'ai occupé les fonctions d'attachée politique et, au municipal, depuis 2005, j'étais conseillère municipale, et ces années d'implication politique ont toutes été accomplies pour et dans l'arrondissement et comté de Charlesbourg.

Au grand dam de mes collègues députés de Chauveau et de La Peltrie, je tiens à dire qu'en réalité Charlesbourg est vraiment le plus beau comté de tout le Québec. Les liens sont tissés serrés avec la présence sur le territoire de nombreux organismes communautaires, sociaux et de loisirs. Plusieurs bénévoles se retrouvent sur le terrain. Je pense ici au centre d'aide et d'action bénévole, qui recrute, accompagne, informe les organismes sur le terrain; aux nombreux organismes pour aînés qui sont très actifs, et pour cause: au cours des quatre dernières années, l'association des retraités de Charlesbourg prénommée l'ARC s'est grandement impliquée dans le projet VADA, Villes amies des aînés, projet qui fut mis en place par l'ex-ministre du Secrétariat des aînés et pour lequel je fus aussi initiatrice, car je siégeais au comité exécutif de la ville de Québec. Mais malheureusement ce projet a connu une fin, puisqu'il n'a pas été reconduit.

● (17 heures) ●

Au cours des dernières années, Charlesbourg a connu une explosion démographique. Au nord du comté, plusieurs jeunes familles sont venues s'y établir. Une des priorités de la Coalition avenir Québec étant l'éducation, je dois m'assurer que chaque enfant ait accès à une école de proximité, que chaque enfant puisse s'approprier son milieu, que chaque enfant puisse développer son sentiment d'appartenance à son milieu en y pouvant y vivre, et y étudier, et, si c'est le choix des parents, y fréquenter l'école de son quartier. Le gouvernement a le devoir d'accompagner les commissions scolaires dans le partage de la clientèle scolaire, et ce, tant au niveau primaire que secondaire. Il est impensable que nous permettions de diviser un quartier en départageant une clientèle scolaire dans deux ou trois écoles éloignées de ce même quartier.

Une autre priorité de la Coalition avenir Québec est l'accessibilité aux soins de santé. Malheureusement, l'arrivée massive de jeunes familles et la concentration d'aînés que nous retrouvons au centre et au sud de Charlesbourg sont une problématique majeure. Lors de la dernière campagne électorale, j'ai été témoin d'une situation qui m'a quelque peu bouleversée. J'étais au service d'accueil du CLSC, et un homme âgé près de 75 ans est arrivé. Il s'est adressé à la directrice du CLSC lui demandant de voir un médecin immédiatement, puisque sa conjointe était dans la voiture, sa conjointe l'accompagnait, était dans la voiture, était malade. Il arrivait d'un autre CLSC qui l'avait référé à ce CLSC. La directrice lui a posé une question, à savoir si sa conjointe était inscrite, si elle avait un médecin du groupe de médecine familiale au CLSC devant l'incompréhension du visiteur, du monsieur. Et la réponse fut négative, à savoir qu'il n'avait pas de médecin de famille, il a été dans l'obligation de retourner, il a quitté avec sa conjointe malade dans la voiture. Pour aller où? Je n'en ai aucune idée. Ici, on parle d'un centre local de services communautaires qui n'a pu donner accès à des soins immédiats qui étaient requis.

Pendant la campagne électorale, les deux vieux partis ont sorti leurs fantômes des placards pour faire peur à la population en se servant des engagements de la Coalition avenir Québec. Il était et il est encore primordial de parler du ménage qui doit être fait au sein de l'appareil gouvernemental, de la réingénierie, comme disait le Parti libéral en 2003, mais qui semble avoir oublié le terme en 2012. Les deux vieux partis ont laissé croire tout au long de la campagne électorale que la Coalition avenir Québec allait mettre tout le monde au chômage, en commençant par Hydro-Québec avec la mise à pied de 5 000 employés. Je tiens à rectifier ces allégations, ce n'est pas vrai que la coalition allait abolir les postes, car c'est par attrition qu'il y aura abolition de postes. Pour ceux et celles qui ne savent pas ce que veut dire «attrition», vous n'avez

qu'à regarder du côté de la ville de Québec, où... laquelle j'ai travaillé en tant que conseillère municipale depuis les sept dernières années, et qui a aboli plus de 500 postes par des départs à la retraite, et personne n'a perdu son emploi.

Les deux vieux partis ont laissé croire à la population que la Coalition avenir Québec allait semer un chaos social en revoyant les façons de faire dans les centaines de structures que l'on retrouve dans l'appareil gouvernemental. Encore une fois, il est totalement faux, et c'est une insulte à l'intelligence de la population de laisser croire que nous pouvons atteindre l'équilibre budgétaire en ne revoyant pas nos façons de faire.

La Coalition avenir Québec a la capacité de mener des dialogues sains avec le milieu syndical, le milieu étudiant et tous les milieux de quelque niveau que ce soit pour que chacun puisse contribuer au redressement de la situation financière de notre gouvernement. Personne, absolument personne n'est intéressé de se retrouver dans le même chaos et la même situation que la Grèce. Ce sont les deux vieux partis qui nous amènent directement vers le chaos, vers le désordre total et la déchéance en ne prenant aucune mesure concrète pour redresser les finances du Québec.

C'est pourquoi le discours de la première ministre me déçoit beaucoup. Le Parti québécois nous promet le dépôt d'un budget dans deux semaines. Quelles improvisations nous y retrouverons? À la ville de Québec — car je vous rappelle que j'y ai siégé au cours des sept dernières années — pour un budget de 1,6 milliard, nous prenons plus de quatre mois de travail avec les différents services avant de déposer un budget. Ici, nous parlons d'un budget de près de 74 milliards, d'un trou de 1,6 milliard supplémentaire pour les nombreux reculs du Parti québécois, et c'est seulement en deux semaines que l'on pourra nous présenter un budget équilibré tout en maintenant le cap du déficit zéro pour la fin de 2013? À moins de rentrer les fantômes dans les placards et de sortir leur baguette magique, je suis très sceptique face à ce nouvel engagement de la part de notre nouveau gouvernement.

Tout comme mes collègues de la Coalition avenir Québec, je voterai contre toute nouvelle hausse d'impôt pour les citoyens de quelque classe que ce soit, car, toutes classes confondues, les Québécois et les Québécoises se retrouvent au premier rang en Amérique du Nord comme étant les plus taxés.

La Coalition avenir Québec a été le seul parti à donner l'heure juste à la population. La Coalition avenir Québec a été le seul parti à présenter un cadre budgétaire qui chiffrait ses engagements. La Coalition avenir Québec a été le premier parti à s'engager à combattre la corruption en proposant des mesures concrètes comme le financement à hauteur de 100 \$ de contribution maximum et en diminuant les dépenses électorales à 4 millions. Contrairement au Parti libéral et au Parti québécois, qui refusent de dire combien de millions ils ont dépensé, la Coalition avenir Québec en a dépensé 2,9 millions. J'aimerais dire au député de Deux-Montagnes que des affiches électorales coûtent beaucoup moins cher que le gavage publicitaire qui a servi, plus souvent qu'autrement, à faire peur à la population.

En parlant de pancartes électorales, j'aimerais souligner qu'il y a encore des pancartes électorales...

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Madame... Oui?

**M. Traversy:** Je comprends que notre nouvelle collègue ici, en cette Chambre, est motivée, elle a hâte, évidemment, de faire les débats avec nous, là, en ce qui concerne les travaux politiques. Je tiendrais simplement à lui rappeler qu'elle doit s'adresser directement à la présidence lorsqu'elle fait ses interventions, et non directement à nos collègues. Merci beaucoup.

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Merci. Le message est passé. Madame, continuez, s'il vous plaît.

**Mme Trudel:** Si le gouvernement ne propose pas un abaissement des dépenses électorales, le plafond de 100 \$ en contribution ne fera qu'augmenter le nombre de prête-noms pour financer les partis politiques et n'atteindra pas l'objectif de combattre la corruption. Soyons tous unis pour dire haut et fort qu'assez c'est assez, il faut que ça change, et ayons le courage de poser les gestes qui s'imposent. Merci.

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Merci...

**Des voix:** ...

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** S'il vous plaît! Merci, Mme la députée de Charlesbourg. Je cède maintenant la parole à la députée d'Anjou—Louis-Riel, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éthique et de déontologie.

#### **Mme Lise Thériault**

**Mme Thériault:** Merci, M. le Président. Évidemment, vous allez me permettre de vous féliciter pour votre nomination à titre de vice-président de l'Assemblée nationale, ainsi que les autres vice-présidents qui sont nouveaux dans ces fonctions. Vous me permettez également de féliciter tous les nouveaux collègues qui ont été élus à l'Assemblée nationale pour la première fois, de féliciter les députés du Parti québécois qui sont maintenant ministres — ils auront énormément de travail — mais aussi de féliciter, M. le Président, les députés qui siégeaient déjà à l'Assemblée nationale, et qui ont décidé de se représenter pour une autre fois, et qui ont gagné, évidemment, leurs élections.

Vous allez me permettre de féliciter également tous les candidats qui se sont présentés, peu importe la formation politique pour laquelle ils portaient les couleurs, peu importe qu'ils aient gagné ou non leurs élections. Je pense que, se présenter aujourd'hui, il faut vraiment faire preuve de beaucoup de courage et de détermination, mais il faut avoir surtout la passion et le goût de faire de la politique pour les bonnes raisons. Donc, je pense qu'il est important de féliciter tous ceux qui se sont prêtés à l'exercice démocratique.

Évidemment, M. le Président, je suis très heureuse mais très fière que mes concitoyens du comté d'Anjou—Louis-Riel ont décidé de me faire confiance pour une cinquième fois. Bien que ça fasse seulement que 11 ans au mois d'avril que je sois au Parlement, j'ai eu droit à cinq campagnes en 10 ans et demi, M. le Président. Vous comprendrez qu'avec une élection partielle, deux gouvernements minoritaires ainsi que deux gouvernements majoritaires... disons qu'on commence à avoir pas mal d'expérience dans les élections.

M. le Président, je ne peux passer sous silence la contribution des membres de l'association libérale d'Anjou—Louis-Riel, qui se sont impliqués non seulement pendant les 33 jours que la campagne a duré, mais qui s'impliquent tout au long de l'année avec tout le travail qu'il y a à faire pour garder en vie une association. Parce que faire de la politique aujourd'hui, c'est difficile. C'est facile, être découragé, mais, moi, je peux vous dire que les gens d'Anjou—Louis-Riel sont motivés plus que jamais à continuer à s'impliquer parce que la démocratie demande également que nous ayons des bénévoles qui s'impliquent à nos campagnes et qui le font pour les bonnes raisons, parce qu'ils croient en la cause de notre parti ou encore aux valeurs que notre parti véhicule.

● (17 h 10) ●

Vous me permettez également de remercier mes collaborateurs qui ont été au bureau de comté avec moi au cours des dernières années. Donc, je parle ici de Jean-François, Teresa ainsi que mon fidèle Martin. Évidemment, lorsqu'il y a une campagne électorale, très souvent il y a du changement dans nos bureaux de comté. Donc, je remercie Teresa pour les six années de fidélité qu'elle nous a données, Jean-François étant un stagiaire qui a fait beaucoup de travail avec nous. Je les remercie de leur temps et je vais en profiter pour souhaiter la bienvenue à Sofia et à Lizanne qui sont deux nouvelles recrues qui auront le plaisir de travailler avec les citoyens du comté d'Anjou... Anjou—Louis-Riel.

M. le Président, Anjou—Louis-Riel, les gens se demandent qu'est-ce qui est arrivé, est-ce qu'on a changé la carte électorale. Non, pas du tout. Anjou—Louis-Riel, il faut comprendre que c'est un comté qui a eu 40 ans cette année. En 1972, il a été créé. En 1973, il y a eu la première élection, et je dois dire que le comté, à l'origine, était vraiment une portion de l'ancienne Ville d'Anjou, un petit secteur au niveau d'Hochelega-Maisonnette-Mercier, la portion de Mercier, mais qu'au fil des années il y a eu des modifications sur la carte électorale qui ont eu pour effet de modifier un certain secteur du comté, puisqu'il y a des comtés qui sont disparus, dont Viger. Et le comté d'Anjou—Louis-Riel est maintenant composé de l'arrondissement d'Anjou, donc l'ancienne Ville d'Anjou, et une portion de Mercier-Hochelega-Maisonnette qui s'appelle le secteur Louis-Riel.

Depuis 2003, la section Louis-Riel fait partie du comté d'Anjou. Mais, en 2003 et en 2007, le taux de participation dans ce secteur-là est 5 % plus bas que la moyenne du comté d'Anjou. Donc, lorsque nous avons fait des représentations auprès du Directeur général des élections pour que les gens puissent s'identifier au comté — parce que, pour eux, Anjou a une connotation municipale, et non pas un comté provincial — j'ai demandé à ce qu'on ajoute le secteur Louis-Riel pour que les gens puissent s'identifier et inciter à augmenter le taux de participation dans le comté, et, M. le Président, ça a réussi. Donc, pour ceux qui se demandent si nous avons changé nos frontières, non, mais le nom Anjou—Louis-Riel redonne vraiment la réalité du comté que j'ai l'honneur de représenter à l'Assemblée nationale.

Évidemment, je vous dirais que, malgré mes cinq élections, M. le Président, je détiens le record de la personne qui a été élue le plus souvent dans le comté, cinq élections. Je suis la première femme à avoir été élue dans le comté d'Anjou, j'ai les plus grosses majorités de tous les députés. Et, lorsque nous avons souligné le 40 ans du comté, j'ai pensé inviter tous mes prédécesseurs. Donc, j'ai eu le plaisir d'inviter M. Yves Tardif, le premier député d'Anjou, qui est juge aujourd'hui. Il y avait également M. Pierre Marc Johnson, qui a retrouvé son titre de premier ministre. Il y avait Pierre Bélanger, qui a été ministre également, Jean-Sébastien Lamoureux ainsi que René Serge Larouche. Donc, tous ces beaux... toutes ces personnes-là qui ont donné leur vie et qui ont fait beaucoup pour la circonscription d'Anjou à l'époque se sont déplacées, sont venues à la rencontre des électeurs, et je peux vous dire que j'ai eu un malin plaisir à dire que je suis la première femme. Là, je vous présente votre députée... Parce que c'est quand même les députés du comté qui ont oeuvré avant moi, et je dis souvent à la blague à M. Johnson que j'aurai le plaisir de battre tous les records lorsque nous partirons sur la prochaine élection, et M. Johnson me dit: Mais non, Lise, j'ai le record de longévité. Et j'ai le plaisir de vous dire que, quand j'atteindrai ma prochaine année, j'aurai enfin tous les records dans le comté d'Anjou. Donc, petite anecdote pour votre histoire.

Évidemment, M. le Président, vous savez, aujourd'hui, je l'ai dit, juste prendre la décision de se représenter en politique ou de se présenter pour une première fois demande énormément de courage. N'allez pas croire, M. le Président, là, qu'on est fous à temps plein, ce n'est pas vrai. Vous le savez, je le sais, les députés qui sont ici le savent également, on se représente en politique pourquoi? Malgré toutes les allégations, malgré toutes les choses qu'on entend, M. le Président, ça fait 10 ans que je fais de la politique, et, moi, je pars du principe que 99,9 % des politiciens sont honnêtes, 99,9 % des politiciens font de la politique par passion. Ils le font également, M. le Président, par conviction. Parce que nous sommes animés de nos valeurs, les valeurs qui sont associées à nos propres partis, comme je disais tout à l'heure. Nous avons des valeurs de justice, d'équité sociale, d'équité intergénérationnelle, faire fructifier les biens des Québécois pour pouvoir préserver notre système social, évidemment. C'est des valeurs qui appartiennent au Parti libéral, et je suis fière de les partager.

Vous savez, M. le Président, je n'ai pas ma langue dans ma poche. Je pense que je suis reconnue comme étant une parlementaire qui travaille avec beaucoup de rigueur mais qui exprime aussi le fond de sa pensée. Et je pense que c'est important de dire à nos nouveaux collègues députés, autant ceux qui sont avec l'équipe du Parti québécois que ceux qui sont avec la Coalition avenir Québec, que je les encourage, évidemment, à faire preuve de beaucoup de conviction dans les propos qu'ils vont tenir soit en Chambre, ici, en commission lors des nombreux discours qu'ils auront l'occasion de faire. Par contre, je pense qu'ils doivent aussi avoir une certaine petite sagesse, je dirais. Parce que nous avons un privilège qui s'appelle l'immunité parlementaire. Lorsque nous nous exprimons en cette Chambre, personne ne peut retenir des choses que nous aurions dites, et même si c'est des paroles blessantes ou peu importe. Mais je les invite fortement à se garder une petite gêne, M. le Président, parce que nous sommes 125 parlementaires.

Nous sommes aujourd'hui dans un Parlement qui est minoritaire. J'ai eu l'occasion de siéger dans un Parlement minoritaire et j'ai également eu l'occasion de siéger dans l'opposition, bien que j'aie été ministre à trois reprises et députée ministérielle, et je considère que, lorsque nous sommes dans un Parlement minoritaire, la responsabilité première du gouvernement, de la première ministre et des membres de l'équipe du gouvernement, c'est de faire en sorte que le Parlement fonctionne. Dois-je rappeler, M. le Président, que la formation politique du Parti québécois a obtenu un peu moins de 32 % des voix, ce qui veut dire qu'ici, de ce côté-ci de la Chambre, donc on parle de la Coalition avenir Québec, les deux députés de Québec solidaire ainsi que les députés du Parti libéral, nous avons quand même 68 % des voix de la population, M. le Président? Je pense que la composition de la Chambre, elle est bien représentée. Donc, j'invite les députés de l'autre côté à être conciliants parce que le fardeau et l'obligation de s'entendre reposent sur les épaules du gouvernement.

Notre rôle comme opposition... Le ministre de l'Agriculture disait que l'opposition, c'est juste ça, on est contre. Bien, je m'excuse, M. le Président, bonne nouvelle pour vous, bonne nouvelle pour les collègues, moi, je considère que notre rôle de parlementaires premier, lorsque nous sommes dans l'opposition, c'est de s'opposer lorsque ça va vraiment à l'encontre de nos valeurs. M. le Président, c'est sûr que, si, aujourd'hui, les gens du Parti québécois voulaient introduire la notion que les jeunes adultes au cégep ne peuvent pas faire le choix, lorsqu'on est adulte, majeur et vacciné, d'aller au cégep en anglais, je crois qu'ici on aurait vraiment un affrontement parce que ça heurte nos valeurs de libre choix.

Il y a des valeurs qui nous rassemblent aussi. Évidemment, je crois que la lutte à la corruption, à la collusion, à tout ce qui se passe dans l'industrie de la construction... Nous avons été très clairs, et j'ai démontré par le passé que nous pouvons lutter efficacement. À preuve, les lois n<sup>os</sup> 33, 35 ont été adoptées à l'unanimité dans ce Parlement-ci. Donc, il est évident que, comme critique à l'opposition, dans mon rôle de critique en éthique et déontologie, il est évident que je serai très vigilante, M. le Président, sur tous ceux et celles qui pourraient avoir une coche mal taillée, comme on dit, et que je vais poser beaucoup de questions, surtout quand on fait face à un gouvernement qui assoit un de ses piliers sur l'éthique et l'intégrité. Donc, vous comprendrez que je vais jouer mon rôle avec beaucoup de sérieux, M. le Président.

Mais je veux aussi rassurer les gens en leur disant que je crois fermement que, lorsqu'on est dans un Parlement minoritaire, le rôle de l'opposition, c'est, d'abord et avant tout, de bonifier les projets de loi, de faire en sorte qu'on ne soit pas obligé de recommencer le travail plusieurs fois, de faire en sorte que... Parce qu'on a aussi une responsabilité de législateur. Que ce soit nous, que ce soit la CAQ, que ce soient les députés du Parti québécois et encore plus les ministres... ils ont le devoir d'aller chercher l'assentiment des députés de l'opposition. C'est la seule façon de travailler dans un gouvernement minoritaire. Et, je vous le dis par expérience, M. le Président, lorsque nous formions un gouvernement minoritaire, nous avons fait des concessions, nous avons accédé à des demandes de l'opposition, et j'espère bien que le gouvernement du Parti québécois aura l'écoute attentive qu'il lui faut parce que je pense que c'est là qu'on peut juger vraiment la hauteur de la première ministre.

● (17 h 20) ●

Vous savez, la partisanerie... c'est sûr, on ne peut pas utiliser des propos partisans ici. Moi, je pense que ça peut avoir sa place. C'est facile, faire de la démagogie — je le sais que c'est un terme antiparlementaire, je ne l'applique pas à un député — c'est facile, en faire. C'est facile de dire qu'on n'a rien fait pour lutter contre la corruption, contre le crime organisé dans l'industrie de la construction, M. le Président. On a fait nos preuves, on peut le dire en Chambre. Je pourrais dire: Bien non, il ment. Ce n'est pas vrai, il ment. C'est antiparlementaire, M. le Président, je vais me garder une petite gêne. Sauf que je vais inviter tous les collègues, ici, à faire attention dans la teneur de leurs propos et de ne pas nécessairement croire tout ce qu'on dit de ce côté... de leur côté particulièrement, parce qu'ils sont au gouvernement, et que tous les parlementaires qui sont assis ici sont en Chambre pour faire en sorte que le Québec se porte mieux. Je ne peux que réitérer que nous allons collaborer avec l'opposition. Pas à n'importe quoi, pas à n'importe quelles conditions, évidemment. Je considère que nous avons tous une responsabilité ici, tous un rôle à jouer, mais aussi le rôle de législateur, et nous entendons le jouer avec beaucoup de sérieux, M. le Président.

Vous savez, ce qui m'a surpris un peu depuis l'élection du 4 septembre, c'est les messages qu'on a envoyés à la population, aux gens d'affaires, où on a vu qu'il y avait de l'improvisation. On a vu, on avance, on recule, on dit une chose et son contraire. Je ne peux pas faire autrement que d'être surprise et choquée. On prend des décisions puis, après ça, on les applique. On dit: Oui, on veut bien vous écouter, mais les décisions sont déjà prises. Mais, en temps normal, on devrait favoriser le dialogue avec les gens. Et il y a plein d'exemples que je peux vous donner, que ce soit au niveau de la contribution santé, où on a avancé, on a reculé, on a avancé. Là, j'ai entendu hier ou aujourd'hui que ce n'est pas une augmentation d'impôt, c'est un transfert. On trouve des nouveaux termes, M. le Président.

Je pense que l'attitude qu'on a eue dans la Mine Jeffrey, dans Gentilly-2... C'était facile de dire oui, de rencontrer les gens de la Mine Jeffrey qui se sont déplacés hier. On a obtenu zéro réponse, M. le Président. On demande d'aller sur le terrain rencontrer les gens pour Gentilly, sur le terrain, là-bas, aller voir des yeux... On refuse, encore une fois, plusieurs tentatives de motion. Donc, je ne peux que vous dire, M. le Président, qu'à chaque fois que les députés, ici, de l'aile libérale verront qu'on n'est pas à l'écoute des demandes de la population — pas de nos demandes, M. le Président, les demandes de la population — bien, vous comprendrez qu'évidemment nous jouerons notre rôle d'opposition.

M. le Président, vous savez, j'ai toujours été une parlementaire très juste. Je suis capable de reconnaître le travail des députés. Je suis capable de féliciter les ministres lorsqu'ils font des bonnes choses également. Je pense que, depuis 10 ans que je suis dans ce Parlement-ci, j'ai fait mes preuves. Et je ne peux que donner un conseil à tous les députés, mais particulièrement les nouveaux: il y a aussi des amitiés qui se développent au Parlement, peu importe la couleur politique. et je les invite vraiment à mesurer le poids de leurs mots. Merci, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Merci, Mme la députée d'Anjou—Louis-Riel, porte-parole en éthique et déontologie. Alors, je passerais la parole maintenant à la députée des Îles-de-la-Madeleine, qui est adjointe parlementaire au ministre de l'Agriculture, Pêcheries, Alimentation. Madame.

**Mme Jeannine Richard**

**Mme Richard (Îles-de-la-Madeleine):** Merci, M. le Président. Permettez-moi, d'abord, de vous exprimer ma grande fierté de représenter la circonscription des Îles-de-la-Madeleine à l'Assemblée nationale et d'avoir le privilège de siéger dans cette enceinte chargée d'histoire, lieu par excellence de la démocratie. Je remercie sincèrement les électeurs et les électrices de ma circonscription pour la confiance qu'ils m'ont accordée. Je reçois cet honneur avec humilité, mais aussi avec la conviction que je pourrai servir leurs intérêts. Permettez-moi de souligner le travail extraordinaire des membres et des bénévoles du Parti québécois des Îles-de-la-Madeleine qui m'ont soutenue tout au long de la campagne électorale et même bien avant.

Si je suis arrivée à occuper ces fonctions qui me rendent extrêmement fière, c'est que j'ai croisé des gens sur mon parcours qui ont cru en moi, des gens avec qui j'ai travaillé, avec qui j'ai milité, des professeurs, des amis, ma famille, mon frère et mes soeurs, et surtout ma fille Chloé, dont je suis tellement fière. Elle étudie dans une autre grande institution, l'Université Laval, en physiothérapie. Elle est un bel exemple de la vivacité d'esprit, de l'intelligence, de l'engagement et du dynamisme de la jeunesse québécoise.

J'ai la chance de vivre dans un des plus beaux coins du Québec, pour ne pas dire le plus beau. Les Îles-de-la-Madeleine sont reconnues pour leurs paysages, pour leurs produits de la mer, mais surtout ce sont les gens qui y vivent qui font la notoriété de ma région. L'accueil des Madelinots et des Madelininiennes est légendaire. Ce sont des gens de coeur. Pour eux, les valeurs d'entraide et de solidarité sont omniprésentes.

Je suis la deuxième femme à représenter le comté des Îles-de-la-Madeleine. La première fut élue en 1976, il s'agit de Mme Denise Leblanc-Bantey, qui a occupé les postes de ministre de la Fonction publique et ministre déléguée à la Condition féminine.

J'aimerais également saluer deux députés qui m'ont précédée et qui ont porté la bannière du Parti libéral, M. Georges Farrah, de 1985 à 1998, qui fut ministre de l'Industrie et du Commerce en 1994, et M. Germain Chevarie, député de 2008 à 2012. Ils ont servi avec détermination les intérêts de la population des Îles-de-la-Madeleine.

Permettez-moi, M. le Président, de rendre un hommage particulier à celui qui a été député des Îles-de-la-Madeleine pendant 10 ans, de 1998 à 2008, M. Maxime Arseneau. Il a été ministre délégué au Tourisme, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Il a représenté notre comté de façon remarquable. J'ai eu la chance de travailler avec M. Maxime Arseneau durant un an et demi comme attachée politique. C'est avec lui que j'ai appris comment il est noble de servir ses concitoyens, comment il est valorisant de travailler sur les dossiers sociaux, culturels et économiques qui vont améliorer le sort de notre communauté.

M. le Président, j'aimerais vous décrire en quelques mots mon coin de pays. Les Îles-de-la-Madeleine sont un archipel situé en plein milieu du golfe du Saint-Laurent. Elles sont composées d'une douzaine d'îles, dont six sont reliées entre elles par des dunes de sable. La route qui traverse les Îles a une longueur de moins de 100 kilomètres, mais il y a environ 300 kilomètres de plage tout autour des Îles-de-la-Madeleine. Vous comprendrez que l'archipel des Îles-de-la-Madeleine est un milieu fragile, aux prises avec de sérieux problèmes d'érosion. La mer qui nous entoure est également un milieu à protéger.

Nos deux principales économies sont la pêche et le tourisme. La pêche au homard est très importante, elle représente 75 % des prises du Québec. On retrouve également d'autres espèces dans les secteurs qui entourent les Îles. Les touristes qui visitent l'archipel vivent des expériences de tourisme culturel, tourisme d'aventure, tourisme gourmand. La population régulière se situe autour de 13 000 personnes. Plus de 50 000 touristes visitent les Îles à chaque année.

Il y a plusieurs accents sur notre territoire. Chaque village a ses particularités et ses beautés, ses couleurs, ses paysages propres. Les gens des Îles ont un fort sentiment d'appartenance à leurs cantons, même si la fusion des anciennes municipalités est survenue en 2002. Il y a maintenant la grande municipalité des Îles-de-la-Madeleine et la municipalité de Grosse-Île, qui accueille une communauté anglophone, tout comme l'Île-d'Entrée. 85 % de la population des Îles est de descendance acadienne.

Il y a un grand nombre d'artistes, d'artisans, d'écrivains et de musiciens qui habitent sur notre territoire. Certains d'entre eux rayonnent partout dans le monde, comme le Cirque Éloize, qui est issu de ma circonscription. Dans chaque village des Îles, vous pouvez découvrir la richesse du patrimoine culturel, religieux et maritime. Il y a le Musée de la mer, l'aquarium, plusieurs centres d'interprétation et des écomusées, entre autres du sable, du hareng et du fromage avec la Fromagerie du Pied-De-Vent, que vous connaissez, bien sûr.

● (17 h 30) ●

À ce moment-ci de ma déclaration de députée, j'aimerais adresser, au nom des gens que je représente, mes plus sincères félicitations à la première femme élue première ministre du Québec. Je milite depuis longtemps pour que des femmes puissent prendre leur place au sein de la société québécoise, pour qu'elles puissent s'épanouir selon leurs intérêts et selon leurs compétences. On voit un bel exemple ici même de l'avancement des femmes dans notre société, avec l'élection de la première ministre. Également, j'aimerais féliciter tous les députés élus à l'Assemblée nationale le 4 septembre dernier et leur rappeler que le plus important dans notre mandat est de représenter nos concitoyens et nos concitoyennes et de le faire avec humilité et avec intégrité.

Pour répondre aux nombreux projets et aux besoins de mes concitoyens, j'ai la chance de pouvoir compter sur une équipe formidable dans mon comté, dans mon bureau de comté. Il s'agit d'Anne-Marie Boudreau, Elise Solomon et Monica Poirier, trois femmes compétentes qui ont des forces complémentaires afin de répondre adéquatement aux demandes qui arrivent à mon bureau. Évidemment, je serai présente le plus souvent possible à mon bureau de comté.

Dans son discours d'ouverture, la première ministre a mis de l'avant les priorités pour le gouvernement du Québec qui s'appuient sur quatre grands principes: l'intégrité, la prospérité, la solidarité et l'identité. C'est le message que nous avons porté durant la campagne électorale du mois d'août. C'est sur ces valeurs que le peuple du Québec a élu le gouvernement du Parti québécois.

Les Québécois nous demandent de régler le problème de la collusion et de la corruption dans le domaine de la construction et ailleurs. Nous devons tous collaborer afin d'enrayer ce système de corruption qui mine le bon fonctionnement des municipalités et qui appauvrit les Québécois et les Québécoises. Des millions de dollars sont détournés de façon malhonnête. Il faut stopper l'hémorragie et faire en sorte que les finances publiques, à chaque niveau de gouvernement, soient réservées pour les services à la population et pour le développement de notre économie.

Un autre élément sur lequel je souhaite recevoir la collaboration des autres partis, c'est le financement des partis politiques. La commission Charbonneau est en train de faire la démonstration qu'il faut plus de rigueur dans le financement des partis politiques. Une des solutions est de diminuer la sollicitation auprès des électeurs en établissant à 100 \$ le maximum de la contribution de l'électeur. En abolissant le crédit d'impôt remboursable accordé maintenant sur les contributions jusqu'à 400 \$, le financement public des partis politiques devient possible sans coût supplémentaire pour les contribuables. Les élections à date fixe nous permettront une meilleure planification des agendas, des investitures, avec la possibilité d'obtenir un portrait impartial des finances publiques avant l'élection.

Nous souhaitons un développement économique durable. Du côté des pêches et de la mariculture, les producteurs font des efforts énormes pour protéger la ressource et pour assurer la pérennité des revenus dans ces secteurs fragiles qui sont dépendants des économies mondiales. La première ministre m'a accordé sa confiance en me nommant adjointe parlementaire au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le secteur des pêches. Je vais me consacrer à défendre les intérêts de nos travailleurs et de nos travailleuses de la mer qui rapportent et transforment des produits extraordinaires, savoureux, nutritifs et essentiels pour nourrir la population du Québec et d'ailleurs.

Nous mettrons de l'avant le projet de souveraineté alimentaire. Nous devons faire tous les efforts nécessaires pour que les Québécois et les Québécoises fassent le choix des aliments du Québec et décident de se procurer en priorité les produits de chez nous dans toutes les catégories alimentaires, même si le coût peut s'avérer parfois un peu plus élevé. Il en va de l'équilibre budgétaire d'une grande partie de nos secteurs économiques comme l'agriculture, les pêcheries et les produits du terroir. Misons sur la qualité, les valeurs nutritives et la solidarité envers nos producteurs québécois.

L'éducation est un enjeu de taille pour notre gouvernement. Aux Îles-de-la-Madeleine, nous avons cinq écoles primaires, une école secondaire, un centre de formation professionnelle et un cégep qui fait partie du cégep de la Gaspésie et des Îles. Le campus des Îles porte d'ailleurs le nom de la députée Denise Leblanc. C'est un petit campus qui regroupe une centaine d'élèves, mais c'est une institution essentielle à la vie des Îles.

Que serions-nous sans notre jeunesse, qui anime la vie culturelle et sociale de notre archipel, une jeunesse pleine de projets, qui profite d'un enseignement qu'on pourrait qualifier de personnalisé? Nous devons préserver ces institutions académiques dans chacune de nos régions et voir les coûts qui y sont associés comme des investissements dans le développement de nos communautés et comme un facteur incitatif pour le retour de nos jeunes en région.

Aux Îles-de-la-Madeleine, nous connaissons plus que quiconque les difficultés pour nos jeunes d'accéder aux études supérieures. L'éloignement et les coûts associés à un déplacement dans les grands centres sont des facteurs qui découragent plusieurs jeunes et plusieurs parents. Nous devons soutenir les familles et investir dans l'éducation à tous les niveaux, à partir des plus jeunes en augmentant le nombre de professionnels dans les écoles et en misant sur la lutte au décrochage scolaire, jusqu'aux plus grands, pour faciliter leur intégration au niveau collégial et universitaire. L'annulation de la hausse des droits de scolarité par notre gouvernement a été un geste en ce sens.

Les gens de chez nous sont préoccupés par les valeurs sociales. Pour ces gens qui vivent l'insularité, les soins médicaux de proximité sont très importants. L'augmentation de l'offre des soins à domicile annoncée par le ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre des Aînés prend tout son sens dans un milieu comme les Îles. Les aînés madelinots veulent demeurer dans leur maison le plus longtemps possible. Une dame de Fatima, Mme Élisabeth Richard, a fêté ses 104 ans cette semaine. Elle demeure dans sa maison avec l'aide de sa fille et de ses autres enfants. Le soutien des services à domicile peut faciliter la tâche de ces proches aidants.

Au niveau des services de santé, nous sommes choyés, dans ma circonscription. Plusieurs jeunes médecins choisissent de s'établir aux Îles-de-la-Madeleine grâce à la qualité de vie qu'on y retrouve. Les soins prodigués par le personnel médical sont toujours au-dessus de la norme. Les sondages démontrent la grande satisfaction de la clientèle pour la qualité des soins que l'on peut recevoir dans l'ensemble du réseau du CSSS des Îles, mais nous faisons face aux mêmes problèmes que le reste du Québec quant à l'accès à un médecin de famille. Bon nombre de Madelinots n'en ont pas et ils se rendent à l'urgence pour avoir accès à un médecin. Les gens des Îles sont heureux de voir la détermination du ministre de régler d'ici quatre ans le problème de l'accès aux médecins de famille et, par le fait même, diminuer le problème des services de première ligne.

En termes d'identité, les gens des Îles-de-la-Madeleine sont fiers de leurs racines, qui sont insulaires et maritimes, irlandaises, acadiennes et québécoises. La grande majorité des Madelinots parlent français, un très bon français entrecoupé de vieux mots, de termes marins et avec une multitude d'accents, selon le canton des îles où ils sont nés. Si le français n'est pas menacé, sur les îles, il n'en demeure pas moins que la population madelinienne est inquiète de voir ce qui se passe sur le continent, surtout à Montréal, où le français accuse un net recul depuis les dernières années. Nous devons préserver notre langue avec une charte de la langue française. C'est une langue belle, comme dit le poète.

Nous devons également préserver notre culture, c'est la base de notre identité. La culture se doit d'être vivante. Même si elle doit refléter nos valeurs, elle doit être fidèle à nos racines. Le gouvernement a le devoir de soutenir ses artistes et ses créateurs afin qu'ils puissent poursuivre leur carrière au Québec et à l'international et favoriser le rayonnement du Québec dans le monde. C'est ce qui a été annoncé dans le discours d'ouverture de la première ministre.

Le gouvernement souverainiste du Québec se tiendra debout face à Ottawa et réclamera plus de pouvoirs, notamment dans les dossiers de culture et de l'assurance-emploi. Nous allons défendre nos travailleurs et nos travailleuses face à Ottawa et réclamer, dans un premier temps, le retrait des mesures d'assurance-emploi votées en juin 2012. Un peu plus tard,

nous allons travailler pour rapatrier la gestion de la caisse de l'assurance-emploi au Québec, de la même façon que nous avons rapatrié la gestion de la main-d'oeuvre, avec Emploi-Québec, et l'assurance parentale en 2006.

M. le Président, si je suis active en politique, c'est que je crois qu'en étant au gouvernement nous pouvons changer les choses et nous pouvons améliorer les conditions de vie et de travail de la population du Québec. Pour ma part, je crois que je peux servir mes concitoyens et mes concitoyennes, je crois que je peux apporter mon grain de sable dans la sculpture de la social-démocratie. J'ai un idéal, j'ai des convictions depuis ma jeunesse, c'est de faire un pays démocratique et intègre. C'est un but difficile à atteindre, mais je crois qu'il faut y travailler sans relâche pour s'en approcher un peu plus à chaque jour.

● (17 h 40) ●

Ce pays dont je rêve depuis si longtemps s'appelle Québec. C'est un pays où on parle français, mais où on respecte l'autre culture linguistique. C'est un pays où règne l'intégrité. C'est une société ouverte sur le monde, en pleine action, qui s'investit dans le développement durable. C'est une société qui prend soin de son monde et de son environnement, qui est à l'écoute des gens et qui est proche des citoyens et des citoyennes. Avec notre gouvernement souverainiste, nous réussirons à mettre en place un Québec qui nous rassemble, qui nous ressemble, un Québec pour tous et pour toutes. Merci, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Merci, Mme la députée des Îles-de-la-Madeleine. Je cède maintenant la parole à la députée d'Acadie, qui est porte-parole en matière de relations internationales et francophonie.

#### Mme Christine St-Pierre

**Mme St-Pierre:** Merci, M. le Président. M. le Président, c'est avec un grand plaisir et beaucoup d'émotion que je prends la parole aujourd'hui. Le 4 septembre dernier, j'ai été réélue à l'Assemblée nationale du Québec pour la troisième fois. Je suis députée du comté d'Acadie, une circonscription située en plein coeur de l'île de Montréal. Et, cette année, mes électeurs m'ont fait un grand honneur, ils m'ont fait l'honneur d'être encore plus nombreux à me donner leur appui. Je les remercie pour cette confiance renouvelée. Je veux aussi remercier, bien sûr, tous mes bénévoles, qui ont mis toutes leurs énergies dans cette campagne électorale. Sans eux, je ne serais pas ici aujourd'hui. Je veux aussi remercier mon exécutif, présidé par Me Jad Barsoum.

Je veux remercier mon ancien chef, M. Jean Charest, qui m'a accordé sa confiance en me confiant le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine de 2007 à 2012. Et j'en profite pour féliciter ceux et celles qui occupent maintenant mes anciennes responsabilités et leur souhaiter la meilleure des chances. Je parle au député de Bourget, ministre de la Culture et des Communications, la députée de Taschereau, nouvelle ministre de la Condition féminine, la députée de Crémazie, ministre responsable de la Charte de la langue française. Je veux aussi féliciter la première ministre qui a été élue et qui a ainsi brisé un plafond de verre tenace.

La population du Québec a choisi d'élire un gouvernement du Parti québécois minoritaire. Cette décision, bien entendu, nous l'acceptons. Nous nous inclinons devant la volonté populaire, car nous croyons en la démocratie. Nous allons travailler dans les meilleurs intérêts des Québécois. Nous allons appuyer toutes les mesures structurantes sans pour autant renier nos principes et nos valeurs. Nous allons travailler au développement économique du Québec, car nous croyons que seul un développement économique fort permettra le maintien et la protection de nos programmes sociaux.

Comme l'a dit, la semaine dernière, notre chef, la priorité doit être essentiellement l'économie. Je vous avoue que ce que nous voyons du côté du gouvernement nous inquiète. Nous avons assisté, dans les premiers jours de ce gouvernement, à beaucoup d'improvisation. L'épisode de la contribution santé en disait long.

Nous avons aussi vu comment la nouvelle ministre des Ressources naturelles a mis la table et fait en sorte de créer de l'incertitude auprès des investisseurs. Exit, le Plan Nord. On veut le revoir, mais quelles sont les intentions exactement? Je cite Alexandre Shields du *Devoir*: «Deux mois plus tard, des incertitudes demeurent très vives chez les minières, alors que le gouvernement n'a toujours pas annoncé [...] ce qu'il entend faire.» Il cite Jean-Marc Lulin, de l'association de l'exploitation minière du Québec: «La position politique [du PQ] semblait assez marquée, pendant la campagne électorale. Mais depuis les élections, ce n'est pas clair, où on s'en va, par exemple sur la question des redevances minières. Il semble que la [situation] puisse bouger, mais on ne sait pas vers quoi.» Fin de la citation.

La première ministre s'est engagée à maintenir l'équilibre budgétaire, mais nous demeurons stupéfaits devant les nombreuses annonces qu'elle fait sans dire où elle va trouver l'argent. Nous savons que, pour atteindre cet équilibre les ministères et organismes se verront imposer des cibles de réduction, mais impossible de connaître les cibles, malgré les questions qui ont été posées ici, en Chambre.

La première ministre dit qu'il faudra maintenir les services, donc trouver l'argent ailleurs. Mais cet ailleurs n'existe pas, M. le Président. Les ministères ont fait, au cours des dernières années, beaucoup de sacrifices, ils ont été dégraissés, comme on dit. Et j'apprécie le travail que les fonctionnaires ont fait au cours de ces années. Je m'inquiète, par contre, je m'inquiète tout particulièrement pour tous ceux et celles qui travaillent dans le domaine culturel. Quelles seront les cibles à la SODEC, au CALQ, à la BANQ, Bibliothèque et Archives nationales, aux musées nationaux? Quels programmes seront coupés?

Cette semaine, à Paris, c'est la Semaine du cinéma québécois. Eh bien, les producteurs présents ont manifesté des inquiétudes. Malheureusement, le ministre a été incapable de les assurer, et on peut lire aujourd'hui dans les dépêches qu'ils redoutent des coupures en culture. Son pire ennemi, M. le Président, ce sera le président du Conseil du trésor.

On apprend qu'il y aura un nouveau budget le 20 novembre. Nous nous interrogeons sur le sérieux de la démarche, lorsque l'on sait que préparer un budget prend plusieurs mois de consultations et d'écriture.

Comme critique de l'opposition officielle, j'aurai le dossier des relations internationales et de la francophonie. À ce chapitre, nous nous interrogeons. Nous nous interrogeons parce que certains gestes et certaines déclarations de ce gouvernement suscitent déjà des questionnements. Je vous donne quelques exemples.

Le sommet de Kinshasa. On le sait, au sein de cette instance, le Québec peut parler de sa propre voix. Or, lorsque la question d'un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies pour l'Afrique a été soulevé, le Québec a laissé parler le fédéral sans dire à quelle enseigne il loge. Or, ce dossier est d'une importance capitale. De plus, selon certaines sources, l'attitude du Québec aurait indisposé la France.

Nous avons été stupéfaits de lire les déclarations du Québec à l'endroit du Gabon lors de ce même sommet de la Francophonie. Dans les corridors du sommet, le ministre s'est permis de critiquer ce pays d'Afrique, où 100 % de la population s'exprime en français, parce qu'il a décidé d'introduire l'enseignement de l'anglais à l'école. La question: Est-ce que le ministre aurait accepté que le Gabon ait une telle attitude et se promène dans les corridors du sommet, d'un sommet international pour critiquer sa politique intérieure? Poser la question, c'est y répondre. Il y a, dans cette attitude, un manque de classe.

Le ministre, de passage à New York, a déclaré que les Américains ne voyaient pas la nécessité de la souveraineté. Ça tombe bien, 72 % des Québécois non plus, selon un sondage CROP du mois d'août. Et le résultat des élections vient également confirmer cette donnée. On apprend que M. André Boisclair sera nommé délégué du Québec à New York. Je le félicite, c'est un homme de grande classe.

Ce gouvernement a aussi besoin de la bénédiction de la France pour s'épanouir. Nous avons trouvé quelque peu risible cette attitude de quémander le retour au «ni-ni». Notons que le président a eu une déclaration évasive et qu'il n'a pas prononcé l'expression tant adorée. Le gouvernement a déclaré que, dans ses contacts internationaux, il ferait la promotion de la souveraineté. Or, il n'y a pas, dans ce mandat que le gouvernement minoritaire a, il n'y a pas, je le répète, il n'y a pas de légitimité pour faire cette promotion sans au moins faire connaître les autres opinions que l'on retrouve ici, au Québec.

Alors, M. le Président, je veux vous dire à quel point nous allons être alertes par rapport et face à ce gouvernement. Nous allons faire en sorte que ce gouvernement suive évidemment ce qu'il a dit, c'est-à-dire l'équilibre budgétaire. Nous allons être vigilants sur les coupures que ce gouvernement imposera dans les missions de l'État.

En terminant, M. le Président, notre formation politique croit en un Québec fort, capable de prospérer. Notre réputation est enviable et nous nous devons de faire connaître l'heure juste à nos partenaires. Merci, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Merci, Mme la députée de l'Acadie, porte-parole de l'opposition officielle en matière de Francophonie et de relations internationales. Je crois que vous avez une précision, M. le leader?

**M. Deltell:** Oui, M. le Président. Tout en remerciant Mme la députée de l'Acadie d'avoir tenu son propos dans les délais avec lesquels nous nous étions entendus, je la remercie infiniment au nom de ma formation politique, je demande le consentement, parce que le député de Beauce-Nord va prendre la parole dans quelques instants, il voudrait s'adresser à la Chambre pendant une dizaine de minutes, donc il est probable qu'on défonce le 18 heures, je demande le consentement pour que le député de Beauce-Nord n'ait pas à interrompre son propos.

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Il y a consentement?

**M. Traversy:** M. le Président, devant autant de collaboration et d'enthousiasme, il y a consentement.

● (17 h 50) ●

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** D'accord. Merci, M. le leader. Alors, je cède la parole au député de Beauce-Nord, porte-parole aux affaires municipales pour le deuxième groupe d'opposition.

### M. André Spénard

**M. Spénard:** Alors, M. le Président, c'est à mon tour de vous féliciter pour votre nomination et vous souhaiter une bonne 40e session.

Alors, permettez-moi, en tout premier lieu, de remercier mes concitoyens et concitoyennes du merveilleux comté de Beauce-Nord de m'avoir accordé leur appui pour les représenter à titre de député de la Coalition avenir Québec. Cette élection fut un travail d'équipe: évidemment, ma garde rapprochée, Mélanie, Céline et Stéphane, de même que des centaines de bénévoles qui ont oeuvré pour le candidat que j'étais, bien sûr, mais aussi pour les idées véhiculées par le programme de la coalition.

Ce fort vote de confiance par plus de 10 000 voix de majorité m'a fait prendre conscience de l'ampleur de la tâche qu'ils m'ont déléguée, soit d'être leur voix à l'intérieur de cette enceinte, une voix que je veux empreinte de dignité, de justice, d'intégrité et de confiance.

Je veux aussi remercier ma famille immédiate, c'est-à-dire ma conjointe Odette, conjointe depuis 35 ans, mes deux enfants — lorsque j'ai pris la décision de me lancer en politique, ça a été un travail de longue haleine — les conjointes de mes deux enfants aussi. Alors, je les remercie pour leur support dans ma prise de décision et leur support lors de ma candidature.

Beauce-Nord. Évidemment, si on demandait aux 124 députés ici qui ont le droit de vote de dire le plus beau comté de Québec, il y aurait 124 votes différents, je suis bien conscient de ça. Mais ce qui me console, M. le Président, c'est que votre comté arriverait le 125e parce que vous n'auriez pas droit de vote. Alors, on serait avant vous, M. le Président.

Beauce-Nord, ce sont 21 municipalités, villes et paroisses totalisant 52 640 habitants répartis sur plus de 1 756 kilomètres carrés. Agricole et industriel, berceau de la petite et moyenne entreprise, cité en exemple partout au Québec

et au Canada, avec le plus bas taux de chômage de la province, nous sommes une communauté de travailleuses et travailleurs acharnés, une communauté d'entrepreneurs qui ne demandent qu'à évoluer dans un cadre de justice, d'équité, de libre marché, dans un cadre où l'appareil étatique ne soit pas considéré comme un frein au développement, mais comme un partenaire ayant pour objectif commun le développement harmonieux de toute la collectivité.

Je n'ai pas encore entendu parler ici de l'inéquité du programme ciblant les régions ressources au Québec, programme qui a fait très mal et qui continue à faire mal aux entrepreneurs beaucerons. Même mon collègue de Beauce-Sud avait mis sur pied un parti politique condamnant cette inéquité fiscale, mais il semble bien que la grande famille libérale ait englouti ses idéaux. J'ose espérer que le gouvernement actuel entendra cette voix d'entrepreneur qui ne demande que la justice fiscale pour tous.

Je n'ai pas encore entendu parler ici d'une réduction de la bureaucratie administrative qui constitue un obstacle majeur à la naissance et au développement de nos entreprises, et ce, pour tout le Québec. Cette coupure d'oxygène asphyxie ceux et celles qui veulent innover, qui veulent développer, qui veulent créer plus d'emplois mais qui se heurtent toujours à une bureaucratie étouffante. Laissez-les respirer, faisons les choses autrement afin de leur permettre d'étayer toute leur créativité et leur savoir, car ce sont eux et elles qui créent la richesse d'une nation, non le gouvernement.

M. le Président, comme porte-parole de la coalition en ce qui concerne les affaires municipales, je ne puis que constater, dans le discours du trône, le désarroi d'un gouvernement qui est en réaction directe aux témoins de la commission Charbonneau, mais qui a semblé oublier que, depuis des décennies, le contrôle dont se targue le ministère des Affaires municipales sur la gouvernance et l'éthique des élus municipaux est d'une absurdité totale et d'une inefficacité redondante. Je tiens à vous rappeler, M. le Président, que le projet de loi n° 1 du présent gouvernement, soit la Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics, fut le thème principal de la Coalition avenir Québec lors de la campagne électorale dernière.

Cependant, un thème porteur d'avenir qui était dans notre programme était notre ouverture à l'élaboration d'une charte des municipalités qui redéfinissait les rapports entre le gouvernement et les élus municipaux, et je n'ai encore entendu personne du gouvernement aborder cette question pourtant primordiale dans le contexte actuel.

L'Union des municipalités du Québec déposera sous peu un livre blanc sur une nouvelle gouvernance des villes et municipalités du Québec, nouvelle gouvernance qui nécessitera la pleine collaboration du gouvernement afin de redéfinir non pas un rapport de force entre les paliers gouvernementaux et municipaux, mais un rapport harmonieux entre les élus locaux et provinciaux, rapport qui pourrait propulser enfin une vision vers l'avenir de toutes les villes et municipalités du Québec, une vision adaptée au XXI<sup>e</sup> siècle.

Vous savez, je fus maire d'une ville, de Saint-Joseph-de-Beauce, durant un peu plus de neuf ans et, pendant ces neuf années, je suis à même de constater que la plus vieille municipalité de la Beauce, qui fête cette année son 275<sup>e</sup> anniversaire de fondation en 2012, était toujours à la recherche d'un programme quelconque, bien souvent nouveau, afin d'améliorer quelque peu le sort de nos concitoyens et concitoyennes, puisqu'avec des revenus provenant en majeure partie de l'impôt foncier nous peinions à boucler le budget normal de la ville. Mais il faut bien se rendre à l'évidence que l'obtention d'un programme prend l'allure d'une course à obstacles où les plus vites et les plus connectés à la tétine gouvernementale gagnaient le plus souvent, et ce, sans analyse sérieuse des besoins réels des citoyens. Je pense que ce temps-là est révolu. C'est assez, il faut que ça change.

M. le Président, avant de clore cette intervention, je veux saluer et remercier plus particulièrement mon prédécesseur, M. Janvier Grondin, qui a dignement représenté la circonscription de Beauce-Nord durant les neuf dernières années. Homme de peu de mots, droit, franc, direct, près de ses Beaucerons et Beaucerondes, il avait compris depuis longtemps que le premier rôle d'un député est d'abord et avant tout de représenter le peuple. Je ne veux jamais l'oublier.

Vous me permettez aussi, M. le Président, de féliciter la députée de Nelligan et particulièrement la députée de Joliette, dont je tiens à souligner le courage de délaissier son ministère afin de donner un maximum de chance à la vie. Nonobstant nos différences politiques, un événement personnel heureux réjouit tout le monde, même les adversaires.

En dernier lieu, M. le Président, je ne peux passer sous silence l'excellente équipe dont je fais partie ici à l'Assemblée nationale. Mon chef, le député de L'Assomption, a réussi à réunir des hommes et des femmes qui ont à coeur le développement et l'avancement de la nation québécoise dans sa globalité, à la recherche de l'excellence dans tous les domaines, une obligation de chacun et chacune de nous dans notre travail quotidien de députés. Merci, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** Alors, merci.

**Des voix:** ...

**Le Vice-Président (M. Cousineau):** S'il vous plaît. Merci, M. le député de Beauce-Nord, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'affaires municipales.

### Ajournement

Alors, compte tenu de l'heure, nous ajournons nos travaux ici, à l'Assemblée, jusqu'à demain, jeudi le 8 novembre, à 9 h 45.

Bonne soirée à tous et à toutes.

*(Fin de la séance à 17 h 59)*